



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Mouloud MAMMERRI de Tizi-Ouzou



Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion
Département des Sciences Financières et Comptabilité

Mémoire de fin d'études

En vue de l'obtention du diplôme Master en Sciences Financières et Comptabilité

Spécialité : Finance d'Entreprise

Thème

**Analyse de l'impact de la gestion de trésorerie
sur la rentabilité de l'entreprise, Cas de
l'ENIEM EPE/SPA**

Réalisé par

Mr. TALEB Ahmed

Mr. CHERIEF Takfarinas

Dirigé par

Mme. DAKHANE Hassyna

Soutenu devant le jury composé de

Président :	Mr. OUACIF FAIZA Kheireddine,	MCB,	UMMTO
Examineur :	Mme. KARAOUI Ahlem,	MCB,	UMMTO
Rapporteur :	Mme. DAKHANE Hassyna,	MCB,	UMMTO

Promotion : 2022 / 2023

Remerciements

Nous remercions Dieu le tout-puissant pour nous avoir accordé la santé, le courage, la chance et la persévérance nécessaires pour accomplir ce voyage académique.

Nous exprimons notre sincère gratitude à notre promotrice, Mme. DAKHANE Hassyna, pour sa guidance éclairée tout au long de la rédaction de ce mémoire. Son expertise et sa disponibilité ont été des sources d'inspiration et de motivation.

Nous tenons à remercier les responsables de l'Entreprise Nationale des Industries de l'Électroménager (ENIEM) pour leur accueil chaleureux et leur soutien inestimable. Nous sommes reconnaissants envers notre encadreur au sein de l'ENIEM, Mr. LAIDI Yahia, pour son précieux accompagnement, qui a contribué de manière significative à l'élaboration de notre recherche.

Nous remercions chaleureusement les membres du jury pour leur précieuse évaluation de notre travail. Votre engagement envers l'excellence académique est une source d'inspiration pour nous.

Nous aimerions également exprimer notre gratitude envers tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à ce travail.

Ce mémoire a été un voyage d'apprentissage et de croissance, et nous sommes honorés d'avoir pu le mener à bien. Les défis que nous avons relevés et les connaissances que nous avons acquises seront inestimables dans notre parcours futur.

Avec gratitude,

Ahmed & Takfarinas

Dédicaces

Il me tient à cœur de dédier ce modeste travail à mes parents, une dédicace qui ne saurait pleinement exprimer l'affection et l'amour profond que je ressens à votre égard. Je prie le Très-Haut de veiller sur vous, de vous préserver en bonne santé pour une longue et heureuse vie, tout en m'aidant à demeurer une source inépuisable de fierté pour vous.

À mes chères sœurs Lydia et Arzika, véritables piliers de soutien, ainsi qu'à mon beau-frère Karim et à mes chers Lounes et Eline, que j'aime tendrement. Que la protection divine les entoure à jamais.

À mes chers frères Hamid, Saïd, Amar, et Abdo, compagnons de vie et de rêves.

À toutes mes amies, Mehmed et Hocine, dont l'amitié sincère a été une source de réconfort et d'inspiration.

À Maya, une personne exceptionnelle qui m'a prodigué son précieux soutien et ses encouragements inestimables, sans oublier sa sœur Safia, qui a grandement contribué à l'élaboration de ce travail.

À Takfarinas, mon précieux binôme, avec qui j'ai eu le privilège de partager cette enrichissante expérience.

Enfin, à toutes les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à la réalisation de ce travail, je vous adresse ma plus profonde gratitude.

Avec toute ma sincérité,

Ahmed

Dédicaces

En ce moment solennel, je souhaite exprimer ma profonde gratitude en dédiant humblement ce modeste travail à mes chers parents. Aucune dédicace ne saurait suffire à rendre hommage à l'affection et à l'amour incommensurables que je leur porte. Je prie le Tout-Puissant de veiller sur leur santé et de leur accorder une longue vie, tout en m'aidant à demeurer éternellement leur source de fierté.

À mon oncle bien-aimé, Said, et à ma tante chérie, Djedjiga, qui ont toujours été présents pour me soutenir dans ma quête de connaissance.

À mon cher frère, Rabah, dont le soutien indéfectible a été une source inestimable de motivation tout au long de ce parcours.

À tous mes amis, Mohamed et Yacine, dont l'amitié sincère a illuminé ma vie et rendu cette aventure d'apprentissage encore plus mémorable.

Je tiens également à exprimer ma gratitude à Ahmed, mon binôme, avec qui j'ai eu le grand plaisir de partager cette expérience enrichissante.

Enfin, je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à la réalisation de ce travail. Votre soutien et votre collaboration ont été d'une importance capitale, et je vous en suis infiniment reconnaissant.

Que cette dédicace témoigne de ma sincère appréciation pour chacun d'entre vous.

Avec toute ma reconnaissance,

Takfarinas

Liste des abréviations

AE : Actif économique

BFR : Le besoin de fond de roulement

CA : Chiffre d'affaires hors taxes

CBT : Concours Bancaire de Trésorerie

CP : Capitaux propres

D : Dettes totales

DCFC : Direction centrale finance et comptabilité

DCT : Dettes à court terme

DDH : Direction des Ressources Humaines

DGI : Direction de Gestion Industrielle

DLMT : Dettes à moyen et à long terme

DMC : Direction Marketing et Communication

DPCG : Direction Planification et Contrôle de Gestion

DRH : Direction des Ressources Humaines

EBE : Excédent brut d'exploitation

FP : Fonds propres

FR : Le fond de roulement

IFRS : International Financial Reporting Standards

IF : Impôt sur le résultat

LSF : La Loi de Sécurité Financière

MSES : Marchandises

NTIC : Nouvelle Technologie de la Communication et de l'Information

PDG : Président-directeur général

PME : Porte-monnaie électronique

RCG : Ratio de liquidité générale

RCT : Ratio de liquidité réduite

RE : Rentabilité économique

RF : Rentabilité financière

RIB : Relevé d'Identité Bancaire

RLG : Ratio de liquidité générale

RLI : Ratio de liquidité immédiate

RLR : Ratio de liquidité réduite

RN : Résultat net

SAS : Service Administration Siège

SIT : Système interbancaire de télé compensation

SOX : Loi Sarbanes-Oxley

T : Taux d'intérêt

TAN : Total actif net

TAP : Taxe sur l'activité professionnelle

TFT : Tableau des flux de trésorerie

TN : La trésorerie nette

TIP : Le titre interbancaire de paiement

TVA : Taxe sur la valeur ajoutée

UF : Unité Froid

UC : Unité Climatisation

UPT : Unité Prestation Technique

VD : Valeurs disponibles

VE : Valeurs d'exploitation

VI : Valeurs immobilisées

VR : Valeurs réalisables

Liste des figures

Schéma N°01 : la place du trésorier dans la moyenne entreprise	31
Schéma N°02 : La place du trésorier dans la grande entreprise.....	32
Schéma N°3 : La place du trésorier dans les groupes multinationaux.....	32
Schéma N°04 : bilan fonctionnel simplifié.....	40
Schéma N° 05 : Levier financier favorable schéma N° 06 : Levier financier Défavorable.....	61
Schéma N° 06 : Organigramme de l'ENIEM	78
Schéma N° 07 : Présentation des unités de l'entreprise.....	79
Schéma N° 08 : Organigramme de L'unité commerciale	81
Schéma N° 9: présentation graphique des emplois du bilan financier condensé 2020 :.....	96
Schéma N°10 : présentation graphique des ressources du bilan financier condensé 2020 :.....	97

Liste des tableaux

Tableau N°01 : Bilan fonctionnel	40
Tableau N° 02 : Présentation du bilan financier après retraitement	44
Tableau N°03 : présentation les signes de la trésorerie	49
Tableau N°04 : Brouillard de banque recettes et dépenses du 01 Janvier au 09 Janvier 2020 :.....	90
Tableau N° 05 : Tableau des flux de trésorerie (Méthode directe) du 01/01/2020 au 09/01/2020 : .	91
Tableau N°06 : Actif du bilan financier ENIEM (Société mère).....	94
Tableau N°07 : Passif du bilan financier ENIEM (Société mère).	95
Tableau N° 08 : Présentation du bilan financier condensé (en grandes masses) de l'exercice 2020 :	96
Tableau N°09 : calcul de fonds de roulement par le haut du bilan	99
Tableau N° 10 : calcul de fonds de roulement par le bas du bilan.....	100
Tableau N° 11 : calcul de BFR :	100
Tableau N°12 : calcul de TN 1 ^{ère} méthode.....	101
Tableau N° 13 : calcul TN 2 ^{ème} méthode	101
Tableau N°14 : calcul de ratio d'autonomie financière	102
Tableau N° 15 : calcul de ratio d'indépendance financière	103
Tableau N°16 : calcul de ratio d'endettement.....	103
Tableau N°17 : calcul de ratio de solvabilité	104
Tableau N° 18 : calcul de ratio de liquidité générale.....	105
Tableau N°19 : calcul de ratio de liquidité immédiate	105
Tableau N°20 : calcul de ratio de liquidité réduite	106
Tableau N° 21 : tableau de compte de résultat par nature :	106
Tableau N°22 : calcule de rentabilité commerciale	108
Tableau N°23 : calcul de rentabilité économique	109
Tableau N°24 : calcul de rentabilité financière.....	109

Sommaire

Introduction générale	11
Chapitre I : Les fondements théoriques de la gestion de trésorerie.....	6
Introduction.....	7
Section 1 : Les notions générales sur la trésorerie et de la gestion de la trésorerie	7
Section 2 : La fonction de trésorier dans l'entreprise :	13
Section 3 : les missions de trésorier et qualités requises.....	26
Conclusion	34
Chapitre II : La trésorerie et l'analyse financière	35
Introduction.....	36
Section 1 : Analyse de la trésorerie par le bilan.....	37
Section 2 : L'analyse de la trésorerie par la méthode des ratios	50
Section 3 : Analyse de la rentabilité à partir du compte de résultat.....	55
Conclusion	73
Chapitre III : Etude de cas pratique : Analyse de l'impact de la gestion de trésorerie sur la rentabilité de l'ENIEM-Unité Commerciale	74
Introduction.....	75
Section 01 : Présentation et Organisation de l'ENIEM	75
Section 02 : Les principaux outils de la gestion de trésorerie de l'ENIEM.....	82
Section 03 : Analyse de la situation financière de l'ENIEM à partir de bilan 2020 et à travers des différents ratios	94
Conclusion	110
Conclusion générale	111

Introduction générale

Introduction générale

Après de nombreuses années marquées par le protectionnisme et la stabilité économique, les entreprises font aujourd'hui face à une concurrence acharnée, largement due à l'ouverture des économies et à un environnement de plus en plus volatile. La gestion de trésorerie est confrontée à une réalité incontournable : "s'adapter ou disparaître". Le fonctionnement d'une entreprise est inextricablement lié aux opérations qu'elle mène avec son environnement, se traduisant immédiatement, ou à long terme, par des flux de trésorerie.

La gestion de trésorerie occupe une place centrale parmi les techniques de contrôle de gestion susceptibles d'être employées pour faciliter et améliorer la prise de décision au sein de l'entreprise. Elle se présente comme la technique la plus efficace, car elle influence l'ensemble des activités de l'entreprise et lui permet d'avoir une vision globale de ses performances actuelles et futures.

Chaque organisation adopte la gestion de trésorerie comme un pilier essentiel pour optimiser ses flux financiers, anticiper les déficits et les excédents, maintenir sa croissance, surveiller les entrées et sorties d'argent, et garantir sa solvabilité et sa rentabilité à court terme.

Dans un monde en constante évolution technologique, économique et socioculturelle, ainsi qu'un environnement complexe et incertain caractérisé par une concurrence féroce, l'entreprise doit faire face à de nombreuses contraintes, notamment le financement de ses activités. Elle est donc plus que jamais tenue d'être performante pour assurer sa pérennité. C'est pourquoi il est essentiel que l'entreprise ait une connaissance approfondie de sa situation financière.

La gestion d'entreprise vise à maximiser sa valeur. Pour ce faire, l'évaluation de la valeur d'une entreprise repose sur une analyse financière qui s'appuie sur l'étude de son passé, fournissant des éléments pour améliorer sa situation future. Cette analyse vise à évaluer non seulement la solvabilité, mais aussi la rentabilité et les perspectives de croissance de l'entreprise en termes d'activités et de résultats.

En tant qu'outil de gestion financière, l'analyse financière repose sur une approche technique basée sur l'analyse et l'interprétation des résultats, en se basant sur la lecture des documents comptables et financiers. Elle fournit toutes les informations nécessaires pour maintenir l'équilibre financier de l'entreprise à la fois à court et à long terme, et pour prendre des décisions qui influent sur la valeur de l'actif et du passif, le résultat et la valeur globale de l'entreprise.

Problématique

Étant donné la sensibilité de la gestion de trésorerie, une mauvaise gestion peut entraîner une détérioration significative de la santé de l'entreprise. Actuellement, les entreprises du monde entier sont touchées par la crise économique et financière, ce qui a des répercussions sur la structure et les relations entre les différents acteurs économiques. Cette situation peut entraîner plusieurs difficultés, notamment le prolongement des délais de paiement, les perturbations liées aux taux de change et une perte de confiance entre les acteurs du marché.

Comment une gestion rationnelle de la trésorerie peut-elle impacter la rentabilité de l'entreprise ?

De cette question centrale découlent les questions subsidiaires suivantes :

- Quels sont les éléments constitutifs de la trésorerie ?
- Quel est l'importance de la gestion de trésorerie ?
- Quels sont les principales missions d'un trésorier ?
- Comment la gestion de trésorerie permet-elle de gérer efficacement l'entreprise ?

Hypothèses de recherche

- **H 01** : la gestion de trésorerie exercée de manière rationnelle peut accroître la performance de l'entreprise
- **H 02** : la trésorerie et le tableau des flux de trésorerie ont une incidence positive sur la gestion de la trésorerie de l'entreprise étudiée

Objectifs de la recherche :

L'objectif fondamental de notre étude est d'examiner en profondeur le système de gestion de trésorerie au sein de l'entreprise et de mettre en évidence son impact significatif sur la rentabilité globale. De plus, nous visons à identifier les meilleures procédures et techniques que les trésoriers peuvent adopter pour optimiser la gestion de la trésorerie.

Nous cherchons à démontrer que la prévision de trésorerie joue un rôle important dans la gestion globale de l'entreprise en permettant de définir les flux de trésorerie futurs et de prévenir les risques qui pourraient avoir un impact négatif.

Raisons du choix du thème :

- Prise de décision informée : En explorant la relation entre la gestion de la trésorerie et la rentabilité, on peut acquérir des informations importantes pour prendre des décisions financières éclairées et optimales.
- Optimisation des ressources : une gestion optimale de la trésorerie permet de minimiser les coûts de financement, d'investissement et d'emprunt, ce qui peut contribuer directement à l'amélioration de la rentabilité.
- La gestion de la trésorerie et son impact sur la rentabilité de l'entreprise est importante car il permet d'explorer les relations financières vitales au cœur de la performance d'une entreprise et offre des connaissances exploitables pour une prise de décision financière plus éclairée.

Méthodologie

Nous avons suivi une méthodologie basée sur :

- Une recherche bibliographique afin de définir et de cerner les concepts et les notions de base de la gestion de la trésorerie et des missions de la trésorerie et l'analyse financière (L'approche descriptives) ;
- Une étude empirique (étude de cas) basés sur l'analyse des documents comptables et financiers de l'organisme d'accueil. Il s'agit du cas de l'ENIEM-Unité commercial.

Structure du mémoire :

Le mémoire est structuré en trois chapitres :

- Le premier chapitre est consacré aux fondements théoriques de la gestion de trésorerie, ainsi que les missions de la trésorerie.
- Le deuxième chapitre traite la trésorerie et l'analyse financière : l'analyse de trésorerie par bilan et les différents ratios et l'analyse de rentabilité par le compte de résultat.
- Un cas pratique qui fera l'objet du troisième et dernier chapitre, dont l'étude est faite au sein de l'entreprise « ENIEM » de TIZI OUZOU.

Délimitation du champ de l'étude :

Cette étude se concentre sur la gestion de trésorerie au sein de l'entreprise "ENIEM" de Tizi Ouzou, sur une période allant de mai 2023 à août 2023. Cette délimitation temporelle et géographique permet de concentrer l'analyse sur un contexte spécifique et récent.

Études Précédentes :

Deux études antérieures ont été examinées dans le cadre de cette recherche :

1. **Étude de BELMOKHTAR Imen et BOUACHE Manel (2020)** : Cette étude porte sur les "Procédures et techniques de la gestion de trésorerie dans une entreprise : Cas de la SONELGAZ de Tizi-Ouzou". Elle vise à identifier les meilleures procédures et techniques pour une gestion de trésorerie efficace.
2. **Étude d'ABDEMEZIEM Ahcene (2019)** : Cette étude se penche sur "L'impact de la gestion de trésorerie sur la situation financière de l'entreprise : Cas de la société du coton hydrophile SOCOTHYD, Boumerdès". Elle met en évidence l'importance de la gestion de trésorerie dans l'analyse de la situation financière de l'entreprise.

Chapitre I : Les fondements théoriques de la gestion de trésorerie

Introduction

La gestion de la trésorerie occupe une place fondamentale au sein de toute entreprise, quelle que soit sa taille. Elle revêt une importance dans le financement des activités, le soutien du développement, et la préservation de la pérennité de l'entreprise. La trésorerie constitue un indicateur clé de la santé financière globale de l'entreprise, et une gestion efficace de celle-ci contribue de manière significative à la génération de résultats positifs pour l'entreprise.

Dans ce chapitre, nous débutons par une exploration des définitions essentielles et des notions fondamentales liées à la gestion de la trésorerie. Notre objectif est de fournir une base conceptuelle solide pour la compréhension de cette discipline. Nous aborderons également différents aspects de la gestion de trésorerie, notamment la planification des flux de trésorerie et les mécanismes de gestion mis en place au sein de l'entreprise. Cette démarche permettra d'établir les fondements nécessaires pour une étude approfondie de la gestion de trésorerie et de son impact sur la rentabilité de l'entreprise.

Section 1 : Les notions générales sur la trésorerie et de la gestion de la trésorerie

1.1. Définition de la trésorerie et de la gestion de trésorerie

La trésorerie définit l'argent disponible de l'entreprise, lui permettant de financer son activité qui se présente dans les salaires, achats de matières premières, loyer de ses locaux, facteurs divers.

- Selon **FORGET**, « la trésorerie est la traduction financière de l'intégralité des actes de l'entreprise, qu'il s'agisse du cycle d'exploitation, du cycle d'investissement ou des opérations hors exploitation ¹ ».
- Selon **GAUGAIN** « La trésorerie résulte de différence entre la trésorerie active (les disponibilités) et la trésorerie passive (les concours Bancaires). Elle est la différence entre les actifs et les dettes dont la liquidité et l'exigibilité sont immédiates² ».

¹ Jack Forget, Gestion de trésorerie, Editions d'Organisation, Librairie Eyrolles Paris, France, 2005, p11.

² Marc GAUGAIN et autres « Gestion de la trésorerie », Edition ECONOMICA, Paris, France, 2007.

La trésorerie est l'actif principal que les particuliers et les entreprises utilisent régulièrement pour régler leurs dettes et leurs dépenses d'exploitation, tel que les impôts, les salaires des employés, les achats de stocks, les frais de publicité, les loyers...etc.

La gestion de la trésorerie regroupe l'ensemble des décisions, règles et procédures qui permettant d'assurer, au moindre cout, le maintien de l'équilibre financier instantané de l'entreprise.³

La gestion de trésorerie s'adapte donc aux spécificités de chaque entreprise. D'une manière générale, elle doit être active, en réduisant le plus possible les charges financières et en optimisant la rémunération des excédents. Elle intègre aussi la réduction des coûts des services bancaires. La politique financière (financement structurel de l'entreprise) et commerciale (délai de règlement) sont également des éléments qui influencent directement la gestion de trésorerie.⁴

1.2. Les éléments constitutifs de la trésorerie

Les éléments constitutifs de la trésorerie sont d'une grande influence pour l'entreprise, puisqu'ils lui permettent une bonne gestion de ses liquidités qui s'avère indispensable dans la mesure où elle permet d'optimiser la balance entre les entres et les sorties d'argent.

1.2.1. La caisse

Elle représente un élément essentiel de la trésorerie, car elle contient toute les liquidités dont l'entreprise dispose et dont elle a accès sur l'immédiat et sans recours à un quelconque déplacement.

Elle est constituée des encaissements (recettes) et des décaissements (dépenses) qu'effectue l'entreprise.

a. Les recettes :

Les recettes les plus importantes sont :⁵

- **Les recettes de l'activité principales de l'entreprise :** Elles sont encaissées soit par des caisses régionales soit par la trésorerie. Les règlements en caisse se font en espèces, par chèque ou encore par inscription à un compte courant faisant l'objet d'un règlement périodique. Le

³ BELLIER DELIENNE.A, KATH.S « La gestion de trésorerie », Edition 2, Economica, Paris ,2005, p.5.

⁴ Mickael page, Le guide des nouveaux métiers, sur le site michaelpage.fr

⁵ ROUSSELOT PHILIPPE ET VERDIE jean- François, « gestion de trésorerie », Ed Dunod, paris, France, 1999.

principe de l'unité de trésorerie nécessite le versement par les caisses à la trésorerie de leur fonds disponible. Le versement s'effectue aux banques ou à la poste. Ces fonds sont centralisés à des comptes gérés par la trésorerie. Les recettes dites « hors activité principale ». Elles concernent des ventes de vieilles matières, des locations diverses, etc....

Il existe un problème particulier à ses recettes : le débiteur a l'initiative du mode de règlement, aussi la reconnaissance des sommes encaissées est souvent difficile. Ce problème est résolu par l'utilisation des comptes « avis de recettes » tenus au bureau des clients et à la trésorerie qui ont pour charge de reconnaître la nature des recettes.

- **Les produits financiers :** Les produits financiers correspondent aux produits issus de l'endettement net et de placement de la trésorerie (en particulier les valeurs mobilières de placement). Parmi ces produits on cite « les produits financiers hybrides », ils sont à base d'option (bon, obligation convertible) ou sans option (obligation remboursable en action, certificat d'investissement) et qu'on ne peut pas toujours classer immédiatement en capitaux propres ou en dette.
- **Les subventions de l'état :** ces versements viennent en couverture de la part de l'organisme dans les charges des emprunts et les dépenses d'établissements.

b. Les dépenses :

- **Les salaires et les pensions des retraités :** ils sont réglés par virement postaux, virement bancaires ou par caisse centrale.
- **L'alimentations des caisses :** la trésorerie adresse à la banque dans laquelle l'argent bénéficiaire est accrédité, une mise à disposition des fonds, elle demande à la banque de mettre à disposition de l'agent accréditif les fonds nécessaires.
- **Les règlements en relation direct avec l'activité principale :** Il s'agit des débours (agent avancé), des indemnités (somme alloué pour dédommager d'un préjudice. Exemple : expropriation ...), et des remboursements (billets non utilisés ...).
- **Les impôts et taxes :** Les entreprise sont assujetties à plusieurs impôts dont : impôts précomptés sur les salaires et la pension ; impôts sur l'activité (exemple : transport ...) ; les patentes et les taxes divers.

1.2.2 La banque

Deux éléments doivent être suivis par le comptable afin d'assurer une meilleure information concernant le compte en banque au niveau de l'entreprise :

a. Le rapprochement bancaire :

Le solde de compte banque à la date réelle de l'inventaire est comparé au solde du compte tenu par la banque, au moyen du relevé de ce compte à la même date. Ce relevé permet à l'entreprise de pointer les sommes portées au débit et au crédit. Mais en général, le solde de ce compte ne concorde jamais avec le solde du compte tenu par la banque à la même date. Les différences qui se dégagent résultent d'un décalage dans le temps entre les enregistrements des mêmes opérations dans les livres de l'entreprise et ceux de la banque, pour y remédier donc, on établit un document appelé « état de rapprochement bancaire ».

b. Les comptes banques :

L'entreprise dispose de plusieurs comptes dans des banques différentes. Car lors d'une demande d'emprunt, la banque prêteuse peut exiger une ouverture d'un compte et assurer un certain montant de mouvements confiés.

Le fait d'avoir plusieurs comptes permet une forte concurrence entre les banques. Le suivi de la trésorerie doit donc se faire en tenant compte de l'ensemble des avoirs sur les différents comptes.

1.3. Les placements et les objectifs de la gestion de trésorerie

1.3.1. Les placements

De façon générale, les trésoriers ou les responsables financiers devront arbitrer leurs choix en matière de placements à court terme en fonction de quatre critères principaux :

- La rentabilité ou le rendement du placement qui est le rapport entre ce que rapportent le placement (gain financier) et le capital que l'entreprise a investi ;
- La liquidité du placement, c'est-à-dire l'aptitude de l'entreprise à récupérer ses liquidités rapidement sans perte de capital ;
- La sécurité ou le risque du placement qui peut soit protéger, soit altérer le capital investi d'une perte éventuelle et donc faire en sorte que l'entreprise récupère au moins son capital investi ;

Chapitre I : Les fondements théoriques de la gestion de trésorerie

- La fiscalité du placement qui est surtout un critère important pour les sociétés de personnes, les professions libérales ou les particuliers soumis à l'impôt sur le revenu des personnes physique.

Les entreprises à trésorerie excédentaire tirent une partie de leur résultat des produits financiers sur placement, une des missions du trésorier consiste à maximiser ceux-ci.

- **Le compte à terme :**

Sont des comptes de dépôts ouverts auprès d'une banque les fonds sont bloqués pour une durée déterminée fixée entre les parties ; la rémunération, libre depuis 1990, est négociée entre la banque et l'entreprise titulaire du compte à terme, les intérêts étant versés à l'échéance, leur absence de liquidité est la contrainte majeure et leur rémunération doit être comparée avec celle des TCN de même échéances.

- **Les bons de caisse :**

C'est des titres de créances remis à l'entreprise en contrepartie du prêt qu'elle a accordé à une banque, dont la durée est supérieure à un mois. Leur rémunération est la même que celle des comptes à terme.

- **Les titres de créances négociables :**

Les bons du trésor, les billets de trésorerie et les certificats de dépôt sont des titres de créance négociables qui permettent à l'entreprise de placer ses excédents de trésorerie.

- **Les bons du trésor :**

Ils sont émis sur le marché primaire par l'état chaque semaine, leur échéance est de 13 semaines jusqu'à 52 semaines, ils sont acquis par les entreprises que sur le marché secondaire, car le marché primaire n'est ouvert qu'aux établissements de crédit, leurs intérêts sont précomptés.⁶

⁶ E. GINGLINGER, « Gestion Financière De L'entreprise », Edition Dalloz, Paris 1991, P48.

- **Les billets de trésorerie :**

Ils sont émis par une entreprise industrielle ou commerciale, privée ou publique ayant un besoin de financement (déficit de trésorerie), sont généralement à intérêt précompté. Leur échéance à l'origine est le plus souvent courte, entre 30 et 45 jours.⁷

- **Les certificats de dépôts négociables :**

Sont des titres de créance négociable émis par les établissements de crédit. Leur échéance est souvent plus longue que celle des billets de trésorerie, de l'ordre de trois mois. Ils peuvent être à intérêts pré ou post-comptés mais ils sont généralement post-comptés. La plupart des CDN sont placés sur le marché par la banque émettrice auprès de ses propres clients. Le montant et la durée du titre peuvent être négociés selon le montant et la durée de l'excédent à place.

1.3.2. Les objectifs de la gestion de trésorerie : ⁸

L'organisation de la gestion de la trésorerie cherche toujours à assurer les équilibres instantanés de l'organisation tout en tenant compte de la minimisation des coûts, c'est-à-dire avoir des recettes supérieures aux dépenses. La gestion de trésorerie doit veiller à :

- **Maximaliser les produits des excédents de liquidités et minimiser les charges de financement :**

La gestion de trésorerie consiste à mettre à disposition le montant exact de moyens financiers au bon endroit, au bon moment et dans la bonne devise.

- **Mieux communiqué auprès des investisseurs (qualité de l'information) :**

Gérer la trésorerie procure le trésorier les informations nécessaires et dont il a le plus besoin afin de négocier aisément auprès des investisseurs, en ajustant le niveau d'investissement aux possibilités de financement sans puiser exagérément dans la trésorerie.

⁷ Michel Sion, « Gérer la trésorerie et la relation bancaire » éditions DUNOD, Paris, France, 2001, Page 134.

⁸ POLONIAT Bruno, « La nouvelle de trésorerie », 2^{ème} éd, 1997, P19.

- **Assurer la liquidité de l'entreprise :**

Terme de liquidité désigne ici l'aptitude de l'entreprise à faire face à ces échéances. Le dirigeant doit impérativement disposer d'outils prévisionnels afin de mesurer le besoin de financement de l'entreprise.

- **Construire un partenariat bancaire équilibré :**

Une relation équilibrée consiste d'une part, à ne pas trop dépendre de son banquier et d'autre part, à ne pas lui faire courir des risques qu'il ignore pour instaurer un climat de confiance durable.

- **Réduire le coût des services bancaires :**

Quart (4) coûts principaux peuvent être réduits tant par une bonne négociation que par des prévisions fines :

- **Les intérêts débiteurs** : agios que la banque facture sur les soldes débiteurs.
- **Les jours de valeur** : date à laquelle un mouvement prend effet sur le compte.
- **La commission sur plus fort découvert** : calculée en appliquant un taux au plus important solde débiteur de chaque mois.
- **Les commissions sur opération** : c'est le coût de chaque type d'opération.
- **La commission de mouvement** : c'est le prélèvement sur tous les mouvements débiteurs.

Section 2 : La fonction de trésorier dans l'entreprise :

Dans un environnement économique et concurrentiel, ces entreprises s'orientent les plus souvent vers des activités de plus en plus risquer, afin d'avoir une meilleure rentabilité et des parts de marche importante.

Cette section a pour objectif de présenter l'évolution de métier du trésorier, ainsi le rôle et les missions de trésorier dans l'entreprise.

2.1. Définition et évolution du métier du trésorier :

La fonction de trésorier a pris place de plus en plus important dans l'entreprise, en participant de façon tangible à l'amélioration de la rentabilité dont sa mission principale, est de gérer, optimiser et sécuriser les flux de trésorerie, la rentabilité financière de l'entreprise en assurant la couverture des besoins financiers de cette dernière.

2.1.1 Définition du trésorier : ⁹

A la différence du directeur financier qui l'homme de la stratégie financière, le trésorier

Est l'individu qui s'occupe de la stratégie qui réagit dans un court terme, il est le responsable de la gestion de l'encaissement des besoins de financement de l'exploitation. Le trésorier est donc l'homme de la gestion quotidienne ou routinière. Le trésorier de l'entreprise est en charge de l'optimisation de la rentabilité financière, tout en respectant ses engagements financiers et en évitant les risques d'exploitation. Le trésorier d'entreprise intervient sur plusieurs domaines : la trésorerie dont il optimise les flux quotidiens, les crédits clients (crédit management), la gestion des risques (risque management) et les investissements.

Il travaille en étroite collaboration avec le service comptabilité et le contrôleur de gestion quand il ne cumule pas les différentes activités.

Le trésorier exerce une fonction proche d'un métier bancaire en entreprise. Il va s'assurer de la rentabilité financière de l'entreprise par le contrôle actif des entrées et sorties des flux financiers.

2.1.2 Évolution historique du métier de trésorier :

Un rappel des principales étapes de l'évolution du métier de trésorier est le moyen le plus simple pour appréhender la mutation rapide de la fonction trésorier dans l'entreprise.

Trois étapes principales liées à l'apparition de trois générations de trésoriers. Sont exposées dans ce qui suit :

2.1.2.1 Avant les années 1970 << le trésorier comptable >> : ¹⁰

Avant les années 1970, le rôle de trésorier dans l'entreprise est relativement effacé car le service de la trésorerie est un service dépendant à la fois des services comptables, de la direction générale ou de la direction financière et bancaires.

Cette période est caractérisée par une relative stabilité dans les cours de monnaie et, dans les périodes de tensions inflationnistes, par la faiblesse des taux d'intérêt réels.

⁹ SOME Camille, La pratique de la gestion de la trésorerie au **BUMIGEB**, 2006, P55.

¹⁰ ELIEZ., HUBERT DE LA BRUSLERIE, Trésorier d'entreprise ; Gestion des liquidités et des risques, 3^{ème} Ed. 2012, P71.

Le trésorier est dépendant des services comptables, puisque pour gérer les moyens de paiement, comme pour élaborer les prévisions du trésorier il obtient des informations au prêt des services comptables. Enfin il est aussi dépendant des banquiers, car pour se procurer des crédits de trésorerie, comme pour placer les excédents il n'a pas d'autre choix que de s'adresser à ses banquiers.

2.1.2.2 Les années 1970 <<la trésorerie zéro >> :

Avant cette période, le rôle du trésorier dans l'entreprise était un peu statique. Il ne participait pas aux décisions de gestion. Cette situation va changer au début des années 1970 avant la reconnaissance du principe <<trésorerie zéro>>.

L'idée de base de la trésorerie zéro est que tout solde débiteur a un coût correspondant au coût du découvert et que tout solde créditeur représente un manque à gagner que l'on peut évaluer par rapport à la rémunération moyenne des placements.

Le métier du trésorier commence alors à avoir un objectif opérationnel ; maintenir le solde bancaire globalement aussi proche possible de zéro, afin de minimiser les frais financiers et les coûts d'opportunités liés à des soldes respectivement débiteurs et créditeurs. C'est de cette époque que

date le terme de la gestion de la trésorerie car il s'agit de procéder à des placements ou de négocier les emprunts adaptés au profil des stocks prévisionnels au sein de la direction financière de l'entreprise. Des lors, la fonction de trésorerie est clairement identifiée et le trésorier s'en charge de la gestion des flux et des relations bancaires. Le trésorier devient alors le garant de la solvabilité de l'entreprise

2.1.2.3 Les années 1980 : << la gestion des risques >>¹¹

Les années 1980 furent celles de la mutation accélérée de l'environnement du trésorier d'entreprise : (a) Mutation de la conjoncture économique et financière caractérisée par une extrême volatilité des taux de changes et des taux d'intérêt ;(b) La fin du système de parités de changes fixes et son remplacement par un régime de change flottant.

Avec l'élargissement de la fonction de la trésorerie dans le domaine financier à obliger le trésorier à intégrer dans l'exercice de son métier tous les nouveaux produits financiers qui furent

¹¹ HUBERT DE LA BRUSLERIE, C. ELLIEZ/ Trésorier d'entreprise ; gestion des liquidités et des risques, 3^{ème} Ed. Paris, 2012.

nombreuses dans les années 1980- 1990, comme les titres de créances négociables, le marché de contrat à terme, les swaps, les caps, les fluors...

Le trésorier est devenu le technicien des marches financiers le trésorier a tendance à élargir son domaine de compétences. Il ne se limite pas seulement à négocier ou à arbitrer des financements à court terme, mais il participe exactement à la définition et à la mise en place de financement par accès direct aux marches et qui relevé du moyen terme.

En dernier lieu on peut dire que ce dernier s'est organisé et structurée en un service complet, dont l'activité ne se limite pas seulement à des prises de positions, mais aussi à une activité de comptabilisation, de traitement administratifs et contrôle.

2.2. Le rôle d'un trésorier et l'importance de la gestion de trésorerie dans l'entreprise :

Avant de citer les rôles du trésorier, il est important de présenter quelques responsabilités que nous détaillerons dans ce qui suit.

En effet, le trésorier est tout d'abord un garant de la gestion comptable de l'entreprise, tout en assurant seul dans une petite structure la tenue des livres des opérations (dépenses-recettes),

Il se préoccupe, également, des rentrées financières et interpelle, quand c'est nécessaire, l'avancée des objectifs fixés pour le nombre des associés. Comme il se préoccupe des recettes des activités et des différents services. Et, il établit les demandes de subventions et les adresses aux organismes compétents quand c'est une entreprise publique ou de services publics.

Pour ses besoins de gestion et en collaboration avec les différents centres de responsabilité, le trésorier fait les démarches nécessaires et suit la rentrée des fonds en fonction des promesses.

2.2.1. Le rôle du trésorier dans l'entreprise :

La gestion de trésorerie nécessite de multiples compétences techniques et des qualités humaines, encourageant le dialogue. Elle est devenue très techniques et évolue très vite depuis quelques années en matière de réglementation et de législation.¹² Le trésorier est chargé de prévoir et de gérer les flux et les risques, d'organiser les relations avec les banques pour réduire les couts,

¹² ANNIE BELIER DELIENNE, SARUN KHATH, Gestion de trésorerie, Ed paris, 2000.

Chapitre I : Les fondements théoriques de la gestion de trésorerie

d'optimiser les financements et les placements, de garantir la liquidité et la solvabilité de son entreprise, en liaison avec les autres services de la société. Il doit aussi prendre en compte les nouvelles normes comptables qui se mettent en place et ont un impact sur certains éléments de la gestion de trésorerie, en particulier en matière de gestion des risques. Le trésorier est censé être :

- **Un organisateur :** Le sens de l'organisation est une qualité nécessaire à la gestion quotidienne de la trésorerie. Le trésorier doit travailler contre le temps, et avoir un esprit vif. Le trésorier organise l'ensemble des flux de manière que chacun d'eux prend la bonne direction et arrive à sa destination avant l'heure limitée du traitement, ainsi il pourra déterminer sa position de trésorerie quotidienne avec plus de précision.

Un communicateur et un diplomate :

Le trésorier a besoin des prévisions de tous les services pour alimenter ses propres prévisions. La qualité du communicateur est primordiale pour adhérer les autres à sa cause et les amener à fournir les informations les plus fiables possibles.

Un conseiller :

Le trésorier doit jouer le rôle de pédagogue, auprès des opérationnels d'une entreprise pour les sensibiliser aux conséquences de leurs actions sur la situation de la trésorerie.

Un anticipateur :

L'une des tâches les plus difficiles est d'anticiper les aléas des flux, l'évolution du taux d'intérêt, des cours de change. Le trésorier travaille toujours avec des prévisions, il gère le présent et anticipe le futur. Une bonne qualité de prévision de trésorerie permettra d'améliorer le résultat financier et de disposer des financements, des placements dont l'entreprise a besoin à la meilleure condition possible.

Un technicien :

En plus de sa formation de base en gestion et en finance, il maîtrise les techniques bancaires de base, les outils de couverture du risque du taux, il est capable d'utiliser les outils informatiques comme les logiciels spécialisés de trésorerie.

2.2.2. L'importance de la gestion de trésorerie

La gestion de trésorerie étant un domaine de la gestion financière détient une place importante dans l'entreprise. Elle représente un indicateur de santé économique d'entreprise et mesure la conséquence des décisions financières et commerciales prises par cette dernière. Dans le but de garantir les trois préoccupations de chaque organisation :

Solvabilité : honorer les engagements à leurs échéances.

Rentabilité : bénéficier du placement des excédents de trésorerie (éviter l'épargne oisive).

Sécurité : se protéger des risques de taux et de change et des conditions bancaires ;

D'une certaine manière, la gestion de trésorerie cible la garantie des trois points précisés si dessus devant des facteurs qui nécessitent une telle gestion (la hausse des taux d'intérêts ; les fluctuations économiques ; l'insuffisance des fonds propres ; risque de change, etc.).

2.2.3. Les moyens de paiement du trésorier

Pour un encaissement ou un décaissement, le trésorier peut avoir le choix entre plusieurs instruments : liquidité, cheque, virement, prélèvement automatique. Le trésorier doit choisir donc l'un de ces instruments d'une manière à réduire leurs couts et aussi les frais financiers.

Les deux termes « modes » et « moyens » de paiement sont souvent employés indifféremment, et pour éviter la confusion, il est important de distinguer entre ses deux notions : les modes de paiement désignent les supports de flux (chèques, virement, ...), alors que les moyens sont des techniques de paiement mises en œuvre, telles que les remises documentaires ou le crédit documentaire.

2.2.3.1. Les moyens de paiement classique

En général, on distingue plusieurs types des moyens de paiement classique, à savoir :

- **L'espèce** : les espèces constituent la monnaie fiduciaire émise par la banque centrale et le trésor public de chaque pays sous forme de billets et de numéraires (pièces métalliques). Ce moyen de paiement est le plus ancien est celui qui nous semble le plus naturel, puisque on échange des devises

réelles contre un ou plusieurs produits. C'est une solution qui convient surtout pour des achats à faible montant.¹³

• **Les chèques** : le chèque est un écrit par lequel une personne dénommée le tireur donne l'ordre à une autre personne dénommée le tiré de payer une certaine somme au titulaire ou à un tiers, appelé le bénéficiaire à concurrence des fonds déposés chez le tiré.

Le chèque fait donc intervenir 3 personnes :

- **le tireur** : c'est lui qui établit et signe le chèque ; il doit être capable ;

- **le tiré** : c'est lui qui détient les fonds et paye ; ce peut être une banque, un trésorier payeur général, le caissier général de la caisse des dépôts et consignations, une caisse de crédit municipale, etc.

- **le bénéficiaire** : c'est lui qui reçoit le paiement. Le chèque peut être stipulé payable à une personne dénommée, ou au porteur (si le chèque est non barré). Il peut également être émis en blanc ; en ce cas il vaut comme chèque au porteur. Le chèque peut être émis au profit du tireur lui-même.¹⁴

• **Le virement** : Le virement est une opération comptable par laquelle une banque débite le compte d'un certain montant et porte la même somme au crédit d'un autre compte. Selon LUC-BERNET ROLAND (2001), le virement est l'opération qui consiste à débiter un pour créditer un autre. L'ordre de virement peut être donné par écrit sur papier libre, mais il est généralement donné au moyen de formules délivrées par banque, un virement peut être effectué par deux comptes tenus dans un même établissement ou tenus par deux établissements différents, dans le dernier cas, l'opération s'effectue par le biais de la compensation.¹⁵

Selon GAUGAIN¹⁶, le virement bancaire est une opération par laquelle le débiteur donne l'ordre à sa banque d'effectuer un transfert de fonds au fonds au compte bancaire de son créancier. Diverses catégories de virement peuvent être distinguées, auxquelles s'appliquent des dates de valeur particulières négociables par le trésorier :

- Les virements internes réalisés au sein d'un même établissement bancaire des lors que l'entreprise dispose d'au moins deux comptes (comptes à vue ou comptes à terme), appelés virements de compte à compte ;

¹³ MOUSTAFA HASHEM SHERIF, « Paiement électronique sécurisé », édition presses polytechniques et universitaires romandes, 2007, P.29

¹⁴ LUC BERNET-ROLLANDE, « Principe de technique bancaire », 25 éditions, DONOD, paris 2008, page 63.

¹⁵ ROLLANDE LUC-BERNET, principe de technique bancaire, 21ème édition : DUNOD, 2008, p.66.

¹⁶ MARC GAUGAIN « Gestion de la trésorerie », ED, ECONOMICA, 2004, Page 62

Chapitre I : Les fondements théoriques de la gestion de trésorerie

- Les virements externes réalisés d'un établissement bancaire à un autre, par le biais d'une chambre de compensation via le réseau SIT ? qualifiés de virements interbancaires.

• **L'avis de prélèvement** : Il est émis par le créancier qui demande à sa banque de prélever un montant sur le compte du débiteur, l'émetteur a du préalablement obtenir le **RIB** et un document d'autorisation de prélèvement du débiteur, il doit également obtenir l'agrément de la banque qui lui donne un numéro national d'émetteur, l'autorisation de prélèvement peut porter sur un échéancier préétabli qui est joint, elle peut également être acceptée par le débiteur sans limite de montant et /ou de durée, un tel avis comporte cependant des risques, l'expérience montre en effet qu'il est difficile pour le débiteur d'obtenir le remboursement des agios de découvert causés par une erreur de montant de l'émetteur, il est recommandé de fixer au moins une limite de montant les avis de prélèvement doivent habituellement être remis en banque 6 jours ouvrés avant la date de compensation pour les avis ordinaires et 3 jours ouvrés avant pour les avis accélérés¹⁷ en Algérie, selon l'article 543 bis 21, l'ordre de prélèvement contient les éléments suivants ;

- Le nom et les coordonnées bancaires du débiteur, donneur d'ordre du prélèvement ;
- L'ordre de transfert des fonds valeurs ou effets ;
- Le mandat du virement ;
- La périodicité du prélèvement ;
- La signature du débiteur donneur d'ordre.

• **Le titre interbancaire de paiement (TIP)** : On peut définir le TIP comme une autorisation de prélèvement ponctuel en faveur d'un créancier pour un montant unique prédéfini, il ne s'agit en aucun cas d'une autorisation permanente. Le TIP a le format d'un chèque et comporte, en code, toutes les références de l'opération.

• **Mécanisme** : Le processus de fonctionnement est le suivant

- Le créancier adresse à son débiteur sa facture ou son avis d'échéance accompagné du TIP en informant également le centre de traitement des TIP.
- Le débiteur peut payer en signant le TIP auquel il joint un RIB (si c'est la première fois ou s'il désire changer la domiciliation bancaire) et en retournant le tout à son créancier
- Le créancier présente le TIP à la banque du débiteur qui paye si elle a provision

¹⁷ Jean Marc, Arnaud Bernard, l'essentiel des techniques bancaires, édition, groupe EYROLLES, 2008, p57.

- En cas de non-paiement, la banque n'est pas tenue d'informer le débiteur du rejet de paiement et des frais souvent perçus.
- Les TIP sont traités par le système interbancaire de télé compensation (SIT).

• **Les effets de commerce** : Lorsqu'un commerçant accorde un délai de paiement à l'un de ses clients, il est souhaitable que cet accord soit matérialisé par un document commerciale (autre qu'une simple reconnaissance de dette écrite) : un effet de commerce s'impose. Les effets de commerce sont partagés en deux catégories d'instruments : les lettres de change ou traites, les billets à ordre.

- La lettre de change

La lettres de change est un efruit para lequel une personne (le tireur = le créancier) donne à une autre personne le tire = le débiteur) l'ordre de payer une certaine somme a une troisième personne (le bénéficiaire). La lettre de change est généralement établi par le tireur lui-même ; il transmet éventuellement ce document à son client débiteur (le tire) s'il souhaite que cet effet de commerce soit accepté ou avalise, ou bien il le remet directement à sa banque pour encaissement ou escompte. La banque peut se charger elle-même de faire accepter ce document au tire.

Les mentions obligatoires :

Pour être valable, la lettre de change doit comporter obligatoirement un certain nombre d'indications :

- l'expression « lettre de change » dans le corps du titre ; l'ordre de payer une certaine somme (en chiffres, deux fois) ;
- le nom de celui qui doit payer le montant de la lettre de change (la tire)
- l'échéance prévue pour le paiement ;
- le lieu de paiement, c'est-à-dire « la domiciliation » (compte bancaire ou postal dont le tire est titulaire) ;
- le nom du bénéficiaire (qui peut être différent du nom du tireur a l'initiative de qui a été émise la lettre de change) ;
- la date et lieu de création ;
- la signature du tireur (manuscrite ou sous forme de cachet)

- **L'échéance d'une lettre de change**

Si aucune échéance n'est précisée, la lettre de change est considérée comme payable « a vue », c'est-à-dire dès sa présentation à l'encaissement. Plusieurs formes sont acceptées pour préciser une échéance de paiement : une date précise.

- **Le billet à ordre :**

Le billet à ordre est un écrit par lequel une personne (le souscripteur =le débiteur)s'engage à payer une certaine somme à l'ordre d'une autre personne (le bénéficiaire=le créancier) à une certaine échéance , le billet à ordre est généralement émis par le souscripteur ceci est un inconvénient pour le bénéficiaire qui ne peut pas mobiliser sa créance tant que le souscripteur n'a pas pris l'initiative d'émettre le billet , à la différence de la lettre de change , le billet à ordre n'est pas obligatoirement un acte de commerce : il peut par conséquent être utilisé entre particuliers , entre non-commerçants (cas relativement peu fréquent) et entre toute personne physique ou morale et un créancier banquier.

- **Les mentions obligatoires :**

Pour être valable, le billet à ordre doit comporter obligatoirement un certain nombre d'indications :

- l'expression « billet à ordre » dans le corps de titre ;
- l'ordre de payer une certaine somme (en chiffres, deux fois) ;
- le nom de celui qui doit payer le montant du billet à ordre (le souscripteur) ; l'échéance prévue pour le paiement ;
- le lieu de paiement, c'est-à-dire «la domiciliation » (compte bancaire ou postale dont le souscripteur est titulaire) ;
- le nom du bénéficiaire ;
- la date et le lieu de création de billet à ordre ;
- la signature du souscripteur (manuscrite ou sous forme de cachet).¹⁸

¹⁸ Jean Marc, Arnaud Bernard, « l'essentiel des techniques bancaires », édition, groupe EYROLLES, 2008, p59-61.

2.2.3.2. Les moyens de paiement moderne

Avec l'explosion des nouvelles technologies de la communication et de l'information (NTIC), moyens de paiement des institutions financières une profonde transformation. Dans ce qui suit on va présenter les différents moyens de paiement modernes.

• **Le télépaiement** : est un «acte de payer par un moyen téléphonique ou télématique »,¹⁹ donc le télépaiement regroupe l'ensemble des transactions réalisées à distance par l'intermédiaire d'un moyen de communication tel que Internet (paiement en ligne) téléphone fixe , le téléphone mobile , le porte-monnaie électronique (PME), le courrier,....etc.

Il existe plusieurs types d'instruments de télépaiement, à savoir :

- Le prélèvement automatique ;
- Le titre interbancaire de paiement (TIP) ;
- La carte de débit ;
- La carte de crédit
- Le porte-monnaie électronique ;
- Les opérateurs téléphoniques ;
- SMS (service de messageries SMS, Short Message Service).

Les principales raisons d'utiliser le télépaiement qui expliquent son développement sont :

- Guichets électroniques de paiement ouvert 24h /24H ;
- Permet d'éviter le déplacement vers un guichet de paiement pour les personnes qui ont du mal à se déplacer ;
- Gain de temps pour le client une partie de la population est éloignée des institutions financières ;
- La rapidité de la transaction ;

¹⁹ BOULEY François, « moyens de paiement et monétique », édition : EYROLLES, Paris 1990, p108.

- Possibilité de comparer les différentes offres du concurrent ;
- Sécurité des paiements est garantie par les créanciers. Les moyens de paiement classiques et modernes sont multiples et chacun d'eux présente des avantages et des inconvénients pour leurs utilisateurs.
- **Les cartes bancaires :**

En tant que moyen de paiement, la carte bancaire ne représente que des avantages pour toutes les parties. Pour le porteur de la Carte c'est un moyen de paiement simple et universel, pour le commerçant, elle comporte une garantie de paiement et dispense d'Entreprise du cash et pour les banques la carte est un instrument entièrement informatisé dont les coûts de traitement sont faibles.²⁰

Vu la différente fonction que la carte bancaire peut remplir, nous permet de distinguer plusieurs types de cartes bancaires, on peut citer :

➤ **La carte de paiement :**

Une carte de paiement est un moyen de paiement se présenter sous la forme d'une carte plastique mesurent 85.60*53.98 mm, équipée d'une bande magnétique et/ou puce électronique (c'est alors une carte à puce), et qui permet

-Le paiement, auprès de commerce physiques possèdent un terminal de paiement électronique ou auprès de commerces virtuels via internet ;

-Les retraits d'espèce aux distributeurs de billets ;

-La carte de paiement est associée à un réseau de paiement, tel que VISA, MasterCard,

-Une carte de paiement peut être à «débit immédiat», à débit différé ou une carte de crédit.²¹

➤ **La carte de crédit :**

Ces cartes, dont l'usage se répand rapidement, permettent à leur titulaire :

- De payer ses dettes chez les commerçants affiliés au réseau par une simple signature sur la facture ;

²⁰ RAMBURE, Dominique, « les systèmes de paiement », Ed ECONOMICA, paris 58

²¹ [HTTPS://fr.Wikipedia.org/wiki/carte_depaiement](https://fr.wikipedia.org/wiki/carte_depaiement) le24/03/2017, consulté le 05/05/2023 à 13h00.

- De n'être débité de ses achats qu'un certain temps après la fin du mois (crédit gratuit) ;
- De retirer des billets dans les distributeurs automatiques

Pour ces services, il doit payer un abonnement annuel et parfois un droit d'entrée, Le cout du système est reporté sur les commerçants adhérents : prélèvement sur les factures, délai de paiement, location d'une machine. En contrepartie la banque garantit le paiement jusqu'à un certain montant. La généralisation des cartes de crédit nous paraît dangereuse. Leur coût n'apparaît pas à l'utilisateur. Il est supporté en partie par d'autres car les commerçants le répercutent dans les prix. Le système, grâce à l'électronique, pourrait permettre de contrôler tous les paiements, de priver certains citoyens de tout moyen de paiement par annulation de leur carte s'il n'y avait plus de règlement en espèces»²².

2.2.3.3. Le choix des moyens de paiement

Le choix des moyens de paiement repose essentiellement sur la prise en compte des critères suivants : La sécurité, la fiabilité des délais, les couts et les dates de valeur.

- **La sécurité**

Le trésorier privilégie les supports ou techniques qui offrent la plus grande sécurité en matière de transfert d'information et de flux, la sécurité est traitée ultérieurement, Les technologies nouvelles permettent d'accroître la sécurité, mais elles ne dispensent pas de la plus grande prudence.

- **La fiabilité des détails**

La connaissance des délais entre l'émission d'une facture, le paiement du client et le mouvement du compte bancaire est fondamentale pour optimiser la gestion des flux. Le trésorier choisit donc le support le moins aléatoire, celui qui minimise le délai entre l'émission du paiement et de la connaissance de cette information. A l'optimum, le trésorier devrait pouvoir imposer à ses clients les supports dont l'utilisation lui permet de réduire l'incidence des délais.

- **Les couts et les dates de valeur**

Quand la date du flux est connue, le mouvement d'un compte bancaire dépend la date de valeur appliquée par la banque au support considéré. Le choix d'un mode de paiement est donc

²² MAURY.G, ET MULL.C, « économie et organisation de l'entreprise » édition Foucher, paris, 1980, page 136

associé à celui d'une banque qui, au sein du pool bancaire, offre la date de valeur la plus faible, la tarification est un autre critère de distinction complémentaire. Toutes choses égales par ailleurs²³, le trésorier privilégie le support et la banque qui permet un mouvement de compte à une date la moins aléatoires possible et la plus proche de celle de création de flux, les moyens de paiement documentaire offrent en plus la possibilité de gérer le risque client. Au terme de chapitre, on souligne que la gestion de trésorerie est l'ensemble des choix et procédés qui permettent de garantir la solvabilité de l'entreprise tout en optimisant l'ensemble des produits et des frais de financiers. Elle consiste d'un côté à gérer les moyens de paiement et de financement et d'autre côté à informer les gestionnaires des conséquences de leurs décisions sur la trésorerie.

Section 3 : les missions de trésorier et qualités requises

3.1. Les missions du trésorier

Les principales missions du trésorier sont énumérées dans les points les suivantes :

-la gestion des liquidités²⁴ : il s'agit d'améliorer les équilibrages entre les différents comptes bancaires, d'arbitrer entre les différents mode de financement ou de placement, d'améliorer les procédures et l'organisation des circuits de transmission des flux de trésorerie : les difficultés de la gestion de trésorerie zéro sont dues, d'une part, aux conditions bancaires qui établissent des dates de valeur rétroactives (par exemple, deux jours calendaires) avant la date de présentation pour les émissions de chèque) et, d'autre part, aux fluctuations importantes des encaissements clients que subissent certains entreprises, dans ce dernier cas pour minimiser les frais financiers, il est préférable de ne pas viser un solde zéro, en arbitrant entre une positions créditrice trop importante et une position débitrice trop élevée du compte bancaire ;

-la maîtrise des risques financiers pour mettre l'entreprise à l'abri des risques de change, de taux, de contrepartie (clients et fournisseurs). Dont les conséquences financières pourraient peser lourdement sur la santé de l'entreprise, en particulier en période tourmentée ;

-la négociation des conditions bancaires : elles doivent être les plus avantageuses possibles ;

²³ Marc GAUGAIN, « Gestion de la trésorerie », ED, ECONOMICA, 2004, page 71

²⁴ BELLIER DELIENNE.A, KATH. S « La gestion de trésorerie », Edition 2, ECONOMICA, Paris, 2005, page 14-18

Chapitre I : Les fondements théoriques de la gestion de trésorerie

- la réduction du cout des services bancaires par la maitrise des supports de règlement adéquats, suivie du nécessaire contrôle de la bonne application des conditions négociées ;
- la mise en place des moyens permettant l'optimisation des frais financiers et des produits financiers (arbitrage entre le découvert bancaire et l'escompte d'effet de commerce ou entre le découvert bancaire et le placement ...) tout en respectant la politique stratégique financiers définis par le directeur financier ou la direction générale ;
- la mise en place des procédures améliorant le circuit d'encaissement ; les règlements par chèque reçus des clients doivent être remise en banque le jour même, avant l'heur de caisse, il est donc nécessaire de mettre en place une centralisation des recettes. L'amélioration du circuit des dépenses doit permettre de normaliser les procédures de règlement, des virements internes ou intragroupe ;
- la maitrise des comptes à caractère financier et des engagements hors bilan auprès des commissaires aux comptes ;
- la mise en place d'outils d'aide à la réflexion et à la décision pour la direction générale tels que : divers tableaux de bord, des documents servant à la présentation de l'activité et des budgets annuels ;
- la mise en place d'une veille technologique ; le trésorier doit être attentif à la veille technique, information et financière.

3.2. Les qualités requises du trésorier

La gestion de la trésorerie nécessite de multiples compétences techniques et des qualités humaines en encourageant le dialogue. Elle est devenue très technique et a été évaluée très vite depuis quelques années en matière de réglementation et de législation. La trésorerie est un domaine clé dans la gestion financière d'une entreprise. Pour être efficace dans ce rôle, un trésorier doit posséder certaines qualités et compétences spécifiques, telles que :

a. Organisateur :

Il doit créer de façon stricte une démarche de gestion quotidienne.

B. Technicien

Sachant que la gestion de trésorerie est un domaine technique, le trésorier devra maîtriser les différentes fonctions de son logiciel de trésorerie, quelques éléments de mathématiques financières et le fonctionnement des produits de couverture de change et de taux.

C. Communicateur :

Le trésorier est dépendant des fonctions opérationnelles qui doivent lui fournir de l'information pour alimenter ses prévisions. Il s'agit de convaincre ses interlocuteurs de l'importance de fournir des données exactes en temps voulu.

D. Savoir anticiper :

La plupart des décisions sont prises à partir des flux financiers ou de positions de comptes prévisionnels, donc le trésorier doit prévoir les flux futurs de trésorerie sur différents horizons de temps (quelques jours, plusieurs semaines ou bien une année), il doit aussi savoir quel comportement adopter en fonction des anticipations des taux d'intérêts ; le trésorier gérant des excédents pourra également faire dépendre l'échéance d'un placement de ses anticipations sur les taux d'intérêt aux prochains mois.²⁵

➤ **Compétences techniques :**

Les compétences nécessaires au trésorier sont les suivantes :

- Connaissance en comptabilité ;
- Maîtrise des outils informatiques ;
- Maîtrise des règles de la comptabilité (LSF, SEPA, SOX) ;
- Capacité de synthèse ;
- Maîtrise du fonctionnement des marchés financiers ;
- Connaissance en finance ;
- Maîtrise des normes IFRS ;
- Maîtrise de l'anglais.²⁶

²⁵ SION, M, Gérer la trésorerie et la relation bancaire, 2ème édition, paris : DONUD, 2001, P.27.

²⁶ GUIDE-METIERS, trésorier, 2020. Disponible sur : <http://WWW.guide-metier.ma/metier/tresorier/> (consulté le 20/08/2023).

3.3. L'environnement de l'entreprise et la place du trésorier

Les flux financiers par la trésorerie qui est considéré le cœur de l'entreprise, pour mieux gérer ses flux, le trésorier doit entretenir les relations aussi bien les entités internes de l'entreprise (comptabilité, contrôle de gestion, commerciale, etc.)

3.3.1. Environnement interne

Pour assurer parfaitement sa fonction, le trésorier est conduit à favoriser le contact de la direction générale avec tous les aspects de la trésorerie, à sensibiliser à l'esprit de trésorerie, toutes les personnes concernées, et à faciliter la mise en place des procédures de gestion de trésorerie performantes.

Les principaux interlocuteurs de trésorerie au sein de l'entreprise se présentent comme suit : le comptable, le contrôleur de gestion, le commercial et le directeur général.

3.3.1.1 le comptable

Le service de la comptabilité possède des documents indispensables au trésorier pour établir des prévisions sur un horizon de 1 à 3 mois, tels que les balances clients et fournisseurs. Généralement, tous les paiements que doit effectuer l'entreprise sont centralisés au service de comptabilité et sortent de l'entreprise après être obligatoirement passés par le service trésorerie. Un tel circuit assure au trésorier une information fiable, lui permet d'agir en permanence sur les délais fournisseurs (retarder les décaissements). Lui permet de choisir et de modifier les moyens de paiement.

3.3.1.2 le contrôleur de gestion

Celui qui élabore le différent budget (budget de fonctionnement, budget d'équipement, etc.) qui lui permet de faciliter la préparation des prévisions de trésorerie. La fiabilité de la gestion prévisionnelle de la trésorerie repose sur celle du contrôle de gestion. A l'inverse, la condition de la trésorerie au budget annuel du contrôle de gestion réside essentiellement dans la prévision des charges et produits financiers.

3.3.1.3 Le commercial

Le trésorier a besoin également d'autres informations notamment commerciales. Le responsable commercial d'une entreprise engrange du chiffre d'affaire, mais ne se soucie pas des encaissements de ces clients. Or le chiffre d'affaire n'est réel que s'il est entièrement payé sans retard. Il faut sensibiliser le commercial à l'esprit trésorerie.

3.3.1.4 Le directeur général

Le trésorier doit préparer (une fois par semaine ou mensuellement) une synthèse de la trésorerie permettant au directeur générale de comprendre et d'analyser les opérations financières remarquable. L'absence de cette formalité est souvent due aux deux parties :

Le directeur générale a tort de laisser des activités qu'il ne maîtrise pas, le trésorier a tort de ne pas faire du reporting permettant échange de point de vue avec le directeur général.

3.3.2. Environnement externe

Il comprend :

3.3.2.1 Les banques

Le trésorier fait appel chaque jour à ces banquiers. Auprès de ces derniers le trésorier recherche des moyens de financement ou de produits de placements, des cours de changes, et des analyses ou des outils forger ses propres anticipations.

3.3.2.2 Le marché financier

Parallèlement à l'information fournie par les banquiers, le trésorier doit rester attentif aux différentes analyses des économistes sur la conjoncture et l'évolution des marchés. A cela, le trésorier ajoute son intuition ainsi que son expérience.²⁷

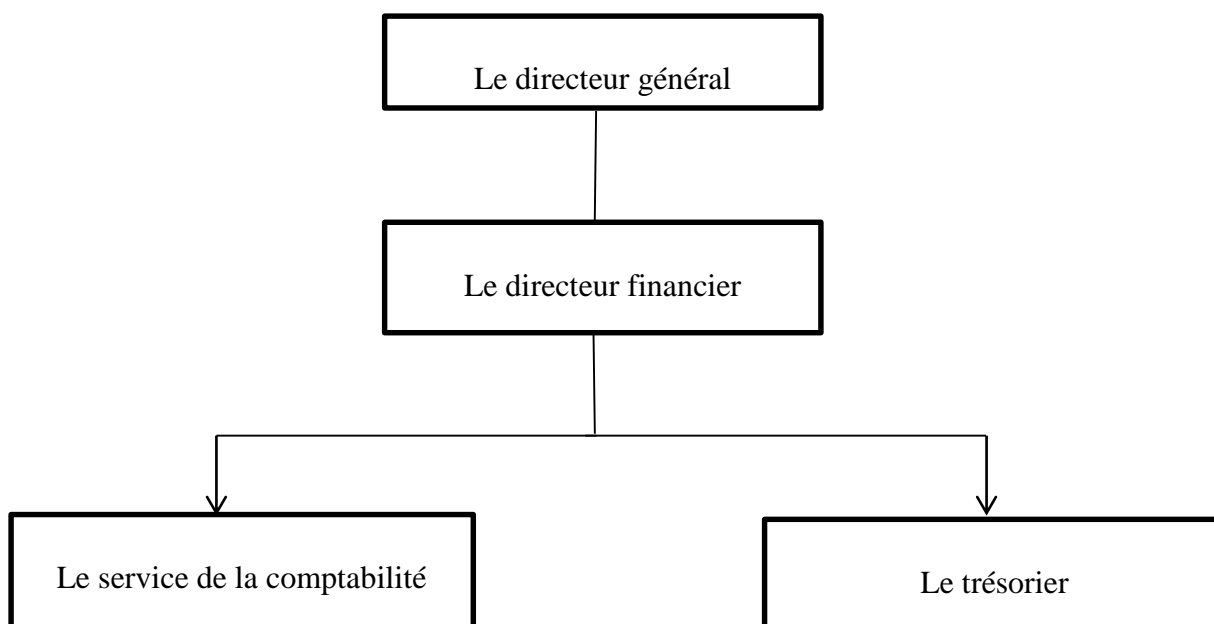
Une bonne gestion de trésorerie consiste à assurer la solvabilité de l'entreprise au moindre coût.

²⁷ www.doclayer.fr. Consulté le 20 /08/2023.

❖ La place du trésorier dans l'entreprise

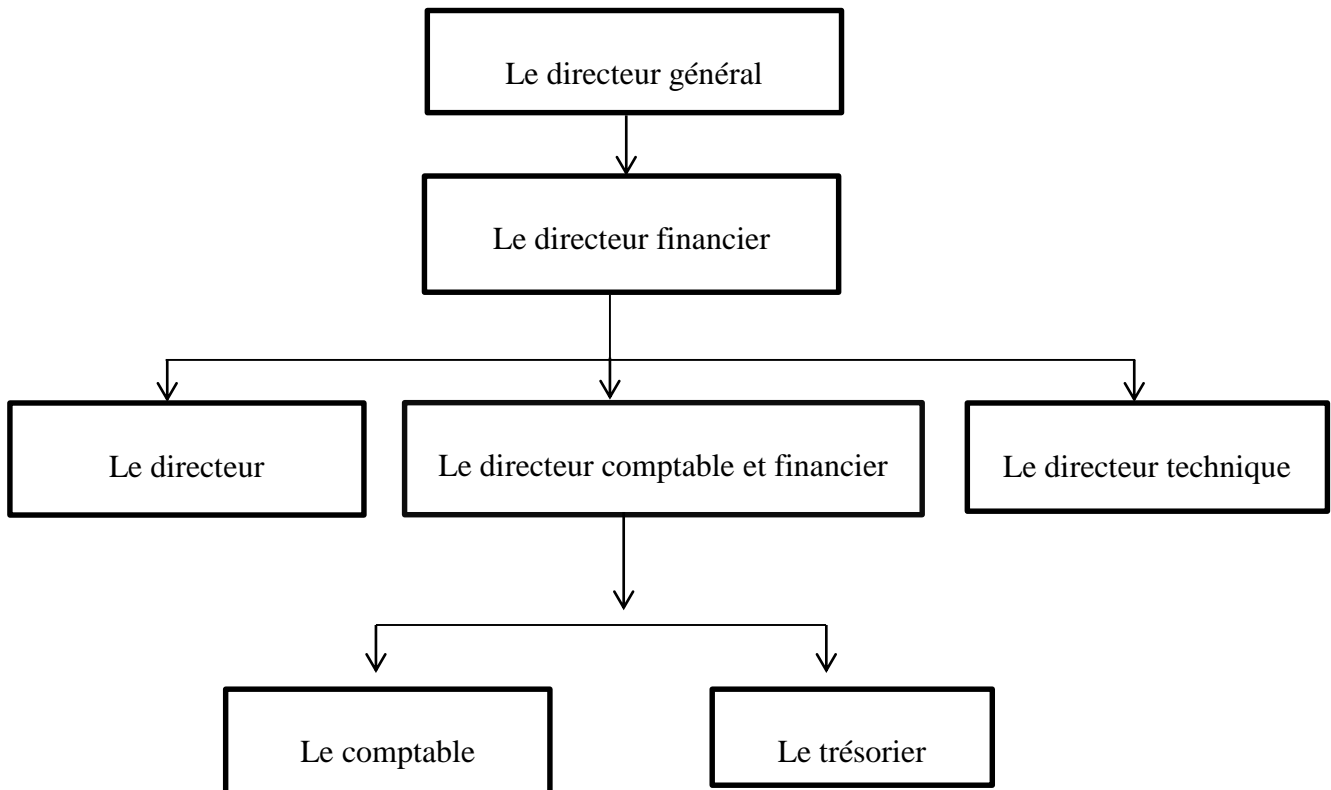
Depuis trente ans, le métier du trésorier a pris une place de plus importante au sein de l'entreprise. De simple caissier gérant la caisse, le trésorier est devenu aujourd'hui un gestionnaire de risque. Le développement des marchés financiers, l'internationalisation des échanges, l'évolution des techniques informatiques ont renforcé la capacité de la fonction de trésorerie à participer à l'optimisation de la gestion financière des entreprises.

Schéma N°01 : la place du trésorier dans la moyenne entreprise



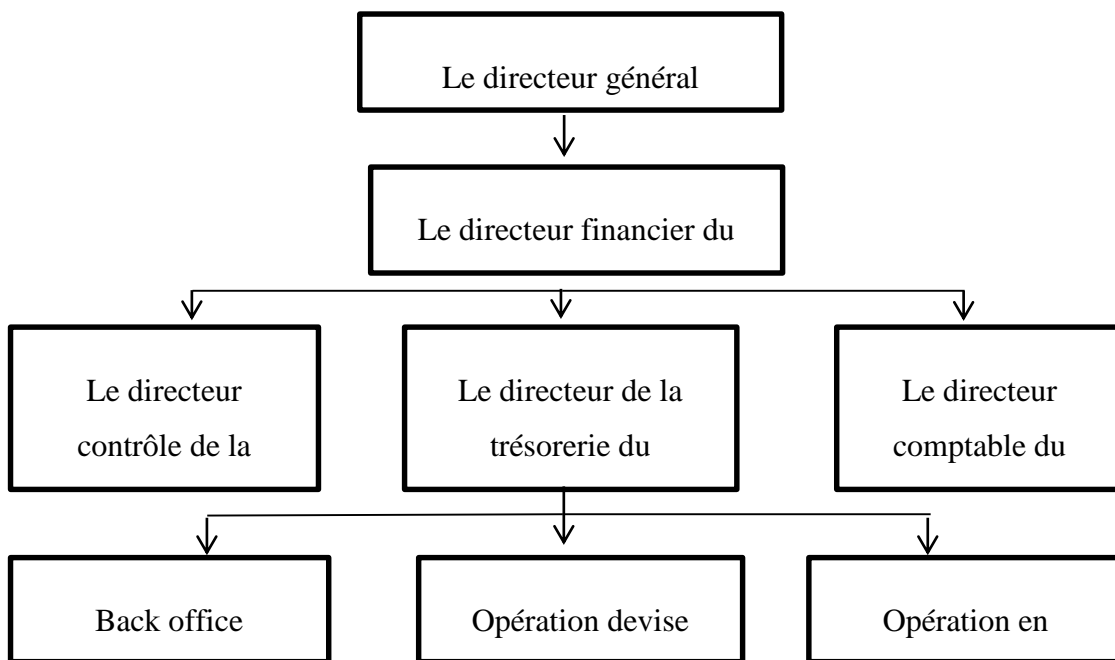
Source : Annie Bellier Delienne, Sarun Khath, Gestion de trésorerie, Ed Economica, Paris, 2000.

Schéma N°02 : La place du trésorier dans la grande entreprise



Source : Annie Bellier Delienne, Sarun khath, Gestion de trésorerie, Ed Economica, Paris, 2000.

Schéma N°3 : La place du trésorier dans les groupes multinationaux



Source : Annie Bellier Delienne, Sarun Khath, Gestion de trésorerie, Ed Economica, paris, 2000.

Les diagrammes présentés ci-dessus représentent une traduction rigoureuse de la fonction ou du service de trésorerie, dans une logique, selon le type de l'entreprise.

Le rôle du trésorier varie en fonction de la taille de l'entreprise. En constate que dans les petite et moyennes entreprises, cette fonction est généralement assumée par la personne en charge de la partie financière (comptable, responsable administratif...). Par contre, dans les grandes entreprises le trésorier travaille en collaboration avec le directeur financier, non seulement il occupe un poste à part entière et a des missions plus complexes, mais aussi, a une part de responsabilité très lourde et sensible à la charge de ce dernier.

A l'international, le trésorier aura, en plus des taches déjà évoquées 3 objectifs principaux :

- Diminuer le risque de change

Le **back office** est l'unité administrative au sein d'une entreprise, qui vise à assurer le traitement des opérations réalisées entre les trois unités en charges respectivement de la gestion des flux de trésorerie, de la gestion de l'endettement et de la gestion des risques.

Le risque de change est le risque de perte lie aux variations du cours de change des lors qu'un agent économique a une dette ou dispose d'une créance en devise étrangères. Le risque de change peut-être éviter si la monnaie de facturation est la monnaie nationale mais pour des raisons commerciales ce n'est pas toujours possible.

- Se couvrir contre le risque de taux

Le risque de taux est le risque de perte subie par une entreprise, une banque ou un gestionnaire sur des placements ou des emprunts. Il existe des outils pour se couvrir contre le risque de taux, par exemple l'achat ou la vente de contrats de futures ou d'option de taux.⁴

- Accélérer la vitesse des transferts pour réduire les couts de trésorerie

Le trésorier va minimiser les couts de trésorerie et réduire les encours flottants en utilisant des crédits aux couts les plus faibles et en diminuant le flot.

Pour réduire ce flot, le trésorier va choisir un moyen de règlement international rapide (téléx ou Swift.). Il va s'adresser à des banques disposant d'un réseau international et susceptible d'effectuer le transfert rapidement.

Conclusion

En conclusion, la gestion de trésorerie demeure un indicateur essentiel de la santé financière d'une entreprise, jouant un rôle déterminant dans sa capacité à honorer régulièrement ses obligations. La gestion de trésorerie a pour mission principale de maintenir la solvabilité de l'entreprise tout en minimisant les coûts associés à son financement, ce qui inclut la gestion des disponibilités, qu'elles se trouvent en banque, au sein des centres de chèques postaux ou dans les caisses internes de l'entreprise.

Il est primordial de souligner que la trésorerie occupe une position centrale dans l'ensemble des opérations de l'entreprise, qu'elles soient liées à ses activités courantes ou à d'autres aspects de son fonctionnement. En tant que mesure concrète exprimée en termes monétaires, la gestion de trésorerie traduit l'impact financier de toutes les décisions prises et de toutes les opérations effectuées au sein de l'entreprise.

Ainsi, il est impératif que les entreprises accordent une attention particulière à la gestion de leur trésorerie, en veillant à maintenir un équilibre entre les besoins en liquidités et la rentabilité globale. Une gestion judicieuse de la trésorerie permet non seulement de faire face aux obligations financières, mais aussi de maximiser la performance financière de l'entreprise, ce qui en fait un élément essentiel pour sa pérennité et son succès sur le long terme.

Chapitre II : La trésorerie et l'analyse financière

Introduction

Afin d'évaluer ses capacités à faire face au besoin financiers, l'entreprise se sert de l'analyse financière. Pour cela elle dispose de ressources propres qui lui permettent de satisfaire ces besoins même à long terme.

L'analyse de la trésorerie est très importante afin d'apprécier sa pertinence et sa valeur, et de traiter ses situations pour pouvoir la contrôler et trouver la meilleure façon de son fonctionnement.

A travers ce chapitre. On va essayer les différentes techniques d'analyse de la trésorerie de l'entreprise, à savoir : l'analyse de la trésorerie par le bilan, par les différents ratios et par les flux et enfin l'analyse de la rentabilité par le compte de résultat.

Section 1 : Analyse de la trésorerie par le bilan

La trésorerie peut être déterminée à un moment donné à partir du bilan comptable de l'entreprise. Le calcul de certains éléments financiers permet de connaître leurs montants mais surtout de les comprendre et les justifier. L'utilisation du bilan comptable quant à elle reste néanmoins insuffisante, pour cela les analystes financiers et les trésoriers préconisent d'utiliser un bilan simplifié et retraité appelé, le bilan fonctionnel.²⁸

1.1. Le bilan fonctionnel

Le bilan fonctionnel est une lecture du bilan qui procède à un classement des différentes opérations réalisées par l'entreprise selon des fonctions (fonction d'exploitation, fonction d'investissement, fonction de financement...), auxquelles elles se reportent. L'analyse fonctionnelle a pour objectif d'étudier les conséquences financières (principalement sur la trésorerie) de ces différentes opérations. Le bilan fonctionnel est obtenu à partir du bilan avant répartition. Les emplois et les ressources sont évalués à leur valeur d'origine (brute).²⁹

1.1.1. Les objectifs du bilan fonctionnel

Le bilan fonctionnel a pour objectifs ³⁰:

- ❖ D'apprécier la structure financière fonctionnelle de l'entreprise, dans une optique de continuité de l'activité ;
- ❖ D'évaluer les besoins financiers et le type de ressources dont dispose l'entreprise ;
- ❖ De déterminer l'équilibre financier en composant les différentes masses du bilan classés par fonctions et en observant le degré de couverture des emplois par les ressources ;
- ❖ De calculer la marge de sécurité financière de l'entreprise ;
- ❖ D'apprécier le risque de défaillance ;
- ❖ De permettre la prise de décision ;

1.1.2. Elaboration du bilan fonctionnel

Le bilan fonctionnel qui représente à un moment donné le déroulement des différents cycles est celui proposé par le plan comptable, selon la conception horizontale, c'est-à-dire une lecture

²⁸ GAUGIN, M., SAUVEE-CRAMBERT, Op. Cit., 2007, p.5.

²⁹ STEPHANY. E, « Gestion financière », 2^{ème} édition Economica, Paris, 2000, page 107.

³⁰ GRANDGUILLOT.B et GRANDGUILLOT.F, « L'analyse financière », 21^{ème} édition, Gualino, Paris, 2017, page 10.

horizontale du bilan fondée sur le principe d'affectation des emplois stables aux ressources stables. Le critère retenu n'est plus la notion de permanence comme dans l'analyse patrimoniale mais celui de stabilité. La durée des actifs ou des passifs importe peu et ne consiste plus une discrimination entre les différents éléments du bilan³¹.

1.1.2.1. Les emplois stables

Correspondent aux immobilisations corporelles, incorporelles ou financières évaluées à leurs prix d'acquisition ou à leurs coûts de revient. Puisqu'il s'agit des valeurs d'origine, les montants retenus sont bruts dont il faut éliminer l'incidence des réévaluations qui ont été éventuellement pratiquées. Par ailleurs, afin de travailler sur l'ensemble des emplois mis à la disposition de l'entreprise, l'analyse fonctionnelle préconise de réintégrer les actifs acquis par crédit-bail. Bien que n'appartenant pas juridiquement à l'entreprise, ces actifs concourent pourtant à son activité. Cette réintégration peut se faire à partir des informations fournies en annexe du bilan comptable. Les frais d'établissement, les charges à réparti sur plusieurs exercices, ne constituent plus des non valeurs à éliminer comme dans l'approche patrimoniale mais des emplois stables à retenir pour leurs montants bruts, puisqu'il faut les financer.

1.1.2.2. Les ressources stables

Elles regroupent :

- Les capitaux propres avant répartition diminués éventuellement du capital souscrit non appelé ;
- Les amortissements et toutes les provisions pour risques et charges ainsi que celles relatives à l'actif circulant ;
- Les dettes financières quel que soit leur échéance, diminuées des primes de remboursement s'il s'agit d'emprunts obligataires, des concours bancaires courants reclassés avec la trésorerie négative, des intérêts courus reclassés en dettes divers.

Pour compenser la réintégration des biens financés par crédit-bail à l'actif, le montant des amortissements cumulés et le montant de l'emprunt, correspondant à l'acquisition du bien si cela avait été le cas, sont rajoutés au passif.

³¹ GAUGAIN.M et SAUVEE-CRAMBERT. R, Op. Cit., page 17-18.

Chapitre II : La trésorerie et l'analyse financière

Les autres éléments du bilan sont ventilés selon qu'ils appartiennent aux opérations d'exploitation de l'entreprise, aux opérations hors exploitation ou aux opérations de trésorerie.

A l'actif, on distingue :

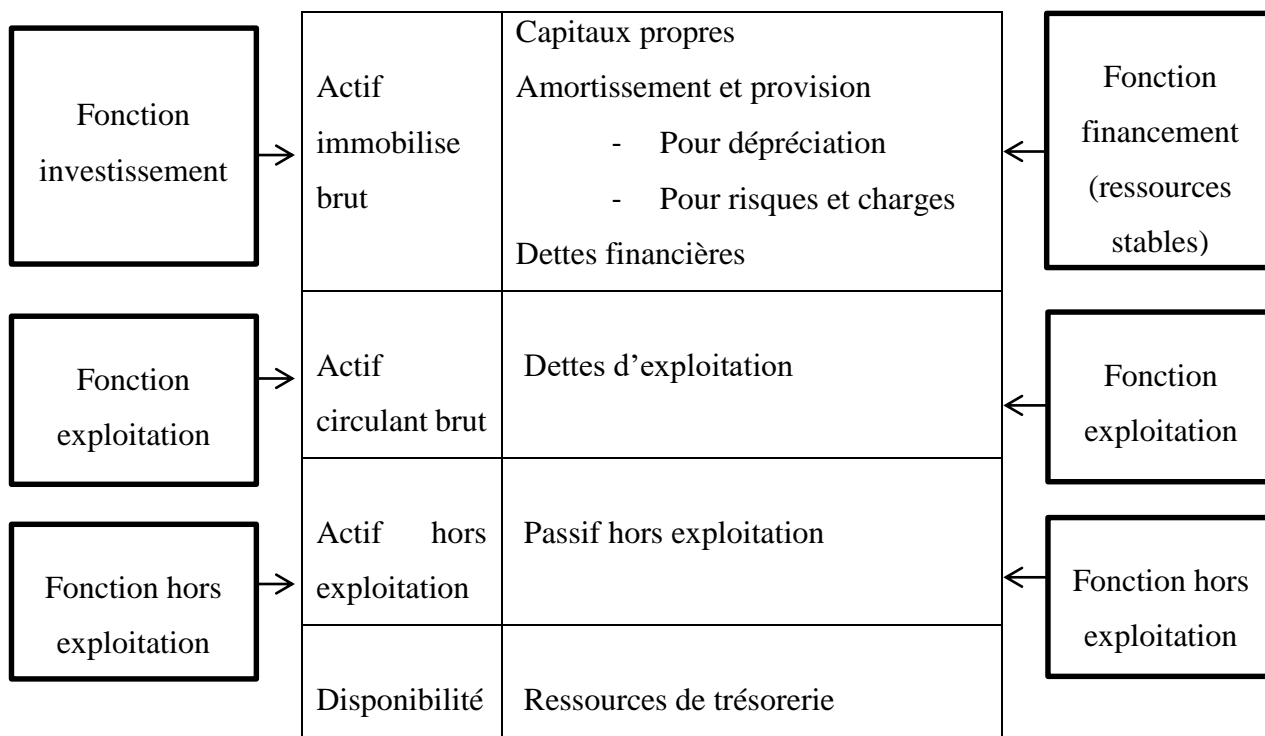
- **L'actif circulant d'exploitation brut** regroupant les stocks, les avances et acomptes conversion actif s'ils sont liés à des créances clients et les créances clients. Concernant ce dernier poste, c'est l'encours clients global qui doit être retenu indépendamment du montant finance par escompte. Il est donc indispensable de réintégrer et d'ajouter aux créances inscrites au bilan le montant des effets escomptés non échus figurant dans les engagements hors bilan ;
- **L'actif circulant hors exploitation brut** incluant les créances diverses, les charges constatées d'avance relatives au hors exploitation et, en particulier, selon le plan comptable les valeurs mobilières de placement sauf celles dont le montant est liquide et sans risque de perte en capital ;
- **L'actif de trésorerie** comprenant les disponibilités de l'entreprise.

Au passif, la même logique est retenue permettant de mettre en évidence les dettes circulantes :

- **Les dettes d'exploitation** comprenant les avances et acomptes reçus, les produits constatés d'avance relatifs à l'exploitation, les encarts de conversion passif et les dettes fournisseurs (matières, fiscales et sociales sauf l'impôt société) ;
- **Les dettes hors exploitation** intégrant des dettes diverses (sur immobilisation), des produits constatés d'avance hors exploitation, les intérêts courus des emprunts dès l'impôt société ;
- **Le passif de trésorerie** regroupant les concours bancaires courants, les soldes créditeurs de banque, plus le montant des effets escomptés non échus qui représente une modalité particulière du financement à court terme de l'entreprise.

1.1.3. La structure du bilan fonctionnel simplifié :

Schéma N°04 : bilan fonctionnel simplifié³²



Source : GAUGIN, M.SAUVÉE-CRAMBERT, Gestion de la trésorerie. Paris : ECONOMICA, 2007, p. 19.

Tableau N°01 : Bilan fonctionnel³³

ACTIF	PASSIF
<p>Emplois stables :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Immobilisation brutes - Immobilisation incorporelles - Immobilisation corporelles - Immobilisation financière <p>Actif circulant d'exploitation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Stocks - Avances et acomptes versés - Créances clients 	<p>Ressources stables :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Capitaux propres - Amortissement et provisions - Dettes financières <p>Passif circulant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dettes d'exploitations - Dettes hors exploitations

³² GAUGIN, M., SAUVÉE-CRAMBERT, Op. Cit., p. 19.

³³ BARREAU, J., DELHAYE, J., Gestion financière, France : DUNOD, 2003, p. 149.

- Charges constatées d'avance	Trésorerie passive :
Actif circulant hors exploitation :	
- Créances diverses	- Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque
- Intérêts courus	- Effets escomptés non échus
- Créances sur immobilisation	
Actif de trésorerie :	
- Disponibilités	

Source : BARREAU, J., DELHAYE, J., gestion financière, France : DONUD, 2003, P. 149.

1.2. Le bilan financier

Le bilan financier appelé aussi le bilan liquidité donne une image de la valeur du patrimoine de l'entreprise³⁴. Il est un indicateur du risque d'insolvabilité et de faillite de l'entreprise. Il s'obtient généralement à partir d'un bilan comptable après répartition du résultat, retraité en masse homogènes, selon le degré de liquidité³⁵ des actifs et le degré d'exigibilité³⁶ des passifs. Les postes du bilan financier sont évalués à leur valeur actuelle (nette).

1.2.1. L'objectif du bilan financier

L'élaboration d'un bilan financier pour l'entreprise est d'une importance majeure. Les objectifs de celui-ci sont retracés dans les points suivants :

- L'objectif du bilan financier est de faire apparaître le patrimoine réel de l'entreprise et d'évaluer le risque de non liquidité de celle-ci ;
- La capacité de l'entreprise à faire face à ses dettes à moins d'un an à l'aide de son actif courant ;
- Le bilan financier permet de renseigner les actionnaires, les banquiers et les tiers sur la solvabilité réelle de l'entreprise, sur son degré de liquidité, la couverture de ses investissements et son autonomie financière ;
- De porter une appréciation sur la situation financière et les performances de l'entreprise ;

³⁴ STEPHANY. E, Op.cit., page 116.

³⁵ La Liquidité est l'aptitude à transformer rapidement en argent liquide en élément d'actif.

³⁶ L'exigibilité est l'aptitude de l'entreprise à rembourser rapidement ses dettes envers ses partenaires.

- Il permet de mettre en évidence le degré d'exigibilité des éléments du passif et le degré de liquidité des actifs³⁷.

1.2.2. Elaboration du bilan financier

L'élaboration du bilan financier nécessite des regroupements ainsi que des retraitements des éléments de l'actif et du passif. Cela se fait en utilisant l'information contenue dans les notes de bas de bilan et annexes accompagnant obligatoirement les documents comptables comme l'état des échéances des créances et des dettes.

1.2.2.1. Retraitements à l'actif du bilan

À l'actif du bilan, les corrections concernent l'actif immobilisé, d'une part, l'actif circulant, d'autre part.

- **L'actif immobilisé**

L'analyse doit considérer deux postes :

- **Les immobilisations incorporelles**

En principe on assimile les frais d'établissement, les frais de recherche et développement, les charges à répartir sur plusieurs exercices et les primes de remboursement des obligations se situant dans les comptes de régularisation à des non-valeurs, puisqu'il s'agit d'élément comptable qui ne peuvent générer des rentes de fond. Par conséquent il faut les éliminer c'est-à-dire les diminuer du total de l'actif immobilisé ;

- **Les immobilisations financières**

Dans le cas où la durée de certaines immobilisations financières est inférieure à un an, il convient de les exclure de ce poste et de les intégrer dans les valeurs mobilières de placement. Par ailleurs il est nécessaire d'ajouter les autres actifs du bilan qui présentent une durée supérieure à un an, comme les charges constaté d'avance ou certain créance a plus d'un an.

³⁷ M.GAUGAIN, R-S .CRAMBERT, « Gestion de la trésorerie », Edition ECONOMICA, PARIS 2007, P 6.

- **L'actif circulant**

Il faut regrouper un certain nombre de postes d'actif afin de faire sortir trois grandes catégories d'actifs :

- Les stocks ;
- Les créances : créances clients et comptes rattachés, les avances et les acomptes versés sur commandes en cours, les charges constatées d'avance à moins d'un an, les créances diverses et écarts de conversion d'actif. Certains analystes préconisent la prise en compte des effets escomptés non échus, ainsi que les cessions de créances professionnelles, inscrits en hors bilan avec une contrepartie au passif en concours bancaires ;
- Les disponibilités : qui correspondent aux fonds disponibles dans l'entreprise : les comptes banques, comptes chèque postaux, comptes caisse et valeurs mobilières de placement³⁸.

1.2.2.2. Retraitement au passif du bilan

Les retraitements concernent les capitaux propres, les dettes à long et moyen terme et les dettes à court terme.

- **Les capitaux propres**

A partir des fonds propres comptables, il convient :

- Les diminuer du montant des non-valeurs éliminées à l'actif ;
- Enlever et de considérer comme dettes à court terme la part des dividendes incluse dans le résultat qui sera versée au cours des prochains mois (le bilan liquidité est un bilan après répartition du résultat) ;
- Enlever les prêts participatifs et de les assimiler à des dettes à long et moyen terme ;
- Ajouter la part de provisions pour risques et charges (nette d'impôt) considérée comme une réserve de fonds si elle est devenue sans objet réel ;
- Ajouter les obligations convertibles dont la conversion est assurée sous moins de cinq ans ;
- Ajouter le montant des comptes courants d'associés s'ils sont considérés comme bloqués.

³⁸ GAUGAIN. M et SAUVEE-CRAMBERT. R, Op.cit. , page 8.

Chapitre II : La trésorerie et l'analyse financière

- **Les dettes à court terme (moins d'un an) :** diverses catégories de dettes peuvent être distinguées :
 - Les avances et les acomptes reçus sur commandes en cours, les dettes fournisseurs, les dettes fiscales, et les dettes sociales ;
 - La partie des provisions pour risques et charges réelles, c'est-à-dire décaissable à moins d'un an ;
 - Les écarts de conversion de poste du passif ;
 - La partie des produits constatés d'avance à moins d'un an ;
 - Les dettes diverses ;
 - Les dividendes à payer ;
 - Les dettes financières arrivant à échéances ;
 - Les concours bancaires courants.

1.2.3. La présentation du bilan financier

Le bilan financier se présente comme suit :

Tableau N° 02 : Présentation du bilan financier après retraitement

Actif (degré de liquidité)	Passif (degré d'exigibilité)
Actif à plus d'un an	Passif à plus d'un an
Actif immobilisé net + Plus-values latentes + Part de l'actif circulant net à plus d'un an (stocks outil, créances...) + Charges constatés d'avances à plus d'un an - Moins-values latentes - Part de l'actif immobilisé net à moins d'un an - Capital souscrit-non appelé	Capitaux propres + Plus-values latentes + Comptes courants bloqués + Ecart de conversion- passif - Part d'écart de conversion actif non couverte par une provision - Impôt latent sur subventions d'investissement et provisions réglementées

Postes constituant l'actif fictif net à éliminer	- Actif fictif net
Frais d'établissement	- Moins-values latentes
Primes de remboursement des obligations	Dettes à plus d'un an
Charges à répartir	+ Provisions à plus d'un an
	+ Impôt latent à plus d'un an sur subvention et d'investissement et provisions réglementées
	+ Produits constatés d'avances à plus d'un an
Actif à moins d'un an	Passif à moins d'un an
Actif circulant net	Dettes fournisseurs, sociales, fiscales, diverses
- Part de l'actif net à plus d'un an	+ Dettes financières à moins d'un an
+ Charges constatés d'avance à moins d'un an	+ Provisions à moins d'un an
+ Part de l'actif immobilisé à moins d'un an	+ Impôt latent à moins d'un an sur subventions d'investissement et provisions règlementées
+ Effets escomptés non échus	+ Effets escomptés non échus
+ Capital souscrit-non appelé	+ Produits constatés d'avance à moins d'un an
+ Part d'écart de conversion actif couverte par une provision	

Source : GRANDGUILLOT. B et GRANDGUILLOT. F, (2017), Op.cit., page 138.

1.3. La détermination de la trésorerie par l'équilibre financier

L'équilibre financier de l'entreprise peut être appréhendé dans un premier temps à partir de son bilan. Celui-ci répertorie à l'actif ses différents investissements ou emplois et, au passif, les ressources mobilisées pour les financer. Dans ce contexte, la trésorerie est la différence entre le fonds de roulement (FR) et le besoin de fonds de roulement (BFR) de l'entreprise

1.3.1. Le fond de roulement

Le fonds de roulement est le surplus des ressources dégagées par l'entreprise pour financer son cycle d'exploitation et assurer une trésorerie équilibrée³⁹.

Selon **COHEN. F** le fond de roulement «est un instrument d'équilibre financier statique, représente l'excédent des capitaux permanent sur la valeur des investissements nets, pour permettre

³⁹ RAMA, Pierre. Analyse et diagnostic financier, Edition d'organisation, Paris, France, 2001. p. 71.

Chapitre II : La trésorerie et l'analyse financière

la formulation et le calcul du FRN, le bilan doit être organisé en grande masse regroupent les éléments de l'actif et du passif sur la base d'un critère de durée⁴⁰».

- **Le calcul du fond de roulement**

Le fonds de roulement peut être calculé par deux méthodes ; par le haut du bilan et par le bas du bilan. Ces deux méthodes sont présentées par les formules ci-après :

- **Première méthode** : à partir du haut de bilan

$$\text{FR} = \text{Capitaux permanents} - \text{actif immobilisés}$$

- **Deuxième méthode** : à partir du bas de bilan

$$\text{FR} = \text{Actif Circulant} - \text{DCT}$$

- **L'interprétation du fond de roulement**

L'interprétation du fonds de roulement se base sur trois (03) cas suivants :

- **FR > 0** Un FR positif (+) signifie que l'entreprise arrive à financer l'intégralité de ces immobilisations par ces capitaux permanents, et de dégager un excédent des ressources qui lui permet de couvrir une partie de son cycle d'exploitation ;
- **FR < 0** Un fonds de roulement qui est négatif (-), signifie que les capitaux permanents n'arrivent pas à financer l'intégralité des immobilisations, autrement dit l'entreprise finance une partie de ces immobilisations par ces dettes à court terme (DCT), dans ce cas la situation de l'entreprise est délicate (difficile) ;
- **FR = 0** Le fonds de roulement nul, cela indique une harmonisation total entre la structure des emplois et des ressources, c'est-à-dire que les actifs immobilisés sont financés seulement par les capitaux permanents, et les actifs circulants couvrent strictement les dettes à court terme⁴¹.

⁴⁰ COHEN Elie, analyse financière, édition ECONOMICA, 4ème édition, paris 1997, page 271

⁴¹E.SERGE. Analyse et diagnostic financiers. Edition EYROLLES. Paris 1992

1.3.2. Le besoin en fonds de roulement

Le Besoin en fonds de roulement (BFR) traduit le besoin de financement du cycle d'exploitation (l'activité de la structure). Il résulte de décalage dans le temps entre les encaissements et les décaissements. Il s'agit d'un besoin de financement structurel à court terme que génère le cycle d'exploitation.

Pendant le cycle d'exploitation, il existe un décalage entre les opérations (achat, prestations) et la transformation en encaisses réelles de ces opérations. L'existence de ces décalages entre flux réels et flux financiers est à l'origine du besoin en fonds de roulement⁴²

- **Calcul du besoin en fond de roulement**

Le besoin en fonds de roulement se calcule par deux méthodes différentes :

- **La 1^{ère} méthode**

$$\text{BFR} = (\text{valeurs d'exploitation} + \text{valeurs réalisables}) - (\text{Dettes à court terme} - \text{Dettes à long terme})$$

- **La 2^{ème} méthode**

$$\text{BFR} = (\text{Actifs circulant} - \text{Valeur Disponible}) - (\text{Dettes à court terme} - \text{Dettes à long terme})$$

- **Interprétation du besoin de fonds de roulement**

- **Premier cas : BFR > 0** Le BFR est positif : on dit que l'entreprise a un besoin de financement d'exploitation, donc les actifs circulants sont supérieurs aux dettes circulantes. L'entreprise doit donc financer ses besoins à court terme soit à l'aide de son excédent de ressources à long terme (fonds de roulement), ou à l'aide des ressources financiers complémentaires à court terme (concours bancaires) ;

⁴² A.BOUTELEY, L WIART, M.L'HOSTIS, «fiche pratique de gestion, gestion financière», décembre 2009.

Chapitre II : La trésorerie et l'analyse financière

- **Deuxième cas : BFR < 0** Le BFR est négatif signifie qu'il y a un excédent des ressources d'exploitation, dans ce cas les ressources cycliques (DCT) sont supérieures aux emplois cycliques (VE+VR) ;

- **Troisième cas : BFR = 0** : Cette situation signifie que les dettes à court terme financent la totalité des emplois à court terme, sans dégager un excédent de ressource à court terme⁴³.

1.3.3. La trésorerie nette

La trésorerie nette l'ensemble d'actifs dont dispose l'entreprise (liquidité) pour assurer ses paiements à court terme et faire face aux engagements engendrés par l'activité⁴⁴.

Selon **Beatrice** et **GANGUILLAT. F** «la trésorerie nette est le résultat de la comparaison, à une date donnée, du fond de roulement net global et du besoin en fond de roulement.

Donc, trésorerie nette exprime l'excédent ou l'insuffisance de fond de roulement net global après le financement des besoins en fond de roulement⁴⁵».

❖ **Calcul de la trésorerie nette** : on peut calculer la trésorerie nette par deux méthodes différentes :

➤ **Par le haut du bilan financier** :

Elle se calcul comme suit :

$$\text{Trésorerie nette} = \text{Fonds de roulement (FR)} - \text{Besoin en Fonds de roulement}$$

➤ **Par le bas du bilan financier** :

Par le bas du bilan, la trésorerie nette se calcul comme suit :

$$\text{Trésorerie nette} = \text{Disponibilité} - \text{Dettes Financière à Court Terme}$$

⁴³MICHELIS, GERER, La trésorerie et la relation bancaire, EDITION DUNOD, PARIS 2003, p7

⁴⁴ E. SERGE. ANALYSE ET DIAGNOSTIC FINANCIERS. 2EMEEDITION, EYROLLES, PARIS, 1992.

⁴⁵ BEATRICE ET FRANCIS GANGUILLOT, analyse financière, 4^{ème} édition, page 121

• Interprétation de la trésorerie nette

- **1^{er} cas : si le $TN > 0$** c'est-à-dire $FR > BFR$ donc la trésorerie est positive une trésorerie positive, cela signifie que les capitaux permanents arrivent à financer les valeurs immobilisées et à dégager un surplus du fond de roulement qui sert à financer le besoin du fond de roulement ;

- **2^{ème} cas : si le $TN < 0$** c'est-à-dire $FR < BFR$ donc la trésorerie est négative une trésorerie négative, cela signifie que les capitaux n'arrivent pas à financer les immobilisations, et une partie des valeurs immobilisées est financée par les dettes à court terme, donc dans ce cas l'entreprise dispose d'une liquidité insuffisance ;

- **3^{ème} cas : si le $TN = 0$** c'est-à-dire $FR = BFR$ donc la trésorerie est nulle une trésorerie nulle, signifie que les capitaux arrivent à financer les valeurs immobilisées sans dégager un excédent, dans ce cas il est préférable d'augmenter le fond de roulement et réduire le besoin en fonds de roulement.

1.3.4. Les signes de la trésorerie

Le tableau ci-dessous récapitule l'ensemble des situations de trésorerie que peuvent rencontrer les entreprises, que la trésorerie soit positive ou négative, trois scénarios sont à chaque fois envisageables, soit au total 6 possibilités.

Tableau N°03 : présentation les signes de la trésorerie

Cas	Trésorerie	FR	BFR	Conditions
1	+	+	-	/
2	+	+	+	$FR > BFR$
3	+	-	-	$FR < BFR$
4	-	-	+	/
5	-	+	+	$FR < BFR$
6	-	-	-	$FR > BFR$

Si la trésorerie est positive :

- Cas n° 1, l'entreprise dispose d'un **FR** et son cycle d'exploitation génère des excédents de financement, cette situation est de loin la plus confortable ;

- Cas n°2, l'entreprise dispose d'un **FR** suffisant pour faire face au **BFR**, l'équilibre est assuré ;
- Cas n°3, l'entreprise ne dispose pas de **FR**, celui-ci est négatif, par ailleurs, son cycle génère des excédents, ces derniers étant inférieurs en valeur absolue au **FR**, la trésorerie demeure positive ;

Cette dernière situation est celle bien connue des hypermarchés, disposant de peu de stocks, créances clients, et de crédits de fournisseur longs et importants, le secteur de la grande distribution bénéficie d'excédents de financement qui peuvent lui permettre de financer une partie de ses investissements et donc de tolérer un **FR** négatif.

Si la trésorerie est négative :

- Cas n°4, l'entreprise génère un **FR** négatif et son cycle un **BFR** positif ; situation critique d'une entreprise qui assure mal le financement de ses investissements et dont le cycle nécessite un financement ;
- Cas n°5, le **FR** est inférieur au **BFR**, situation assez classique de l'entreprise dont l'évolution du **FR** ne suit pas celle du **BFR**, en cas de croissance importante ;
- Cas n° 6, tant le **FR** que le **BFR** sont négatifs mais le **FR** en valeur absolue est supérieur au **BFR**⁴⁶.

Section 2 : L'analyse de la trésorerie par la méthode des ratios

L'analyse par la méthode des ratios est une analyse statique qui permet d'apprécier la situation économique et financière de l'entreprise, d'effectuer et d'enrichir les études comparatives entre deux ou plusieurs secteurs de même activité.

2.1. Définition d'un ratio

Le ratio est un rapport entre deux grandeurs caractérisant la situation financière, le potentiel et l'activité de l'entreprise. L'exploitation du résultat ainsi obtenu permet de faciliter la tâche de l'analyste financier.

⁴⁶MARC GAUGAIN, ROSELYNE SAUVEE, « Gestion de la trésorerie », ED.ECONOMICA, France, 2004, page 25

Le rapport entre les différentes masses servira de base à l'étude critique. Le ratio peut être examiné au travers de son évolution sur plusieurs années afin de déterminer la tendance et le choix fait par l'entreprise⁴⁷.

L'étude des ratios permet de :

- Suivre et de mesurer l'évolution des performances économiques et financières ainsi que des structures de l'entreprise dans le temps
- Effectuer des comparaisons interentreprises de secteurs d'activité identiques par rapport aux usages de la profession ;
- Se référer à des ratios standards⁴⁸.

Les ratios habituellement utilisés peuvent être classés en trois groupes :

- Les ratios de rotation ou de gestion ;
- Les ratios de liquidités ;
- Les ratios de solvabilités ;

2.2. Les ratios de rotation ou de gestion

Les ratios de rotation sont essentiels pour l'analyse du besoin en fonds de roulement d'exploitation. Ils mesurent le volume d'activité de l'entreprise d'une manière générale, c'est des ratios qui permettent de mesurer la vitesse de rotation des biens réels (stocks) et des biens financiers (créance et dettes) et ils permettent de comprendre l'évolution de l'équilibre financier.

Ces ratios mesurent l'efficacité de gestion d'entreprise. Les principaux ratios de gestion sont : le délai de rotation des stocks, le délai de rotation du crédit clients et le délai de rotation du crédit fournisseurs.

⁴⁷ CHIHA. K « gestion de stratégie financière », édition Houma, Alger, 2006, page 40.

⁴⁸ GRANDGUILLOT. B et GRANDGUILLOT. F, (2017), Op.cit., page 155.

2.2.1. Le délai de rotation des stocks

Ce ratio mesure la durée d'écoulement des stocks, elle doit être appréciée en prenant en compte la nature et la saisonnalité de l'activité. Un allongement de cette durée entraîne une augmentation du besoin en fonds de roulement d'exploitation et inversement⁴⁹.

$$\begin{aligned}\text{Le délai de rotation des stocks} &= (\text{stocks moyen MSES} / \text{coût d'achat MSES}) \times 360 \\ &= (\text{stocks moyen MP} / \text{coût d'achat MP}) \times 360\end{aligned}$$

2.2.2. Le délai de rotation du crédit clients

Ce ratio mesure la durée moyenne en jour du crédit consenti par l'entreprise à ses clients, un allongement de la durée a pour effet d'augmenté le niveau du besoin en fonds de roulement d'exploitation et inversement. Ce dernier peut être dû, soit à une mauvaise gestion de la relance des clients soit à la clientèle, dans ces deux cas des mesures correctives doivent être prises⁵⁰.

$$\begin{aligned}\text{Le délai de rotation du crédit clients} &= (\text{créances clients et comptes} \\ &\quad \text{rattaches} + \text{effets escomptes non échus} / \text{CA (TTC)}) \times 360\end{aligned}$$

2.2.3. Le délai de rotation du crédit fournisseurs

Ce ratio mesure la durée moyenne en jour du crédit obtenu par l'entreprise de la part de ses fournisseurs. Il doit être, en principe, supérieur au ratio du crédit clients.

Un allongement de la durée a pour effet de réduire le niveau du besoin en fonds de roulement d'exploitation.

Cependant, il est nécessaire de vérifier que l'allongement du crédit fournisseurs ne résulte pas de difficultés à respecter les échéances⁵¹.

⁴⁹ GRANDGUILLOT. B et GRANDGUILLOT. F, (2006), Op.cit., page 120.

⁵⁰ Idem, p.120.

⁵¹ Idem, p. 120.

Le délai de rotation du crédit fournisseurs = (Dettes fournisseurs et comptes

2.3. Ratios de liquidités

La liquidité du bilan traduit la capacité de l'entreprise à payer ses dettes à court terme. Son évolution est appréciée dans le temps et dans l'espace à l'aide de trois ratios à savoir⁵² :

2.3.1. Ratio de liquidité générale

Ce ratio mesure la capacité de l'entreprise à faire face à ces dettes à court terme, il doit être supérieur ou égal à 1. Il se calcul comme suit :

Ratio de liquidité générale = actif circulant/dettes à court terme

- ❖ Si **RLG = 1** : signifie que l'actif circulant est équivalent au passif circulant, par conséquent les capitaux permanents compensent seulement l'actif immobilisé (FR=0) ;
- ❖ Si **RLG < 1** : signifie que le FR est négatif ;
- ❖ Si **RLG > 1** : signifie l'existence d'un FR positif qui assure théoriquement la liquidité de l'entreprise⁵³.

2.3.2. Ratio de liquidité restreinte

Ce ratio mesure la capacité de l'entreprise à payer ses dettes à court terme à l'aide de l'encaissement des créances et de la trésorerie disponible. Il doit être proche de 1.

RLR = Créances à moins d'un an + disponibilités / Dettes à moins d'un

Toutefois, lorsque ce ratio est sensiblement inférieur à 1, il peut traduire non pas des difficultés financières mais au contraire une gestion de trésorerie proche de zéro⁵⁴.

⁵²GRANDGUILLOT.B et GRANDGUILLOT.F, (2017), Op. cit, page 144.

⁵³GAUGAIN.M et SAUVEE-CRAMBERT.R, Op.cit., page 145.

⁵⁴ GRANDGUILLOT. B et GRANDGUILLOT. F, (2017), Op.cit., page 145.

2.3.3. Ratio de liquidité immédiate

Ce ratio mesure la capacité de l'entreprise à payer ses dettes à court terme en utilisant ses disponibilités :

$$\text{Ratio de liquidité immédiate} = \text{Disponibilités} / \text{Dettes à moins d'un an}$$

Il est devenu peu significatif en raison des découverts bancaires accordés aux entreprises et de la gestion de trésorerie proche de zéro⁵⁵.

2.4. Ratio de solvabilité

En cas de liquidation par manque de liquidités, l'entreprise reste solvable dans la mesure où l'actif réel net permet de couvrir l'ensemble des dettes. Deux ratios permettent d'analyser la solvabilité de l'entreprise⁵⁶.

2.4.1. Le ratio d'autonomie financière

Ce ratio mesure la capacité de l'entreprise à s'endetter :

$$\text{Ratio d'autonomie financière} = \text{Capitaux propres} / \text{Total des dettes}$$

Plus ce ratio est élevé, moins l'entreprise est endettée. En principe, les capitaux propres doivent couvrir au minimum un tiers des dettes.

2.4.2. Le ratio de solvabilité générale

Ce ratio mesure la capacité de l'entreprise à payer l'ensemble de ses dettes en utilisant ses actifs :

$$\text{Ratio de solvabilité générale} = \text{Total actif} / \text{total des dettes}$$

Il doit être supérieur à 1.

⁵⁵ GRANDGUILLOT. B et GRANDGUILLOT. F, (2017), Op.cit., page 145.

⁵⁶ Idem, page 145-146.

L'analyse de la trésorerie par le bilan selon l'approche fonctionnelle et patrimoniale reste insuffisante, toutefois le financier doit compléter cette analyse par l'analyse dynamique par les flux qui sera l'objet de la section suivante.

Section 3 : Analyse de la rentabilité à partir du compte de résultat

3.1. Définition de la rentabilité

La rentabilité est définie comme étant la capacité d'une entreprise à dégager des bénéfices à partir des moyens mis en œuvre. Elle est mesurée grâce à l'analyse de ses performances économique et financière, exprimé par des indicateurs chiffrés qui ont pour Objectif d'apprécier l'efficacité et l'efficience de l'entreprise dans l'utilisation de ses ressources, compte tenu de la nature de ses activités et de ses objectifs stratégiques.

Elle est aussi définie de plusieurs manières selon plusieurs auteurs :

- Selon EGLEME J., PHILIPS A. et RAULT, C., la notion de rentabilité est liée à celle de bénéfice et d'une autre manière générale on peut définir la rentabilité d'une entreprise comme son aptitude à produire son bénéfice⁵⁷.
- Selon Alain Charles MARTINET et Ahmed SILEM, la rentabilité est la capacité d'un capital placé ou investi à procurer des revenus exprimés en terme financiers⁵⁸.
- D'après TOURNIER, Evaluer la rentabilité d'une entreprise revient à déterminer sa performance. Cette dernière se définit par le degré de réalisation des objectifs que les propriétaires assignent à l'entreprise⁵⁹.
- Selon Beatrice et Francis GRANDGUILLOT l'objectif de toute entreprise est de réaliser des bénéfices, donc de rentabiliser ses capitaux investis pour assurer son développement et rémunérer les apporteurs des capitaux. La rentabilité est un aspect fondamental de la gestion de l'entreprise.⁶⁰
- Pour Jean-Yves Eglem, la notion de rentabilité est intimement liée à celle de bénéfice et s'applique notamment aux entreprises mais aussi à tout autre investissement de la manière

⁵⁷ EGLEME, J., PHILIPS, A. et RAULET, C., Analyse comptable et financière, éd. DUNOD, PARIS, 2000. P159.

⁵⁸ MARTINET Alain-Charles, SILEM Ahmed ; « lexique de gestion et de management » 8^e Edition DUNOD, p.513.

⁵⁹ MARTINET Alain-Charles, SILEM Ahmed ; Op. Cit., P. 513.

⁶⁰ Beatrice et Francis GRANDGUILLOT. « L'analyse financière ». Lextenson 18^e Edition 2014-2015. P

générale, la rentabilité est le rapport entre un revenu obtenu ou prévu et les ressources employées pour l'obtenir⁶¹.

Toutes ces définitions ont cependant une certaine similarité par le fait que la rentabilité mesure l'aptitude d'une opération économique à produire et qu'elle est représentée par le rapport obtenu entre les résultats dégagés et les investissements mis en œuvre :

3.1.1. Typologies de la rentabilité

Les analystes économiques distinguent deux principaux types de rentabilité, économique et financière. En revanche, en s'intéressant à la finance des entreprises plusieurs d'autres typologies peuvent être distinguées, à savoir rentabilité commerciale.

- **La rentabilité économique :**

La raison d'être d'une entreprise est l'exercice de son activité d'exploitation (production, commercialisation, service). Si on l'on rapporte le profit tiré de cette activité au capital investi, on obtient un indicateur d'efficacité des capitaux engagés généralement qualifiés de rentabilité économique.

Le profit d'exploitation résulte de la différence entre les ventes de produits et leurs coûts de revient. Cette dernière notion justifie que le profit soit mesuré après amortissements puisque ces derniers expriment la consommation du capital fixe au cours de l'exercice. Par contre, il paraît logique de retenir un profit qui ne soit pas influencé par les modes de financement. Ces caractéristiques conduisent à retenir le résultat d'exploitation comme indicateur du profit dégagé par l'exploitation.

La mesure du capital consacré à l'exploitation doit être correctement isolée, et sa mesure doit exprimer une évaluation économique significative. Sur le premier point, on comprend que l'on ne puisse limiter la notion du capital investi dans l'exploitation au seul capital fixe (actif immobilisé).

Il est nécessaire de lui joindre le capital circulant (besoin en fonds de roulement). Quant au deuxième point on est en droit de se demander s'il convient d'appréhender ce dernier avec la valeur d'usage ou si l'on peut s'en remettre à la valeur nette comptable. Pour des raisons pratiques évidentes, on retient la valeur nette comptable.⁶²

⁶¹ EGLEME, J., PHILIPS, A. et RAULET, C., Analyse comptable et financière, éd. DONUD, PARIS, 2000, p159

⁶² ALAIN MARION, Analyse financière concepts et méthodes ; DONUD Paris 5^{ème} édition, P190

Chapitre II : La trésorerie et l'analyse financière

Indépendante de la structure de financement de l'entreprise, la rentabilité économique mesure la performance économique d'une entreprise à rentabilisé ses capitaux investis (immobilisations brutes d'exploitation + besoin en fonds de roulement) par le biais de son résultat d'exploitation, d'où la formule suivante :

$$\text{Rentabilité économique} = \frac{\text{résultat d'exploitation}}{\text{capitaux investis}}$$

Cet indicateur synthétique qui exprime à la fois l'efficience et l'efficacité de l'entreprise dans son cycle d'exploitation présente une autre utilité du fait qu'il peut être décomposé en deux ratios, taux de marge (EBE rapporté à la valeur ajoutée) et une mesure de la productivité apparente du capital (valeur ajoutée rapportée à l'actif économique) que les analystes financiers appellent aussi taux de rotation de l'actif économique. De ce fait on obtient ainsi :

$$\text{Rentabilité économique} = \frac{RE}{AE} = \frac{RE}{CA} \times \frac{CA}{AE}$$

Avec :

RE= résultat économique

AE= actif économique

CA= chiffre d'affaires hors taxes.

« Le ratio $\frac{\text{résultat d'exploitation}}{CA}$ appelé taux de marge exprime le caractère plus ou moins profitable des ventes de l'entreprise, c'est-à-dire son efficacité commerciale. Le chiffre d'affaires est en quelque sorte un « capital » commercial tiré des clients ; le ratio de marge d'exploitation permet de suivre si l'entreprise l'utilise bien. Conservons à l'esprit que la marge commerciale est aussi largement influencée (voir contrainte) par le secteur d'activité et par la pression concurrentielle.

Le ratio $\frac{CA}{\text{Capital économique}}$ économique est un ratio de rotation¹. Il décrit le flux de chiffre d'affaires que génère un capital économique donné. L'analyste cherche à voir l'efficacité de l'entreprise à utiliser efficacement ses ressources productives et à transformer son capital économique

Chapitre II : La trésorerie et l'analyse financière

en CA. La rotation de l'actif économique est l'expression de l'intensité capitalistique du processus économique mis en œuvre.

La décomposition du ratio de rentabilité économique en un ratio de marge et un ratio de rotation met en évidence les deux grands types de comportement pour atteindre une rentabilité donnée :

- Rechercher une forte rotation du capital en se contentant de faibles marges. C'est le cas de la grande distribution ;
- Appliquer de fortes marges en cas de rotation faible des actifs.

Les deux éléments, marge et rotation, éclairent la rentabilité économique de l'entreprise et permettent un début de diagnostic sur les origines d'une insuffisance de rentabilité. Cette analyse souligne aussi qu'il est possible d'aboutir à des résultats comparables en termes de rentabilité par des choix de gestion différents. ⁶³

• La rentabilité financière

Les propriétaires des entreprises ont besoin de savoir dans quelle proportion leur placement d'argent dans l'entreprise est rentable. Pour ce faire, une mesure s'impose, cette mesure met en relation les revenus créés et les fonds apportés ou laissés à la disposition de l'entreprise. Le résultat ainsi obtenu représente la rentabilité financière.

La rentabilité financière est un indicateur qui peut aussi bien s'appliquer à une entreprise qu'à un projet. Dans tous les cas de figure, c'est un élément qui est généralement étudié par les analystes financiers lorsqu'il est question d'investir de l'argent dans une entreprise ou dans un projet cible.

« La rentabilité financière décrit l'aptitude de l'entreprise à dégager du résultat pour les actionnaires. On confond souvent rentabilité et rentabilité financière. Les actionnaires sont, faut-il le rappeler, les acteurs par lesquels la société existe. Le résultat est avant tout ce sur quoi seront prélevés d'éventuels dividendes. Mais les montants portés en réserve sont aussi pris en compte par les actionnaires car ils constituent la promesse d'une croissance des bénéfices à venir. En l'absence de résultats suffisants, l'entreprise peut perdre la confiance des actionnaires, et éprouver des difficultés

$$\text{Rentabilité financière} = \frac{\text{résultat net}}{\text{capitaux propres}}$$

⁶³ Hubert de La Bruslerie. « Analyse financière », DUNOB Edition, 4ème Edition, P 194-195

Chapitre II : La trésorerie et l'analyse financière

à lever des capitaux sur les marchés. La rentabilité financière est le ratio qui met en rapport le résultat net de l'entreprise et les capitaux propres : ⁶⁴

- A la différence de la rentabilité économique et la rentabilité financière tient compte du financement de l'entreprise car les charges financières sont comprises dans le résultat (elles le font diminuer).
- A ce jour, les praticiens ont tendance à considérer que, quel que soit le secteur, la rentabilité des capitaux propres ne doit pas se situer en dessous de 10 %. Plus généralement, on compare ce taux aux rendements sur les marchés financiers pour des niveaux de risque équivalents à celui de l'entreprise.

La rentabilité financière des capitaux propres se prête à une décomposition en 3 termes qui sont chacun susceptibles d'une analyse :

$$RF = \frac{\text{Résultat net}}{\text{Capitaux propres}} = \frac{\text{Résultat net}}{\text{Chiffre d'affaires}} * \frac{\text{Chiffre d'affaires}}{\text{Capitaux investis}} * \frac{\text{capitaux investis}}{\text{Capitaux propres}}$$

Le premier ratio $\frac{\text{Résultat net}}{\text{Chiffre d'affaires}}$ représente classiquement la marge nette de l'entreprise. Il exprime la politique commerciale, par exemple, en termes de prix. La marge prend en compte aussi la situation concurrentielle sur le marché des biens et des services produits par l'entreprise.

Le second ratio $\frac{\text{Chiffres d'affaires}}{\text{capitaux investis}}$ est un ratio de rotation qui informe sur l'efficacité productive de l'entreprise. Pour 1 euro de capital investi durablement par les bailleurs de fond, combien de CA est-il généré ? Ce ratio permet de comparer les choix industriels et technologiques d'entreprises situées dans une même branche d'activité.

Le troisième ratio $\frac{\text{capitaux investis}}{\text{capitaux propres}}$ exprime la politique de financement de l'entreprise. Plus précisément il mesure le taux d'endettement de l'entreprise puisque les capitaux investis sont constitués des capitaux et de l'endettement.

⁶⁴ Jérôme MERIC. Flora SFEZ. « Gestion financière des entreprises ». Hachette supérieur Edition. P108

Chapitre II : La trésorerie et l'analyse financière

$$\frac{\text{capitaux investis}}{\text{capitaux propres}} = \frac{\text{capitaux propre} + \text{endettement}}{\text{capitaux propres}} = 1 + \text{endettement}$$

Rappelons que : $\text{taux d'endettement} = \frac{\text{endettements}}{\text{capitaux propres}}$

La décomposition de cette formule montre que la rentabilité financière dépend :

- D'une politique de marge qui exprime un comportement commercial sur un marché.
- D'une politique de rotation qui est le résultat de choix techniques et industriels concernant la production.
- D'une politique d'endettement qui joue un rôle d'amplification des décisions commerciales et industrielles.⁶⁵

Rentabilité financière = Marge x Rotation x Endettement

L'analyse de la rentabilité financière met en évidence un mécanisme de levier financier.

L'effet de levier financier (couramment appelé effet de levier tout court) désigne l'incidence favorable que peut exercer le recours à l'endettement sur la rentabilité financière de l'entreprise.

On peut donc avancer, dans le diagnostic de la rentabilité des capitaux propres, qu'en analysant si l'effet de levier joue et de combien.

- **Effet de levier financier :**

L'effet de levier est un mécanisme qui permet d'amplifier la rentabilité des capitaux propres. Le bras de levier utilisé est l'endettement, les capitaux des créanciers contribuent après rémunération à générer du résultat aux profits des actionnaires.⁶⁶

Le résultat net découle du résultat d'exploitation. Par conséquent, la rentabilité financière dépend de la rentabilité économique. Mettre en relation ces deux calculs permet de souligner que la rentabilité financière dépend non seulement d'une bonne gestion (rentabilité économique), mais aussi

⁶⁵Hubert de La Bruslerie. « Analyse financière », DUNOB Edition, 4ème Edition, P 147

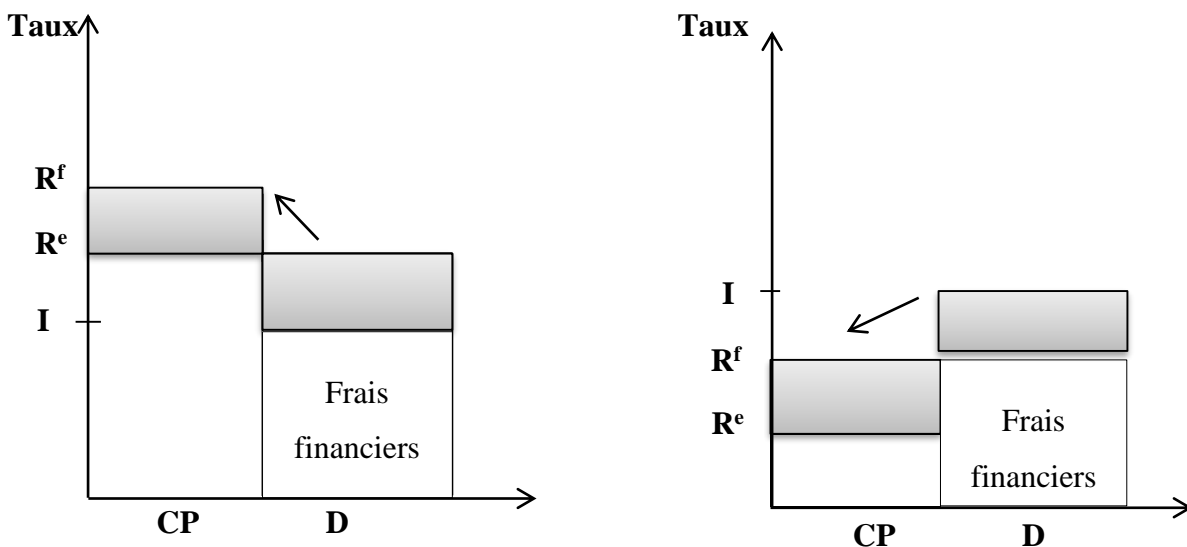
⁶⁶Yannick COULON. « Guide pratique de la finance entreprise ». GUALINDO Edition 2017. P96

d'une politique d'endettement habile. La recherche de la relation entre gestion, endettement et rentabilité financière met en évidence un mécanisme que l'on nomme l'effet de levier financier.⁶⁷

- **Fonctionnement de l'effet de levier financier :**

L'effet de levier désigne le fait de recourir à une dette auprès d'une institution dans l'objectif d'augmenter la somme totale que l'on est capable d'investir (combinaison de dette et de capital-actions). Si l'investissement est fructueux et les bénéfices générés surpassent le coût initial de l'endettement, on parle alors d'effet de levier positif puisque les investisseurs n'ont apporté qu'une partie de la somme servant à l'investissement et reçoivent la totalité des retours. Cependant, si le retour sur investissement n'est pas suffisant pour combler la dette (voir figure) on parle alors d'effet de massue, puisque la dette n'est pas remboursée et l'opération se conclue sur un bilan négatif qui pénalise fortement les investisseurs. Il est toutefois possible d'avoir un retour sur investissement de la dette égale au coût de la dette, là on parlera alors de neutralité de la structure financière, l'endettement n'a pas d'effet sur la rentabilité financière.

Schéma N° 05 : Levier financier favorable schéma N° 06 : Levier financier Défavorable



Source : Alain MARION. Analyse financière, p.196.

⁶⁷ Jerome MERIC. Flora SFEZ. « Gestion financière des entreprise ». Hachette supérieur Edition. P109

Calcul de l'effet de levier financier :

$$\text{Effet de levier} = \text{rentabilité financière} - \text{rentabilité économique}$$

- ✓ Cet effet de levier peut être calculé par la formule suivante :

La formule peut aussi être posée de la manière suivante :

Avec :

$$\mathbf{RF} = \left[\mathbf{Re} + (\mathbf{Re} - \mathbf{i}) \frac{\mathbf{D}}{\mathbf{CP}} \right] (\mathbf{1} - \mathbf{t})$$

- RF/ Taux de rentabilité des capitaux propres
- CP : Fonds propres
- D : Dettes totales
- RE : Taux de rentabilité économique des capitaux investis
- I : Impôt sur le résultat
- T : Taux d'intérêt
- ✓ L'effet de levier est positif si $(RE - i)$ est positif, c'est-à-dire, si la rentabilité économique est supérieure au coût de l'endettement. La rentabilité financière est alors augmentée par l'effet d'endettement.
- ✓ À l'inverse, l'effet de levier est négatif si la rentabilité économique est inférieure au coût de l'endettement. Dans cette éventualité financière devient inférieure à la rentabilité économique. C'est l'effet de massue.
- ✓ L'ampleur de l'effet de levier- dans les deux sens- dépend du ratio D/C. Celui-ci est connu ; il s'agit du ratio d'endettement ou levier d'endettement. L'effet de levier est donc clairement une fonction croissante de l'endettement de l'entreprise. ⁶⁸

Rentabilité financière = Rentabilité économique + Effet de levier

⁶⁸ Hubert de La Bruslerie. « Analyse financière », DUNOB Edition, 4eme Edition, P219

Remarque :

La formule de l'effet de levier peut donner lieu à une interprétation erronée dans la mesure où elle ne tient pas compte explicitement du risque. En s'endettant, les entreprises supportent un risque supplémentaire de charges fixes induit par les frais financiers. Cette élévation du risque entraîne une élévation concomitante de la rémunération attendue par les apporteurs de capitaux. De ce fait, l'amélioration de rentabilité financière due à l'effet de levier ne fait que compenser l'élévation de la rémunération attendue par ces apporteurs de capitaux. Économiquement, il n'y a pas amélioration du niveau de performance de l'entreprise⁶⁹.

De plus, il existe une limite à la capacité d'endettement des entreprises qui fait que les prêteurs sont réticents à financer une entreprise dont les capitaux propres sont trop faibles.

Une norme souvent citée en matière de structure d'endettement est que les dettes financières durables ne doivent pas dépasser les capitaux propres, ce qui limite le ratio D/C à 1. En présence d'un levier positif, on peut donc s'attendre à ce que l'entreprise choisisse un ratio de levier de l'ordre de 1. Inversement, en cas d'effet de levier négatif, la direction minimise l'effet de levier en retenant D/C=0, c'est-à-dire en se finançant uniquement par fonds propres.⁷⁰

- **Les contraintes liées à l'effet de levier :** Toutes les entreprises, quel que soit leur structure financière, supportent un risque économique lié à la mise en œuvre d'un actif dans un univers incertain, ce qui exprime notamment la volatilité du résultat d'exploitation. Cependant, un recours à l'endettement pour amplifier sa rentabilité financière peut jouer favorablement ou défavorablement selon les circonstances. En effet, la dispersion du résultat courant augmente fortement avec le niveau d'endettement ; il en va de même de la rentabilité financière. Ainsi, quand le niveau de rentabilité économique chute, l'entreprise qui se finance largement par capitaux propres se trouvera dans une situation favorable devant le risque d'un effet de levier négatif. Une structure financière faiblement endettée permet de supporter les récessions d'activité et les baisses de rentabilité économique qui les accompagnent.

⁶⁹ ALAIN MARION, Analyse financière concepts et méthodes ; DUNOD Paris 5^{ème} édition

⁷⁰ Hubert de La Bruslerie. « Analyse financière », DUNOD Édition, 4^{ème} Edition, P219

- **La rentabilité commerciale :**

La rentabilité commerciale est un ratio qui mesure la rentabilité d'une entreprise par rapport au volume de son chiffre d'affaires. En d'autres termes combien elle gagne sur la vente de ses produits et services. Sa formule de calcul est donnée comme suit :

$$\text{Rentabilité commerciale} = \frac{\text{résultat net}}{\text{chiffre d'affaires}}$$

La rentabilité commerciale permet également d'estimer l'impact d'une baisse d'un chiffre d'affaire sur son résultat net.

3.2. Le compte résultat

3.2.1. Définition du compte résultat

« L'article 112-3 du PCG définit le compte de résultat comme un tableau qui récapitule les charges et les produits de l'exercice, sans qu'il soit tenu compte de leur date de paiement ou d'encaissement. Selon le régime juridique de l'entité de l'entité, le solde des charges et des produits constitue :

- Le bénéfice ou la perte de l'exercice.
- L'excédent ou l'insuffisance de ressources.

Le compte de résultat décrit donc l'activité de l'entreprise pour une période donnée (l'exercice).

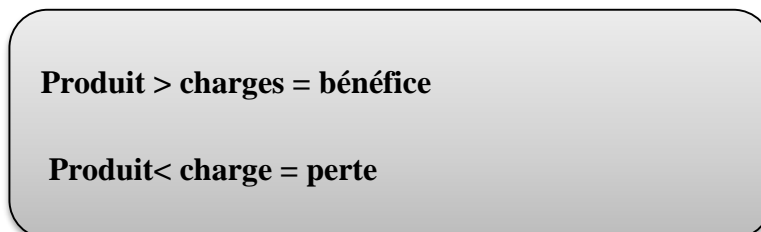
Il est établi à la fin de l'exercice et permet de connaître :

- L'ensemble des couts hors taxes engagés, appelés charges, au cours d'un exercice pour les besoins de l'activité de l'entreprise ;
- L'ensemble des revenus hors taxes, appelés produits, générés par son activité pour le même exercice;
- Le résultat de l'exercice par différence entre le total des produits et le total des charges

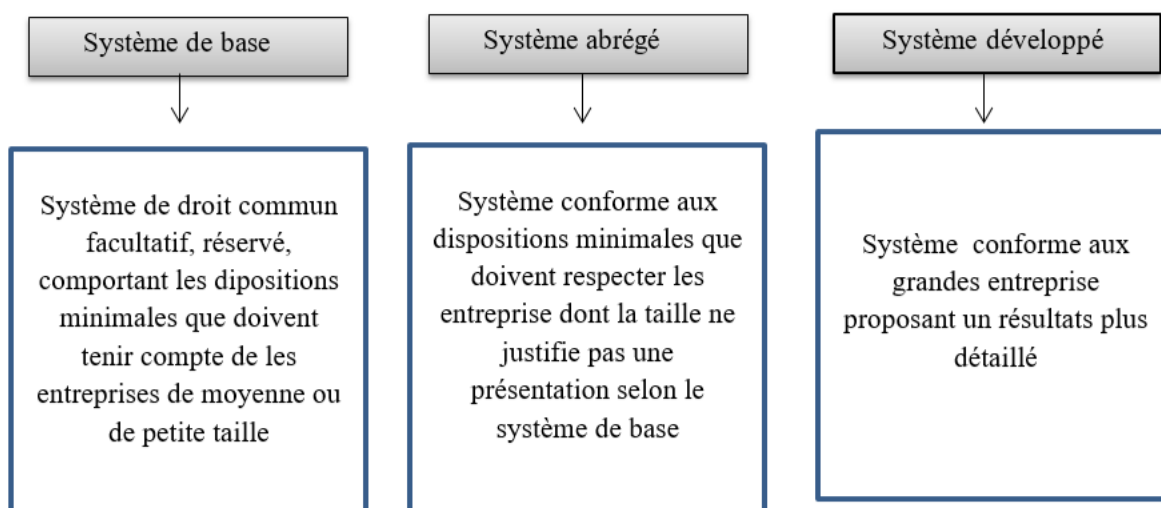
$$\text{Produit} - \text{charge} = \text{résultat}$$

Aucune compensation ne peut être opérée entre les postes de charges et ceux des produits.

Le résultat, fruit de l'activité de l'entreprise, permet de savoir si l'entreprise s'est enrichie (bénéfice) ou appauvrie (perte) :⁷¹



« Le compte de résultat s'établit à partir des écritures de détermination du résultat ou des soldes de la balance après inventaire. Il peut se présenter selon trois systèmes :⁷²



3.2.2. La structure du compte résultat

« Le compte de résultat est un tableau scindé en deux parties :

- La partie gauche, organisée en rubriques et en postes, regroupe les charges ou l'ensemble des consommations de l'exercice, ou encore les emplois résultant de l'activité.

La classe 6 du PCG est consacrée aux comptes de charges par nature ;

⁷¹Beatrice et Francis GRANDGUILLOT. « Analyse financière ». Lextenso 12^e Edition 2015-2016.P25

⁷²Beatrice et Francis GRANDGUILLOT. « L'analyse financière ». Lextenso 18^e Edition 2014- 2015.P23

Chapitre II : La trésorerie et l'analyse financière

- La partie droite, articulée en rubriques et en postes, regroupe les produits ou l'ensemble des ressources de l'activité de l'exercice. La classe 7 du PCG est consacrée aux comptes de produits par nature.⁷³

« Actuellement, le classement symétrique des charges et des produits, par nature, fait apparaître trois activités distinctes :

- L'activité d'exploitation.
- L'activité financière.
- L'activité exceptionnelle.

Outre le résultat de l'exercice, la présentation sous la forme de liste du compte de résultat, prévue par le PCG, permet de dégager successivement :

- Le résultat d'exploitation.
- Le résultat financier.
- Le résultat courant.
- Le résultat exceptionnel.

La directive comptable unique, transposée en droit national par l'ordonnance et le décret du 23 juillet 2015 relatifs aux obligations comptables des commerçants, prévoit une évolution de la structure du compte de résultat comme :

- Le classement des charges et des produits par nature ou par fonction ;
- La suppression de la catégorie des charges et des produits exceptionnels. Les éléments de cette catégorie seront reclassés dans de nouvelles rubriques de résultat courant. un règlement de l'ANC est attendu pour intégrer ces dispositions dans le PCG.⁷⁴

⁷³ Beatrice et Francis GRANDGUILLOT. «Analyse financière». Lextenso 12^eEdition 2015-2016.P26

⁷⁴ Beatrice et Francis GRANDGUILLOT. Op. Cit., p.26.

3.2.3. Définition des postes du compte résultat

3.2.3.1. Les charges

- **Les charges d'exploitation :**

La rubrique « Charges d'exploitation » comprend l'ensemble des coûts occasionnés par l'activité normale de l'entreprise. Les postes qui la constituent sont les suivants ⁷⁵:

- **Achats :** Ce poste comprend les achats de marchandises et les achats stockés (matières premières et autres approvisionnements). Ils enregistrent les acquisitions de biens ou de services entrant dans le cycle d'exploitation de l'entreprise.
- **Variation des stocks :** La variation des stocks de marchandises et d'approvisionnements net d'escompte est égale à :

Stocks initial net d'escompte – stocks final net

Ce poste vient corriger, en moins ou en plus, les achats concernés afin de déterminer :

Achat ± variation de stocks

- **Autres achats et charges externes :**

Ce poste regroupe les achats non stockés de matières et fournitures ainsi que les charges externes.

- **Impôts, taxes et versement assimilé :**

Ce poste est constitué des versements obligatoires à l'Etat et aux collectivités locales ainsi que ceux institués par l'autorité publique.

⁷⁵ Beatrice et Francis GRANDGUILLOT, Op. Cit., P27-31

Chapitre II : La trésorerie et l'analyse financière

- Charges personnelles :

Ce poste comprend l'ensemble des rémunérations du personnel de l'entreprise et des charges sociales patronales.

- Dotations aux amortissements et dépréciations :

Il s'agit de charges calculées par l'entreprise qui n'affectent pas la trésorerie :

Les dotations aux amortissements représentent le montant annuel de la répartition du coût des actifs amortissables.

- Les dotations aux dépréciations enregistrent les pertes de valeur significatives mais non définitives de certains éléments d'actif

- Dotations aux provisions :

Les dotations aux provisions correspondent à des risques ou à des charges d'exploitation à couvrir.

- Autres charges :

Ce poste correspond :

- ✓ Aux redevances pour concessions, brevets....
- ✓ Aux jetons de présence.
- ✓ Aux pertes sur créances irrécouvrables présentant un caractère habituel.

Les quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun :

Cette rubrique constate la part des pertes supportée par l'entreprise provenant d'opérations réalisées en collaboration avec d'autres entreprises.

3.2.3.2. Charges financières

Les charges financières concernent les coûts liés à la politique financière de l'entreprise (coût du financement externe...).

La rubrique « Charges financière » comprend les postes :

- **Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions :**

Constituées essentiellement des dotations aux dépréciations annuelles des titres et les dotations aux provisions pour risques et charges à caractère financier.

- **Intérêts et charges assimilées :**

Qui représentent le coût de financement externe de l'entreprise ainsi les escomptes accordés aux clients.

- **Différences négatives de change (pertes de change)**

- **Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement :**

Elles correspondent à la différence entre la valeur d'acquisition des titres cédés et leurs prix de cession.

3.2.3.3. les charges exceptionnelles

Les charges exceptionnelles sont des coûts qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

La rubrique « Charges exceptionnelles » distingue :

- **Les charges exceptionnelles sur opérations de gestion :**

Il s'agit des créances irrécouvrables présentant un caractère inhabituel, les pénalités et amendes fiscales, les rappels d'impôt, les dons et les libéralités.

- **Les charges exceptionnelles sur opérations en capital :**

Elles correspondent à la valeur nette comptable des éléments de l'actif immobilisé cédés durant l'exercice.

- **Les dotations aux amortissements exceptionnels :**

Des immobilisations que l'entreprise cesse d'utiliser ; les dotations aux dépréciations exceptionnelles et les dotations aux provisions réglementées ainsi que les provisions pour risques et charges à caractère exceptionnel.

Rappelons que cette rubrique sera supprimée du compte de résultat par un règlement de l'ANC, conformément à la nouvelle directive comptable unique.

3.2.3.4. La participation des salariés

La rubrique « Participation des salariés » représente le montant de la participation des salariés aux résultats de l'entreprise attribués au cours de l'exercice. Il est déterminé en application de la réglementation concernant la participation des salariés.

3.2.3.5. L'impôt sur les bénéfices

La rubrique « impôts sur les bénéfices » concerne les personnes morales et l'entrepreneur individuel à responsabilité limitée (EIRL) soumis à l'impôt sur les sociétés (IS). Il fait apparaître la charge de cet impôt et des contributions additionnelles, le cas échéant.

3.2.4. Les produits

3.2.4.1. Les produits d'exploitation

La rubrique « Produits d'exploitation » représente l'ensemble des ressources produites

Par l'activité normale de l'entreprise. Les postes qui la constituent sont les suivants :

- **Ventes de marchandises :**

Il s'agit des produits issus de revente en l'état de marchandises.

- **Productions vendues :**

Ce poste regroupe les ventes de biens produits ou transformés par l'entreprise ; les travaux, études et prestations de services exécutés ainsi que les produits des activités annexes.

- **Production stockée**

La production stockée est égale à :

Stock final – Stock initial

Ce poste vient corriger, en moins ou en plus, la production vendue afin de déterminer

Productions vendues + production

- **Production immobilisée :**

Il s'agit de cout des travaux réalisés par l'entreprise pour elle-même

- **Subvention d'exploitation :**

Ce poste comprend les subventions accordées par l'état, les collectivités publiques ou les tiers. Elles sont destinées à compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou à faire face à certaines charges d'exploitation.

- **Reprise sur dépréciations, provisions et amortissements :**

Il s'agit de produits calculés par l'entreprise qui n'affectent pas la trésorerie. Elles représentent essentiellement le montant des dépréciations et des provisions rapportées au résultat car les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister. Les reprises sur amortissements sont rares ; elles sont effectuées lorsque les dotations ont été excessives sur un exercice précédent.

- **Transferts de charges :**

Ce poste comprend les charges d'exploitations à transférer soit à un compte de bilan (charges à répartir sur plusieurs exercices) autre que les comptes d'immobilisations soient à un autre compte de charges (avantages en nature).

- **Autres produits :**

Ce poste correspond aux produits issus :

- Des redevances pour concessions, brevets, licences, marques ou droits et valeurs assimilées.
- Des loyers des immeubles figurant à l'actif.

3.2.4.2. Les Quottes- parts des résultats sur les opérations faites en commun

Cette rubrique constate la part des bénéfices revenant à l'entreprise dans le cadre d'opérations réalisées en collaboration avec d'autres entreprises.

3.2.4.3. Les produits financiers

Les produits financiers se composent essentiellement de revenus procurés par les placements et de reprises sur provisions.

La rubrique « Produits financiers » comprend les postes :

- **Produits financiers de participation :**

Ils correspondent principalement aux revenus des titres de participation et des créances rattachées à des participations ;

- **Produits d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé :**

Il s'agit des revenus des titres immobilisés, des prêts, des créances immobilisées ;

- **Autres intérêts et produits assimilés :**

Représentent les revenus des autres créances ainsi que les escomptes obtenus des fournisseurs ;

- **Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges :**

Le rôle de ce poste est identique à celui figurant dans la rubrique produite d'exploitation mais concerne les éléments financiers.

- **Différences positives de change (gains de change)**

- **Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement :**

Ils correspondent à la différence entre le prix de cession et la valeur d'acquisition des titres cédés.

3.2.4.4. Les produits exceptionnels

Ce sont des produits qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise. La rubrique « Produits exceptionnels » distingue :

- **Les produits exceptionnels sur opérations de gestion :**

Ils comprennent notamment les subventions d'équilibre destinées à combler les déficits, les dégrèvements d'impôts autres que l'impôt sur les sociétés.

- **Les produits exceptionnels sur opérations en capital :**

Ils comprennent la quote-part des subventions d'investissement rapportée au résultat, le prix de cession hors taxe des immobilisations.

- **Les reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges :**

Les reprises sur dépréciations concernent les dépréciations exceptionnelles ; les reprises sur provisions comprennent les reprises sur amortissements dérogatoires, sur autres provisions réglementées, sur provisions pour risques et charges.

Rappelons que cette rubrique sera supprimée du compte de résultat par un règlement de l'ANC, conformément à la nouvelle directive comptable unique.

Conclusion

Si l'analyse de la trésorerie devient de plus en plus pertinente et opérationnel au sein de l'entreprise, c'est grâce au fait que cette dernière soit un élément fondamental dans une entreprise.

On constate que l'analyse financière est une technique qui consiste à effectuer des retraitements sur les documents comptables pour mettre en exergue la situation financière de l'entreprise, ainsi que les éléments à prendre en compte pour étudier la situation la situation financière d'une entreprise, le bilan, le FR et BFR, TN, avec les ratios et la rentabilité.

Enfin, après avoir présenté les deux premiers chapitres théoriques, il serait vital de passer au cas pratique qui sert à compléter et à enrichir nos connaissances en matière techniques. Cette étude sera appréhendée par la présentation de l'organisme d'accueil, suivi du processus de trésorerie.

**Chapitre III : Etude de cas
pratique : Analyse de l'impact
de la gestion de trésorerie sur
la rentabilité de l'ENIEM-
Unité Commerciale**

Chapitre III : Etude de cas pratique : Analyse de l'impact de la gestion de trésorerie sur la rentabilité de l'ENIEM-Unité Commerciale

Introduction

A travers notre stage pratique, au sein de l'unité commerciale de l'ENIEM Oued-Aissi Tizi-Ouzou. Nous allons essayer de connaître les principales caractéristiques et composantes de la gestion de trésorerie et de comprendre les objectifs de l'analyse financière.

Section 01 : Présentation et Organisation de l'ENIEM

1.1. Création et Evolution de l'ENIEM

Le complexe d'appareils ménagers résultent d'un contrat « produit en main » établie dans le cadre du premier plan quadriennal, et signé le 21 Août 1971 avec un groupe d'entreprises Allemandes représentées par le chef de file D.I.A.G (groupe allemand de construction de génie civil) pour une valeur de 400 millions de dinars. Les travaux de génie civil ont été entamés en 1972 et la réception des bâtiments avec tous les équipements nécessaires a eu lieu en juin 1977 dans la zone industrielle d'Oued Aissia une dizaine de kilomètres à l'Est du chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou.

La superficie totale est de 55 hectares dont 12 ,5 hectares couverts, il est entré en production le 16 juin 1977.

1.2. Le capital social et le patrimoine de l'ENIEM

En octobre 1989, l'ENIEM a été transformée juridiquement en société par actions, avec un capital 40.000.000.00 DA celui-ci a été augmenté à 70.000.000.00 DA dans le cadre des mesures d'assainissements arrêtés par la direction centrale du trésor public.

En juillet 1993, le capital de l'entreprise a été porté à 957.500.000DA, celui-ci a été augmenté de 2.000.000.000DA en décembre 1997 et aussi en mars 2008 a été élevé de 7.322.300.000DA. Le capital social actuel est de 10.279.800.000DA (répartie en 411 192 actions).

ENIEM a choisi de faire certifier ses activités selon les exigences du référentiels ISO9001/2008 depuis 1998 et ISO14001/2004 environnement.

ENIEM est attachée à deux filiales : EIMS MILIANA, spécialisée dans la fabrication des produits sanitaires et FILAMPS MOHAMMEDIA, spécialisée dans la fabrication des lampes domestiques à incandescence.

Chapitre III : Etude de cas pratique : Analyse de l'impact de la gestion de trésorerie sur la rentabilité de l'ENIEM-Unité Commerciale

Le siège social de l'ENIEM est situé en chef-lieu de wilaya de Tizi-Ouzou, boulevard STITI Ali, 15000 Tizi-Ouzou.

1.3. Missions et objectifs de l'ENIEM

- **Missions de l'ENIEM :**

La mission de l'ENIEM est la fabrication, Le montage, Les développements et la commercialisation des appareils ménagers, le développement et la recherche dans le domaine des branches clés de l'électroménager notamment :

- Appareils de réfrigération ;
- Appareils de climatisation ;
- Appareils de cuisson.

- **Objectifs de l'ENIEM**

L'ENIEM s'est assignée plusieurs objectifs afin d'assurer un impact plus performant Au niveau de sa fonction à savoir :

- Accroître la satisfaction des clients ;
- Diversifier les produits ;
- Améliorer les compétences du personnel ;
- Réduire les rebuts ;
- Augmenter la valeur de la production ;
- Améliorer le chiffre d'affaire.

1.4. Organisation de la Direction Générale de l'ENIEM

La Direction générale est chargée de définir la stratégie globale de l'entreprise (administration financière, investissement, politique sociale et organisationnelle). Elle gère le portefeuille stratégique de l'entreprise et procède à l'élaboration des ressources financières d'ensemble ainsi qu'elle fournit aux autres structures un certain nombre de services communs (fiscalité, assurances, etc.).

Chapitre III : Etude de cas pratique : Analyse de l'impact de la gestion de trésorerie sur la rentabilité de l'ENIEM-Unité Commerciale

La direction s'assure de contrôler le personnel, elle nomme et remplace les directeurs centraux et d'unités et elle approuve aussi les propositions de nomination des cadres supérieurs.

ENIEM est dotée d'une Direction Générale qui comprend cinq directions centrales à savoir :

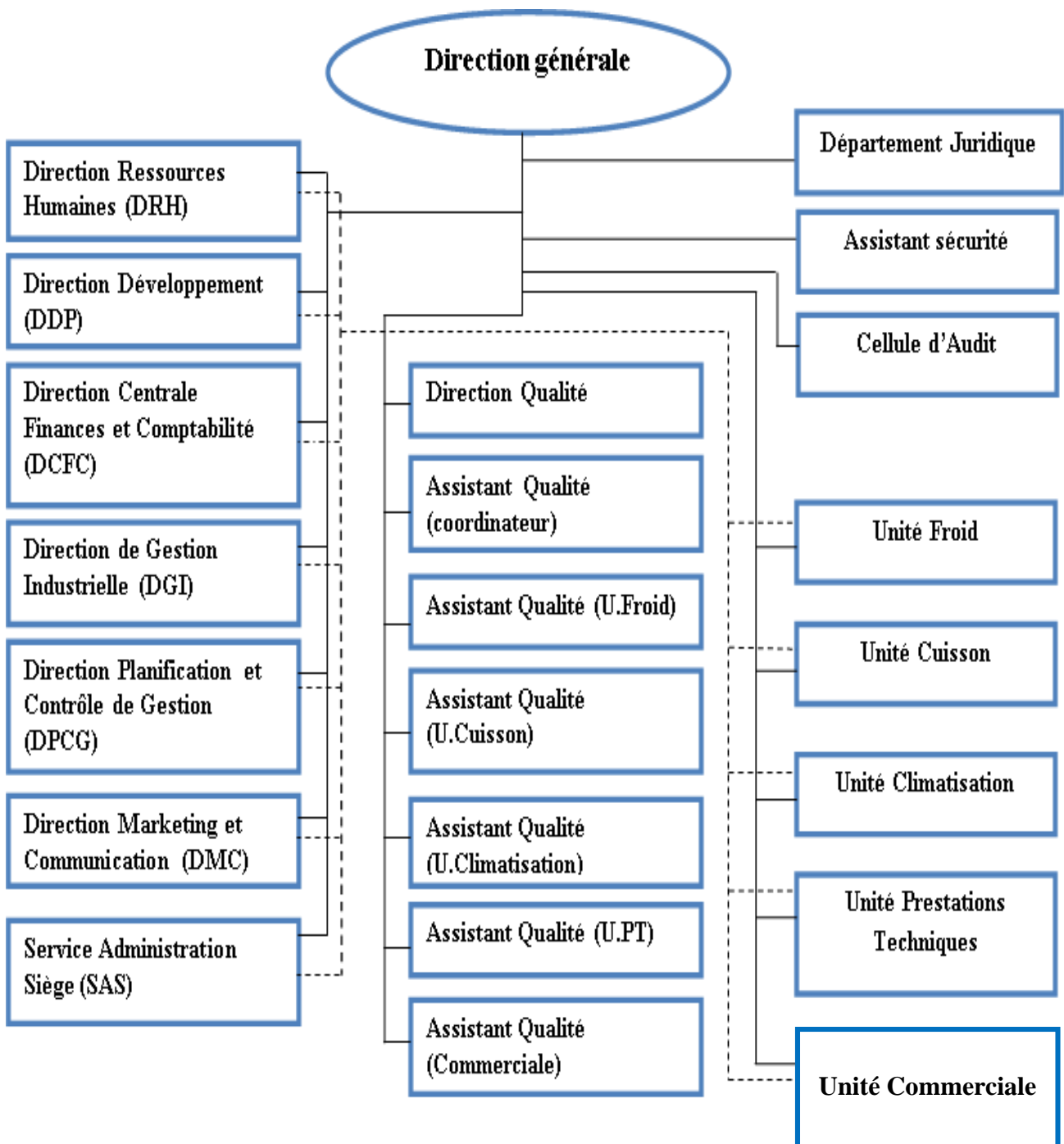
- Direction de Gestion Industrielle (DGI) ;
- Direction du Développement et de Partenariat (DDP) ;
- Direction Centrale des Finances et Comptabilité (DCFC) ;
- Direction des Ressources Humaines (DRH) ;
- Direction de Planification, Contrôle de Gestion et Audit (DPCGA).

La Direction Générale ENIEM comporte une Unité Siège et l'ensemble d'unités cités ci-après :

- Trois unités de production qui sont : Unité Froid, Unité Cuisson, Unité Climatisation ;
- Une Unité Commerciale ;
- Une Unité Prestation Techniques(UPT).

Chapitre III : Etude de cas pratique : Analyse de l'impact de la gestion de trésorerie sur la rentabilité de l'ENIEM-Unité Commerciale

Schéma N° 06 : Organigramme de l'ENIEM



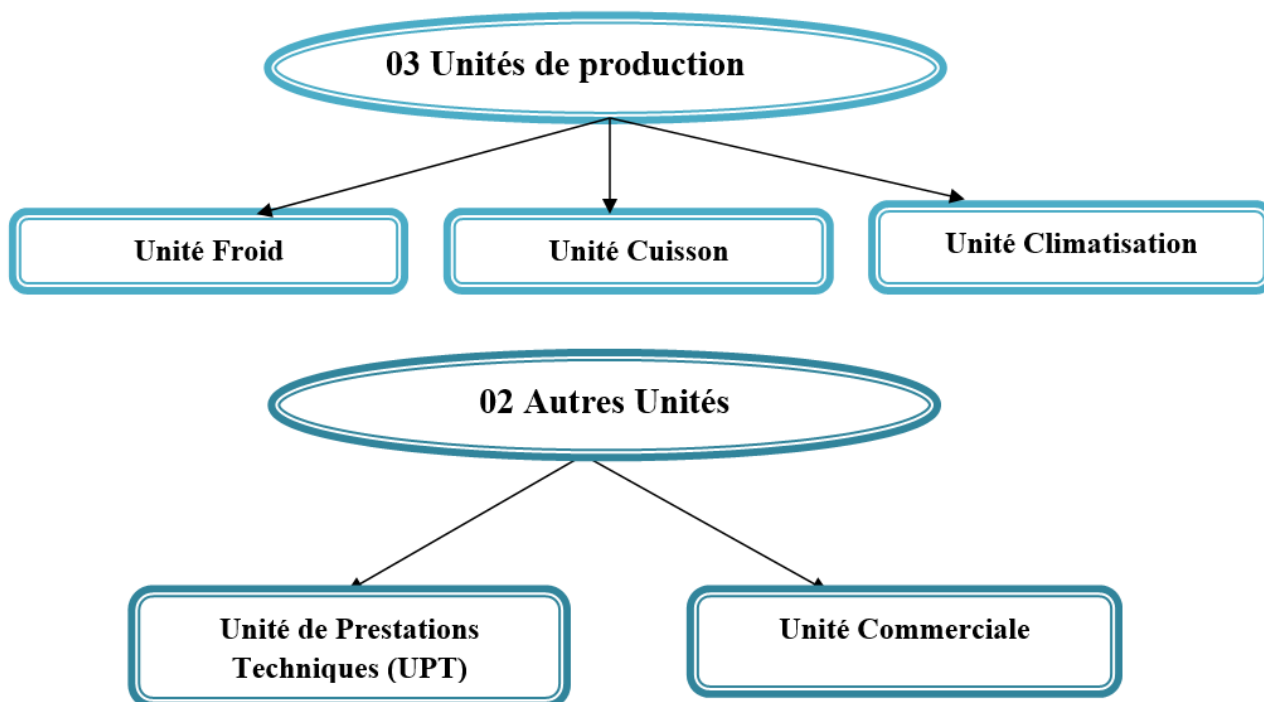
--- : Liaisons fonctionnelles **Source** : Document interne ENIEM 2022

— : Liaisons hiérarchiques

Chapitre III : Etude de cas pratique : Analyse de l'impact de la gestion de trésorerie sur la rentabilité de l'ENIEM-Unité Commerciale

1.5-Organisation des Unités de l'ENIEM : L'ENIEM est composée de trois (03) unités de production, une unité commerciale et une unité présentation techniques.

Schéma N° 07 : Présentation des unités de l'entreprise



Source : Document interne à L'ENIEM 2022.

- **Unité froid :** Possède des bâtiments industriels, ses fonctions principales sont : Injection plastique polystyrène ; Transformation des tôles et tubes (presse, soudeuse, refendage) ; Traitement et revêtement de surface (peinture et plastification) ; Injection mousse polyuréthane (03 lignes) ; Thermoformage de plaque de plastique ; Assemblage de produits (montage final) composé de 03 lignes ; Unité (air comprimé eau chaud, azote station de gaz cyclopentane, énergie, électrique) ; Laboratoire d'essai produits chimique-métallurgie ; Structure de soutien ; Maintenance de gaz ; Contrôle de qualité ; Etudes et Méthodes ;

- **Unité cuisson :** Il est constitué des éléments suivants :

- Transformation de tôles et tubes (presse, soudeuse) ;

- Traitement et émaillage ;

Chapitre III : Etude de cas pratique : Analyse de l'impact de la gestion de trésorerie sur la rentabilité de l'ENIEM-Unité Commerciale

-Tangage et chromage de composants métalliques ;

-Assemblage de produits (montage final) ;

-Laboratoire d'essai produit ;

-Structure de soutien.

• **Unité climatisation** : Le potentiel industriel de climatisation est constitué de matières suivantes :

-Transformation de tôles et tubes (presse, soudeuse, plieuse,... etc.) ;

-Traitement et revêtement de surface (peinture) ;

-Assemblage de produits (montage final) composé de deux (02) lignes de montage (chaîne climatisation, stylo et fenêtre, chaîne pour autre produit RGB chauffe bain) ;

-Les capacités installées sont de 60 000 appareils par an. Pour les climatisations types fenêtre et Split système en deux équipes ;

-Donneur de licence : Air Conditionné (AC)- France 1977.

Cette unité possède également des capacités installés pour la fabrication de :

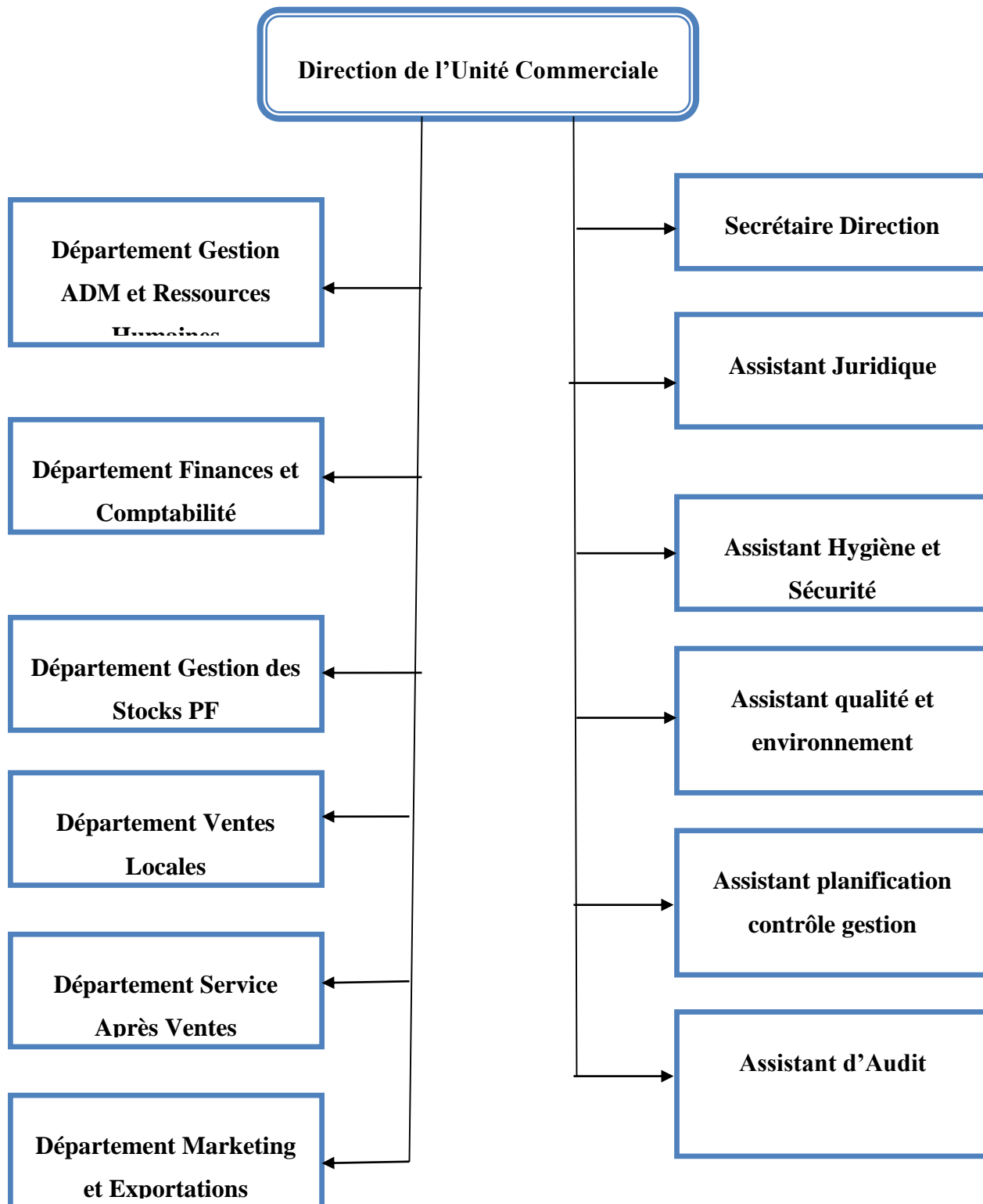
-Chauffage à gaz naturel 50 000 appareils par an ;

-Comptoir et armoires frigorifiques.

• **Unité commerciale** : Elle est chargée de la commercialisation des produits fabriqués par les unités de production et la prise en charge de la vente par les points de vente à travers le pays Ainsi le service après-vente.

• **Unité prestations techniques** : Elle réalise des travaux ou prestations techniques pour le compte des autres unités et pour des clients externes.

Schéma N° 08 : Organigramme de L'unité commerciale



Source : Document à L'ENIEM 2022.

Section 02 : Les principaux outils de la gestion de trésorerie de l'ENIEM

2.1. Les Différents suivis de la trésorerie de l'ENIEM

2.1.1. Le suivi des encaissements

Les encaissements proviennent généralement de l'activité commerciale :

- Vente de marchandises
- Vente de produits finis
- Prestations fournies
- Recouvrement de créances.

Ils peuvent aussi provenir des :

- Encaissement de chèque de remboursement de frais médicaux mutuels,
- Autres encaissements (remboursements des sinistres par les compagnies d'assurance, cessions d'actifs de l'entreprise, cautions ... etc.),

Les encaissements peuvent se faire par :

- Chèque bancaire, chèque CCP ;
- Virement et versement au compte ;
- Traite.

2.1.2. L'encaissement des chèques :

Tout chèque reçu libellé au nom de l'entreprise doit être transmis immédiatement à la banque pour encaissement. A cet effet, il est utilisé le document « bordereau de remise à l'encaissement de chèque » (voir annexe 1).

Chapitre III : Etude de cas pratique : Analyse de l'impact de la gestion de trésorerie sur la rentabilité de l'ENIEM-Unité Commerciale

Comptabilisation :

- Au niveau de la structure finances tout chèque remis à l'encaissement doit être comptabilisé comme recette dans le brouillard de banque sur la base de l'accusé de réception de la banque porté sur la remise de chèque à l'encaissement.
- Au niveau de la comptabilité générale la remise de chèque n'est pas portée directement au débit du compte banque, mais comptabilisée comme "valeurs à l'encaissement", compte 511.

2.1.3. Les virements reçus

Quel que soit l'origine d'un virement reçu :

- Le virement reçu de client,
- Le nivellement de compte à compte de l'entreprise,
- Les dotations aux unités ...etc.

Il est comptabilisé sur la base d'un avis de crédit délivré par la banque.

2.1.4. La gestion des décaissements

Les décaissements pour paiement d'achats, de prestations, d'impôts et taxes ou toutes autres dépenses peuvent se faire par l'un des moyens suivants :

- Espèce
- Chèque
- Virement bancaire
- Traite (traite documentaire dans le cas des importations)

A)- Les décaissements en espèces : Les paiements en espèces peuvent se faire pour les petites dépenses dont les montants ne dépassent pas un seuil de 10.000,00 DA et qui ne peuvent se faire par les autres moyens de paiement.

Chapitre III : Etude de cas pratique : Analyse de l'impact de la gestion de trésorerie sur la rentabilité de l'ENIEM-Unité Commerciale

B)- Les décaissements par chèques : Le chèque est le moyen de paiement le plus indiqué car il permet d'avoir une traçabilité, il doit être favorisé par toutes les unités de l'entreprise. Le paiement par chèque peut se faire pour toutes les dépenses sans limite de montant (voir annexe 02).

- Tous les chèques émis doivent être barrés, sauf cas exceptionnels autorisés par le directeur d'unité ;
- Les carnets de chèques doivent toujours être tenus dans un lieu sécurisé (coffre-fort) ;
- Tout cheque annulé doit être conservé avec le carnet duquel il est détaché ;
- Chaque carnet de chèque doit être totalement utilisé avant l'utilisation d'un autre carnet.
- Les souches des chèques doivent être conservées pendant une durée de 10 ans ;
- La souche de chaque cheque doit contenir les informations ci-après :
 - ✓ Le bénéficiaire,
 - ✓ Le montant du chèque ;
 - ✓ La date d'émission.

Comptabilisation au niveau de la structure finances :

- Au niveau de la structure finances toute émission de chèque doit être enregistrée (comptabilisée) et portée au brouillard de banque, même lorsque le justificatif n'est pas encore fourni par la structure demandeuse (demanderesse) ;
- Au niveau de la structure comptabilité générale, le chèque émis est aussi comptabilisé. En l'absence de justificatif le chèque est comptabilisé soit :
 - Au compte fournisseurs débiteurs (409) pour les achats ;
 - Au compte personnel avances et acomptes accordés (425) pour les charges du personnel ;
 - Au compte état charges à payer (448),
 - Au compte 4676 débiteurs divers.

Chapitre III : Etude de cas pratique : Analyse de l'impact de la gestion de trésorerie sur la rentabilité de l'ENIEM-Unité Commerciale

C)- Les décaissements par virement de compte à compte : Le paiement des dépenses peut se faire par virement du compte de l'entreprise au compte de tiers (banque ou CCP). Le mode de paiement par virement peut être choisi par la structure ayant exécuté la dépense et demandé le paiement (voir annexe 3) ou adopté par la structure finances et comptabilité lorsque celle-ci le juge nécessaire.

Le virement peut se faire d'un compte de l'entreprise à un autre compte de l'entreprise. Ce genre de virement est ordonné par la direction centrale finances et comptabilité ou par les unités quand il s'agit d'un paiement ou d'un transfert de fonds entre les unités.

2.1.5. L'ordonnancement des dépenses

Le paiement est exécuté par la structure finances et comptabilité sur la demande d'une structure habilitée, par le PDG ou le Directeur d'Unité.

2.1.6. L'arrêté de caisse

L'arrêté de caisse est un document présentant un état récapitulatif des avoirs en espèces au niveau de la caisse (du coffre) : voir annexe 4. La caisse doit être arrêtée à la fin de chaque semaine par le responsable hiérarchique direct du caissier en présence de ce dernier. Un arrêté de caisse est aussi élaboré à la fin de chaque mois dans les mêmes conditions.

L'arrêté de caisse doit être signé par le chef de service, le chef de section (ou cadre) et le caissier.

Un contrôle inopiné de la caisse peut se faire par :

- Le responsable de la structure finances et comptabilité de l'unité,
- Toute personne désignée par la direction de l'unité;
- Une personne désignée à cet effet par la direction centrale finances et comptabilité,

2.1.7. Le brouillard de banque

C'est un registre de suivi des opérations opérées sur les comptes bancaires de l'entreprise (voir annexe 5), il est ouvert un registre (brouillard pour chaque compte bancaire). Toutes les opérations bancaires en dépenses ou en recettes sont enregistrées sur le brouillard de banque selon leur

Chapitre III : Etude de cas pratique : Analyse de l'impact de la gestion de trésorerie sur la rentabilité de l'ENIEM-Unité Commerciale

survenance ; c'est-à-dire suivant un ordre chronologique. Le brouillard de banque doit être tenu à jour et confronté régulièrement à l'extrait de compte.

Le brouillard de banque doit comporter :

- Le numéro d'ordre de l'opération ;
- La date de l'opération ;
- Le libellé contenant les coordonnées du justificatif de l'opération ;
- Le montant de la transaction ;
- La nature de l'opération (dépense ou recette) ;

2.1.8. Le rapprochement bancaire

Il consiste à rapprocher les opérations comptabilisées par la structure finances et comptabilité avec celles comptabilisées par la banque dans/sur le compte de l'entreprise (voir annexe 6).

- Un rapprochement hebdomadaire doit être fait au niveau de la structure finances entre le brouillard de banque et le relevé de compte bancaire,
- Un rapprochement mensuel doit être fait au niveau :
 - * De la structure finances dans les mêmes conditions que le rapprochement hebdomadaire,
 - * De la structure comptabilité générale entre le relevé de compte et le grand livre tenue au niveau de cette structure.
- Le rapprochement mensuel élaboré au niveau de la structure finances doit être rapproché avec celui élaboré au niveau de la structure comptabilité général. Les éventuels écarts doivent être régularisés dans les meilleurs délais. Lorsque les omissions de la part de la banque sont constatées, cette dernière, doit être saisie par la structure finances pour régularisation à bonne date de valeur dans les meilleurs délais possibles.

Chapitre III : Etude de cas pratique : Analyse de l'impact de la gestion de trésorerie sur la rentabilité de l'ENIEM-Unité Commerciale

2.2. La situation de trésorerie de l'ENIEM

2.2.1. La situation hebdomadaire de la trésorerie

C'est une situation des disponibilités de l'entreprise, récapitulative et détaillée par compte bancaire et CCP et qui inclus la caisse, ou sont portées les dépenses et les recettes de la semaine au niveau :

- Des livres de l'entreprise (brouillard de banque), et,
- Du relevé de compte bancaire,

L'écart entre les deux situations (chez l'entreprise et chez la banque doit être expliqué en annexe.

La situation hebdomadaire de trésorerie est accompagnée du détail des recettes et de celui des dépenses. (Voir annexe 7).

2.2.2. La situation mensuelle de trésorerie

C'est une récapitulation mensuelle des disponibilités de l'entreprise, détaillée par compte bancaire et qui inclus la caisse, ou sont consignées les dépenses et les recettes du mois avec le solde de début et de fin de période. (Voir annexe 8).

La situation mensuelle de trésorerie est accompagnée d'un détail des dépenses et des recettes du mois.

2.3. Le Tableau de Flux de Trésorerie de l'ENIEM

2.3.1. Le tableau des flux de trésorerie (TFT)

C'est une situation détaillée des mouvements de la trésorerie de l'entreprise. Les flux de trésorerie sont détaillés en :

- Flux liés aux activités opérationnelles ;
- Flux liés aux activités d'investissement ;
- Flux liés aux activités de financement.

Chapitre III : Etude de cas pratique : Analyse de l'impact de la gestion de trésorerie sur la rentabilité de l'ENIEM-Unité Commerciale

La variation des flux de trésorerie est rapprochée au résultat comptable de la période et expliquée.

- Le tableau des flux de trésorerie est élaboré mensuellement au niveau de la structure finances ;
- Les soldes de trésorerie présentés dans le TFT sont ceux arrêtés dans le brouillard de banque et caisse après rapprochement avec le solde comptable des comptes de trésorerie ;

Les flux significatifs de trésorerie doivent être expliqués en annexe par nature de flux, notamment (voir annexe 9) :

- Les flux des activités opérationnelles ;
- Les flux des activités d'investissements ;
- Les flux des activités de financement.

2.3.2. les flux inter-unités

Les encaissements inter unités doivent comprendre notamment :

- Les virements reçus par les unités du compte central recettes géré au niveau de l'unité commerciale ;
- Les encaissements reçus par l'unité commerciale pour le compte des autres unités au titre de vente, de prestations, ...etc. ;
- Flux reçus des comptes de l'unité Siège dans le cadre du plan de développement (« mise à niveau des installations » et « formation du personnel »).

Les décaissements inter-unités doivent comprendre :

- Les Dépenses inter-unités sur le compte « recettes 030/58 » de l'unité commerciale ;
- Les virements (dotations) au profit des unités ;
- Les décaissements (déblocage de fonds) dans le cadre de l'exécution du plan de développement (sur comptes « mise à niveau des installations » et « formation du personnel ») : ils concernent uniquement l'unité siège ;

Chapitre III : Etude de cas pratique : Analyse de l'impact de la gestion de trésorerie sur la rentabilité de l'ENIEM-Unité Commerciale

2.3.3. Le suivi des emprunts

Chaque unité effectue un suivi de l'emprunt dont elle a bénéficié par la mise en place d'un échéancier régulièrement mis à jour. La direction centrale des finances et de la comptabilité effectue un suivi pour l'ensemble des emprunts de l'entreprise (emprunts à court et à long terme)

Les encaissements d'emprunts doivent comprendre notamment :

- Les encaissements d'emprunts contractés dans le cadre du plan de développement (mise à niveau des installations et formation du personnel), et qui doivent être renseignés par l'unité Siège ;
- les autres encaissements provenant d'emprunts doivent être renseignés par les unités ayant contracté l'emprunt bancaire.

Les remboursements d'emprunts ou d'autres dettes assimilées :

- Les remboursements d'emprunts relatifs au plan de développement (mise à niveau des installations et formation du personnel) doivent être renseignés par l'unité Siège ;
- Les autres décaissements liés aux emprunts doivent être renseignés par les unités ayant contracté et par conséquent remboursé l'emprunt bancaire.

Chapitre III : Etude de cas pratique : Analyse de l'impact de la gestion de trésorerie sur la rentabilité de l'ENIEM-Unité Commerciale

2.3. Présentation du brouillard de banque recettes et dépenses hebdomadaire du mois de janvier 2020

Tableau N°04 : Brouillard de banque recettes et dépenses du 01 Janvier au 09 Janvier 2020 :

JUSTIFICATIFS				LIBELLES	MONTANTS	
N° Pièce	NAT Opération	Date	Référence		DEBIT	CREDIT
SOLDE AU 31/12/2019					882 478 371,51	
00001	RV	02/01/20	320278	FRE N° 6229/19 TALEB SAMIR	45 500,00	
00002	CHQ	02/01/20	1872251	FRE N° 7474/17 O/S PENITENTIAIRE	19 443 728,02	
00003	CHQ	02/01/20	0465151	FRE N° 7845-7871/18 O/S SNVI ROUIBA	1 200 000,00	
00004	CHQ	02/01/20	9430718	FRE N° 6243/19 RED MED ADRAR	537 730,00	
00005	EFF	02/01/20	003525	Commission sur encaissement chèque		119,00
00006	RV	02/01/20	320292	FRE N° 08/2020 BOUMESSAOUD	210 461,11	
00007	RV	02/01/20	320289	FRE N° 06-07/2020 MANSOURI	221 943,52	
00008	RV	02/01/20	320284	FRE N° 05/2020 BELARBI	75 000,00	
00009	RV	02/01/20	320293	FRE N° 03-04/2020 BOUMESSAOUD	181 481,50	
00010	RV	02/01/20	320282	FRE N° 02/2020 LANNABI HAMID	27 900,00	
00011	RV	05/01/20	320350	FRE N° 32/2020 LADJELET MOUNIR	59 500,00	
00012	RV	05/01/20	320348	FRE N° 31/2020 KACI ACHOUR	21 000,00	
00013	RV	05/01/20	320344	FRE N° 29-30/2020 MANSOURI	1 270 092,62	
00014	RV	05/01/20	320333	FRE N° 27-28/2020 TABECHE SALIHA	42 899,00	
00015	RV	05/01/20	320329	FRE N° 26/2020 BOUMESSAOUD	2 035 555,60	
00016	RV	05/01/20	320323	FER N° 25/2020 DJADI KAMEL	73 300,00	
00017	RV	05/01/20	320324	FRE N° 24/2020 AMROUS MOHAMED	27 900,00	
00018	RV	05/01/20	320354	FRE N° 23/2020 DERIOUCHE MOHAMED	12 500,00	
00019	RV	05/01/20	320352	FRE N° 22/2020 MANSORUI	2 063 240,70	
00020	RV	05/01/20	320347	FRE N° 20/2020 BOUMESSAOUD	446 481,50	
00021	RV	05/01/20	320318	FRE N° 14-15-16/2020 MANSOURI	2 569 305,65	
00023	RV	05/01/20	320322	FRE N° 11-12/2020 BOUMESSAOUD	6 065 647,97	
00024	RV	05/01/20	320315	FRE N° 09-10/2020 BOUMESSAOUD	2 476 111,09	
00025	RV	05/01/20	320342	FRE N° 33/2020 KHEMRI SAID	27 900,00	
00026	RV	06/01/20	320400	FRE N° 81/2020 BOUMESSAOUD	2 099 814,78	
00027	RV	06/01/20	320399	FRE N° 80/2020 SENNOUN MOHAND	30 100,00	
00028	RV	06/01/20	320393	FRE N° 76/2020 SARL KMK GEOTECHNIQUE	190 278,83	
00029	RV	06/01/20	320392	FRE N° 74-75/2020 BOUMESSAOUD	1 288 703,72	
00030	RV	05/01/20	320304	FRE N° 72/2020 MAKHLOUFDJI ALI	11 000,00	
00031	RV	05/01/20	320307	FRE N° 71/2020 AZABI NADJEMEDDINE	15 000,00	
00032	RV	05/01/20	320302	FRE N° 70/2020 HAMADOU HAKIM	80 000,00	
00033	RV	05/01/20	320305	FRE N° 69/2020 RABEDI ABDEREZAK	28 900,00	
00034	RV	05/01/20	320308	FRE N° 68/2020 EL GHAMASHI YOUCEF	16 500,00	
00035	RV	05/01/20	320306	FRE N° 67/2020 TEGHBIT MOHAMED	38 000,00	
00036	RV	05/01/20	320300	FRE N° 66/2020 BOUKABOUS NACIRA	43 500,00	
00037	RV	05/01/20	320301	FRE N° 65/2020 MAHREZ MED RIAD	41 900,00	
00038	RV	05/01/20	320303	FRE N° 64/2020 MOUMEN AMEL	34 500,00	
00039	RV	05/01/20	320309	FRE N° 63/2020 MAOUCHINE KAMEL	9 900,00	
00040	RV	05/01/20	320310	FRE N° 62/2020 OUZNADJI ZOUBIDA	28 900,00	
00041	RV	06/01/20	320385	FRE N° 61/2020 BOUZID SAMIR	46 500,00	
00042	RV	06/01/20	320381	FRE N° 59-58-60/2020 MANSOURI	740 240,85	
00043	RV	06/01/20	320379	FRE N° 57/2020 MAKHLOUF DJUGURTHA	30 100,00	
00044	RV	06/01/20	320375	FRE N° 50-53/2020 BOUMESSAOUD	1 685 000,00	
N° Folio	Chargé (e) Brouillard			TOTAUX DE LA PAGE	928 072 387,97	119,00
				SOLDE AU 09/01/2020	928 072 268,97	

Chapitre III : Etude de cas pratique : Analyse de l'impact de la gestion de trésorerie sur la rentabilité de l'ENIEM-Unité Commerciale

2.4. Présentation de flux de trésorerie du mois de janvier 2020

Tableau N° 05 : Tableau des flux de trésorerie (Méthode directe) du 01/01/2020 au 09/01/2020 :

DESIGNATION	NOTE	Montant au 09/01/2020	Montant N-1
Flux de trésorerie prouvent des activités opérationnelles			
Encaissements reçus des clients (A1)		45594016,46	0,00
Recettes clients		45594016,46	
autres recettes		0,00	
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel (A2)		0,00	0,00
Sommes versées aux fournisseurs		0,00	
Sommes versées au personnel		0,00	
Autres flux liés à l'activité opérationnelle (A3)		0,00	0,00
Encaissements		0,00	
Décaissements		0,00	
Flux inter unités (A4)		0,00	0,00
Encaissement		0,00	
Décaissements		0,00	
Intérêts et autres frais financiers payés (A5)		119,00	0,00
Agios sur découvert bancaires			
Intérêts sur emprunts bancaires			
Frais de banque et recouvrement			
Commissions sur crédoc-remdoc-T/L			
Commissions sur cautions et avals			
Autres frais financiers et commissions		119,00	
Impôts et taxes payés (A6)		0,00	0,00
TAP		0,00	0,00
TVA		0,00	0,00

Chapitre III : Etude de cas pratique : Analyse de l'impact de la gestion de trésorerie sur la rentabilité de l'ENIEM-Unité Commerciale

Taxe foncière			
Taxes / déstockage de déchets et rebuts			
Autres impôts et taxes		0,00	0,00
Flux de trésorerie avant éléments extraordinaires A1 = (A1)		45593897,46	0,00
Flux de trésorerie avant éléments extraordinaires A11 = (A7)		0,00	0,00
Encaissements (A7)		0,00	0,00
décaissements (A8)		0,00	0,00
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles		45593897,46	0,00
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement			
Décaissements sur acquisition d'immobilisation corporelle ou incorporelle		0,00	0,00
Encaissements sur cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles (B2)			
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations financières (B3)			
Dépôts et cautionnements décaissés (B4)			
Encaissements sur cessions d'immobilisations financières (B5)			
Dépôts et cautionnements restitués (B6)			
Intérêts encaissés sur placements financiers (B7)			
Dividendes et quote-part des résultats reçus (B8)			
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement		0,00	0,00
Flux de trésorerie provenant des activités de financement			
Encaissements suite à l'émission d'actions (C1)			

Chapitre III : Etude de cas pratique : Analyse de l'impact de la gestion de trésorerie sur la rentabilité de l'ENIEM-Unité Commerciale

Dividendes et autres distributions effectués (C2)			
Encaissements provenant d'emprunts (C3)			
Remboursements d'emprunts ou d'autres dettes assimilées (C4)			
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		0,00	0,00
Incidence des variations des taux de change Sur liquidités et quasi- liquidités			
Variation de trésorerie de la période (A+B+C)		45 593 897,46	0,00
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice		882 478 371,51	
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice		928 072 268,97	
Variation de trésorerie de la période		45 593 897 ,46	0,00

Source : réalisé par nous-mêmes à partir des données de l'entreprise ENIEM.

Chapitre III : Etude de cas pratique : Analyse de l'impact de la gestion de trésorerie sur la rentabilité de l'ENIEM-Unité Commerciale

Section 03 : Analyse de la situation financière de l'ENIEM à partir de bilan 2020 et à travers des différents ratios

3.1. Présentation du bilan financier

Présentation du bilan financier de l'entreprise ENIEM pour l'année 2020

Tableau N°06 : Actif du bilan financier ENIEM (Société mère).

Désignation	Année 2020
Valeurs immobilisées	8.993.563.223,34
immobilisations incorporelles	2.099.378,50
Immobilisations corporelles	7.596.454.455,48
Immobilisations en cours	130.585.633,30
Immobilisations financières	0,00
Autres Immobilisations financières	603.677.872,49
Impôts différés actif	660.745.883,57
Valeurs d'exploitation	2.457.735.698,48
Stocks et encours	2.457.734.698,48
Valeurs réalisables	903.458.409,88
Clients	426.823.913,85
Autres débiteurs	101.149.627,78
Impôts et assimilés	15.361.855,41
Groupe et associés	906.287.618,44
Valeurs disponibles	2.576.711.595,66
Banque, établissements financiers	2.576.711.695,66
Caisse	00,00
Régies d'avances et accreditifs	00,00
Total des emplois	14.931.467.927,36

Source : réalisé par nous-mêmes à partir des données de l'entreprise ENIEM.

Chapitre III : Etude de cas pratique : Analyse de l'impact de la gestion de trésorerie sur la rentabilité de l'ENIEM-Unité Commerciale

Tableau N°07 : Passif du bilan financier ENIEM (Société mère).

Désignation	2020
Capitaux propres	6.376.630.845,06
Capital émis	13.124.531.337,69
Réserves légale	285.632.230,67
Écart de réévaluation	137.475.497,97
Résultat net - Résultat net part du groupe (1)	- 1.736.728.254,93
Autres capitaux propres - Report à nouveau	- 5.434.279.966,34
Charges, pertes et produits non-inscrits au compte de résultats	- 1.771.824.020,17
Résultats non affectés	- 3.662.455.946,17
Dettes à moyen et à long terme	1.965.393.320,14
Emprunts et dettes financières	1.683.624.679,10
Impôts (différés et provisionnés)	42.592.532,44
Provisions à long terme	234.098.300,03
Provisions et produits comptabilisé d'avance	5.077.808,57
Dettes à court terme	6.589.443.762,16
Fournisseurs et comptes rattachés	1.448.405.747,06
Autres créditeurs	482.267.624,44
Impôts	42.560.748,88
Groupe et associés	14.485.391,53
Banque, établissement financiers et assimilés	4.601.724.250,25
Total des ressources	14.931.467.927,36

Source : réalisé par nous-mêmes à partir des données de l'entreprise ENIEM.

3.2. Présentation du bilan financier condensé

Tableau N° 08 : Présentation du bilan financier condensé (en grandes masses) de l'exercice 2020 :

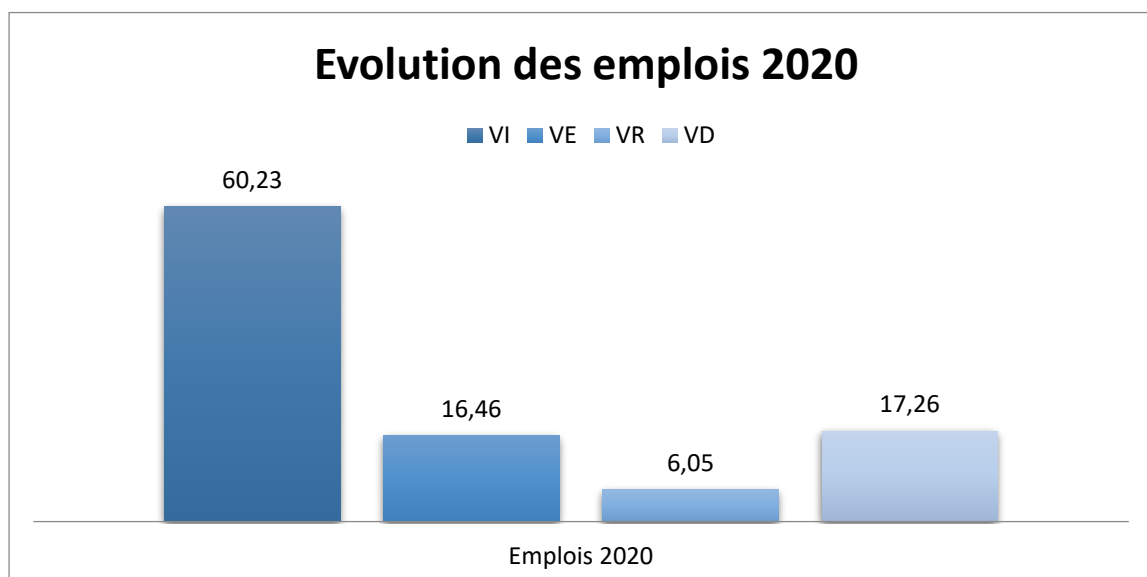
Emplois	Montants	%	Ressources	Montants	%
VI	8.993.563.223,34	60,23	FP	6.376.630.845,06	42,71
VE	2.457.734.698,48	16,46	DLMT	1.965.393.320,14	13,16
VR	903.458.409,88	6,05	DCT	6.589.443.762,16	44,13
VD	2.576.711.595,66	17,26			
Total Emplois	14.931.467.927,36	100	Total Ressources	14.931.467.927,36	100

Source : réalisé par nous-mêmes à partir des données de l'entreprise ENIEM.

A- Présentation graphique du bilan financier condensé de l'exercice 2020 :

➤ **Présentation graphique des emplois du bilan financier condensé 2020 :**

Schéma N° 9: présentation graphique des emplois du bilan financier condensé 2020 :

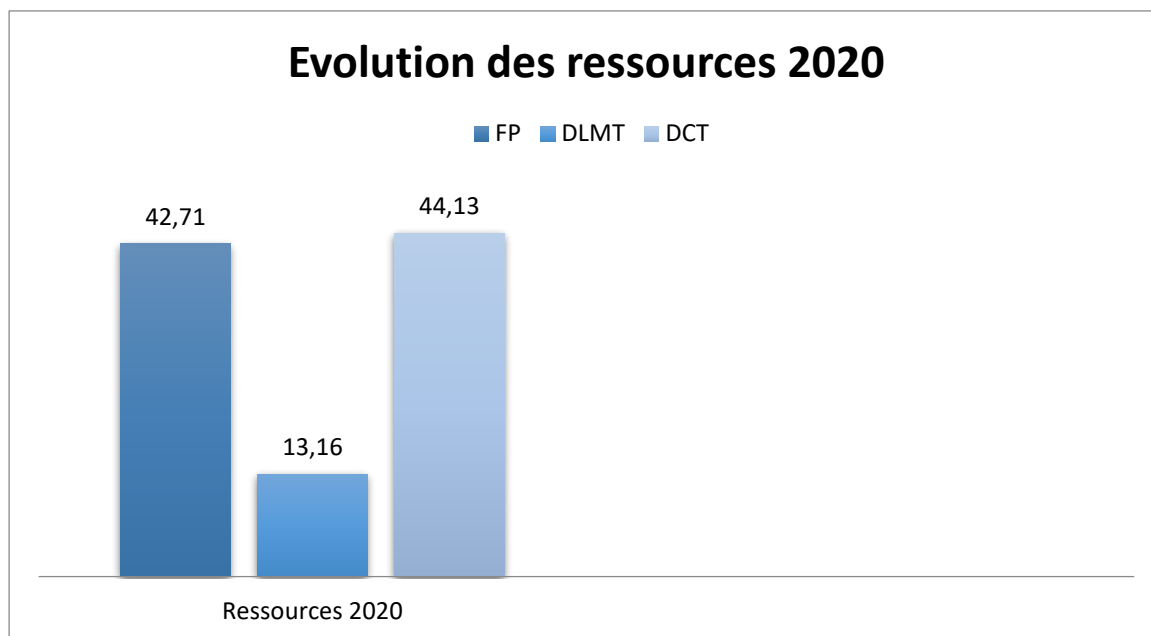


Source : réalisé par nous-mêmes à partir des données de l'entreprise ENIEM.

Chapitre III : Etude de cas pratique : Analyse de l'impact de la gestion de trésorerie sur la rentabilité de l'ENIEM-Unité Commerciale

➤ Présentation graphique des ressources du bilan financier condensé 2020 :

Schéma N°10 : présentation graphique des ressources du bilan financier condensé 2020 :



Source : réalisé par nous-mêmes à partir des données de l'entreprise ENIEM.

B- Analyse des postes du bilan financier condensé de l'exercice 2020 (Emplois et Ressources) :

• Analyse des emplois :

- **Valeurs Immobilisées (VI)** : elles sont constituées principalement des immobilisations corporelles (terrains, bâtiments, équipements de production...). La part des immobilisations dans le bilan de l'entreprise pour l'année 2020 représente 60,23% du total des emplois. En faisant référence aux normes admises, les VI d'une entreprise industrielle doivent dépasser les 50%, ce qui signifie que l'entreprise a un caractère industriel.

- **Valeurs d'Exploitation (VE)** : elles sont constituées principalement des produits finis, des matières premières et fournitures. Pour l'année 2020 les VE représentent 16,46% du total des emplois. La norme exige que les VE doivent être comprises à 20% et 30% des emplois, ce qui signifie que l'entreprise est mal positionnée.

Chapitre III : Etude de cas pratique : Analyse de l'impact de la gestion de trésorerie sur la rentabilité de l'ENIEM-Unité Commerciale

- **Valeurs Réalisables (VR)** : elles sont constituées principalement des créances clients. Les VR représentent 06,05% du total des emplois.

- **Valeurs Disponibles (VD)** : Pour l'année 2020 les VD représentent 17,26% du total des emplois. On remarque que durant l'exercice 2020 les VD sont supérieurs à 5%, ce qui signifie que l'entreprise gère mal ses liquidités, à cet effet, on dira que l'entreprise n'a pas respecté la norme indiquée par les analystes financiers qui suggèrent que le volume des VD ne doit pas dépasser 5%, ce qui implique que l'entreprise a une mauvaise gestion de liquidité.

- **Analyse des ressources**

- **Les fonds propres (FP)** : Pour l'année 2020 les fonds propres représentent 42,71% du total des ressources.

Le résultat déficitaire de -1 736 728 254,93DA enregistré durant l'année 2020 a engendré une baisse de la valeur des fonds propres en 2020 (soit de -2 144 145 284,01DA ou -25%) par rapport à 2019, passant de 8 520 776 129,07DA (en 2019) à 6 376 630 845,06DA (en 2020).

- **Les dettes à long et à moyen terme (DLMT)** : Dans la rubrique DLMT sont incluses principalement les dettes d'investissements (emprunts bancaires).

Les DLMT sont insignifiantes par rapport au total des ressources, le taux est de 13,16% en 2020 et 13,35% en 2019. En faisant référence aux normes citées en matière de structure d'endettement est que les dettes financières durables ne doivent pas dépasser les capitaux propres, ce qui signifie que l'entreprise a une forte capacité d'endettement.

- **Les dettes à court terme (DCT)** : Le niveau des DCT a atteint 6 589 443 762,16DA en 2020 contre 5 347 880 355,29DA en 2019, soit une hausse de 1 241 563 406,87DA (ou +23,22%), cette variation s'explique principalement par une augmentation considérable de découvert mobilisable de 598 629 638,10DA que l'entreprise a contracté auprès de la banque pour faire face à son cycle de production. Passant de 4 003 094 612,15DA en 2019 à 4 601 724 250,25DA en 2020.

3.4. Analyse de l'équilibre financier de l'entreprise

3.4.1. L'équilibre à long terme (Fonds de Roulement)

Le fonds de roulement se calcule par deux méthodes qui sont :

- *Par le haut du bilan* : Dans ce cas, le fonds de roulement (FR) est lié au cycle d'investissement.

FR = Capitaux permanents – Actif immobilisé

FR = (FP + DLMT) – VI

Tableau N°09 : calcul de fonds de roulement par le haut du bilan

Désignations	2020
Actif immobilisé	8 993 563 223,34
Capitaux permanents	8 342 024 165,20
Fonds de roulement (FR)	-651 539 058,14

Source : réalisé par nous-mêmes à partir des données de l'entreprise ENIEM.

❖ *Par le bas du bilan* : Dans ce cas, le FR est lié au cycle d'exploitation.

FR = Actif circulant – Passif circulant

FR = (VE+VR+VD) – DCT

Chapitre III : Etude de cas pratique : Analyse de l'impact de la gestion de trésorerie sur la rentabilité de l'ENIEM-Unité Commerciale

Tableau N° 10 : calcul de fonds de roulement par le bas du bilan

Désignations	2020
Actif circulant	5 937 904 704,02
Passif circulant	6 589 443 762,16
Fonds de roulement (FR)	-651 539 058,14

Source : réalisé par nous-mêmes à partir des données de l'entreprise ENIEM.

Commentaire : L'entreprise est en déséquilibre financier à long terme pour l'année 2020 puisque son fonds de roulement est négatif, cela signifie que les emplois durables (actif immobilisé) ne sont pas intégralement financés par les ressources stables (capitaux permanents).

3.4.2. L'équilibre à court terme (Besoin en Fonds de Roulement)

Le besoin en fonds de roulement peut être défini comme étant le besoin financier résultant d'un décalage existant généralement entre les flux physiques et les flux monétaires engendrés par l'activité de l'entreprise.

BFR = Emplois cycliques – Ressources cycliques

BFR = Actif circulant d'exploitation – Passif circulant d'exploitation

BFR = (VE + VR) – (DCT – CBT) CBT : Concours Bancaire de Trésorerie

Tableau N° 11 : calcul de BFR :

Désignations	2020
Valeur d'Exploitation	2 457 734 698,48
Valeur Réalisable	903 458 409,88
Dettes à Court Terme	6 589 443 762,16
CBT	4 601 724 250,25
Besoin en Fonds de roulement (BFR)	1 373 473 596,45

Chapitre III : Etude de cas pratique : Analyse de l'impact de la gestion de trésorerie sur la rentabilité de l'ENIEM-Unité Commerciale

Source : réalisé par nous-mêmes à partir des données de l'entreprise ENIEM.

Commentaire : L'entreprise est en équilibre financier à court terme pour l'année 2020 puisque son besoin en fond de roulement est positif, ce besoin représente la part d'exploitation qui n'est pas financée par les ressources d'exploitation, ce qui signifie que l'entreprise ne pourra pas faire face à son cycle d'exploitation.

3.4.3. L'équilibre immédiat (Trésorerie Nette) :

En effet on peut la calculer de deux façons :

❖ *1^{ère} méthode* : $TN = FR - BFR$

Tableau N°12 : calcul de TN 1^{ère} méthode

Désignations	2020
FR	-651 539 058,14
BFR	1 373 473 596,45
Trésorerie Nette (TN)	-2 025 012 654,59

Source : réalisé par nous-mêmes à partir des données de l'entreprise ENIEM.

❖ *2^{ème} méthode* : $TN = \text{Actif trésorerie} - \text{Passif trésorerie}$

$TN = \text{Disponibilités} - \text{Concours bancaires courants (découvert bancaire)}$

Tableau N° 13 : calcul TN 2^{ème} méthode

Désignations	2020
Disponibilités	2 576 711 595,66
Concours Bancaire de Trésorerie	4 601 724 250,25
Trésorerie Nette (TN)	-2 025 012 654,59

Source : réalisé par nous-mêmes à partir des données de l'entreprise ENIEM.

Chapitre III : Etude de cas pratique : Analyse de l'impact de la gestion de trésorerie sur la rentabilité de l'ENIEM-Unité Commerciale

Commentaire : Le BFR est supérieur au FR pour l'année 2020, d'où une trésorerie négative, cela veut dire que le fonds de roulement ne suffit pas pour couvrir le BFR.

Dans ce cas, il y a un risque financier à très court terme si l'entreprise ne parvient pas à limiter ses besoins d'exploitation à court terme.

3.5. Les ratios de structure financière

3.5.1. Ratio d'autonomie financière

Le ratio d'autonomie financière = $\text{Capitaux propres} / \text{Total ressources}$

Tableau N°14 : calcul de ratio d'autonomie financière

Désignations	2020
Capitaux propres	6 376 630 845,06
Total ressources	14 931 467 927,36
Autonomie Financière	42,71%

Source : réalisé par nous-mêmes à partir des données de l'entreprise ENIEM.

Commentaire : En faisant référence aux données du tableau ci-dessus, on remarque que ce ratio dépasse la norme admise durant la période étudiée, dans ce cas l'entreprise a réalisé une autonomie financière au cours de la période 2020.

3.5.2. Ratio d'indépendance financière :

Le ratio de l'indépendance financière = $\text{Capitaux propres} / \text{Capitaux permanents}$

Chapitre III : Etude de cas pratique : Analyse de l'impact de la gestion de trésorerie sur la rentabilité de l'ENIEM-Unité Commerciale

Tableau N° 15 : calcul de ratio d'indépendance financière

Désignations	2020
Capitaux propres	6 376 630 845,06
Capitaux permanents	11 338 103 797,64
Indépendance financière	56,24%

Source : réalisé par nous-mêmes à partir des données de l'entreprise ENIEM.

Commentaire : En faisant référence aux données du tableau ci-dessus, on remarque que ce ratio dépasse la norme admise durant la période étudiée, dans ce cas l'entreprise a réalisé une indépendance financière au cours de la période 2020, ce qui signifie que l'entreprise peut rembourser facilement ses dettes financières.

3.5.3. Ratio d'endettement

Le ratio d'endettement = Total dettes / Fonds propres = (DLMT+DCT) / FP

Tableau N°16 : calcul de ratio d'endettement

Désignations	2020
Total des dettes	8 554 837 082,30
Fonds propres	6 376 630 845,06
Ratio d'endettement	134,16%

Source : réalisé par nous-mêmes à partir des données de l'entreprise ENIEM.

Commentaire : Ce ratio nous renseigne sur la capacité de remboursement dont dispose l'entreprise durant l'exercice 2020.

Chapitre III : Etude de cas pratique : Analyse de l'impact de la gestion de trésorerie sur la rentabilité de l'ENIEM-Unité Commerciale

3.5.4. Ratio de solvabilité

Solvabilité = Total emplois / Total des dettes *100

Tableau N°17 : calcul de ratio de solvabilité

Désignations	2020
Total emplois	14 931 467 927,36
Total des dettes	8 554 837 082,30
Ratio de solvabilité	174,54%

Source : réalisé par nous-mêmes à partir des données de l'entreprise ENIEM.

Commentaire : D'après les données du tableau ci-dessus, on constate que ce ratio dépasse la norme admise durant l'exercice 2020, ce qui signifie que l'entreprise affiche une très bonne solvabilité, elle est en mesure de rembourser l'ensemble des capitaux empruntés avec la totalité des emplois, (si elle envisage une liquidation par exemple), comme elle peut avoir de nouveaux emprunts.

3.6. Les ratios de liquidité :

On distingue habituellement trois ratios de liquidité, à savoir :

3.6.1. Ratio de Liquidité Générale (LG)

Ratio de liquidité générale = Actif circulant / Dettes à court terme

$LG = (VE+VR+VD) / DCT$

Chapitre III : Etude de cas pratique : Analyse de l'impact de la gestion de trésorerie sur la rentabilité de l'ENIEM-Unité Commerciale

Tableau N° 18 : calcul de ratio de liquidité générale

Désignations	2020
Actif circulant	5 937 904 704,02
DCT	6 589 443 762,16
Liquidité générale	90,11%

Source : réalisé par nous-mêmes à partir des données de l'entreprise ENIEM.

Commentaire : Ce ratio est inférieur à 100% durant l'année 2020, dans ce cas l'entreprise ne pourra pas faire face au paiement de ses dettes à court terme à cause des difficultés financières.

3.6.2. Ratio de Liquidité Immédiate (LI)

Ratio de liquidité immédiate = Valeurs Disponibles / Dettes à court terme

$$LI = VD / DCT$$

Tableau N°19 : calcul de ratio de liquidité immédiate

Désignations	2020
Valeurs Disponibles	2 576 711 595,66
DCT	6 589 443 762,16
Liquidité immédiate	39,10%

Source : réalisé par nous-mêmes à partir des données de l'entreprise ENIEM.

Commentaire : D'après les données du tableau ci-dessus, on constate que ce ratio traduit une incapacité de remboursement instantané, cela suite à la mise en place d'un découvert bancaire mobilisable à court terme, dans ce cas l'entreprise ne pourra pas faire face à ces dettes à court terme par sa trésorerie immédiate.

Chapitre III : Etude de cas pratique : Analyse de l'impact de la gestion de trésorerie sur la rentabilité de l'ENIEM-Unité Commerciale

3.6.3. Ratio de Liquidité Réduite (LR)

Liquidité réduite = Valeurs Réalisables + Valeurs Disponibles / Dettes à court terme

$$LR = (VR+VD) / DCT$$

Tableau N°20 : calcul de ratio de liquidité réduite

Désignations	2020
VR + VD	3 480 170 005,54
DCT	6 589 443 762,16
Ratio de liquidité réduite	52,81%

Source : réalisé par nous-mêmes à partir des données de l'entreprise ENIEM.

Commentaire : En faisant référence aux données du tableau ci-dessus, on constate que l'entreprise ne peut pas honorer ses échéances avec ses disponibilités et ses créances, même si elle vend ses stocks.

3.7. Les ratios de rentabilité

Analyse de la rentabilité de l'entreprise à partir du compte de résultat et par les ratios suivants :

❖ **Présentation du tableau de compte résultat par nature de la société ENIEM pour l'année 2020 :**

Tableau N° 21 : tableau de compte de résultat par nature :

N° DE COMPTE	DESIGNATIONS	Montants au 31/12/2020
70	Ventes et produits annexes	2 948 923 498,37
72	Variation stocks produits finis et en cours	-417 135 669,29
73	Production immobilisée	319 745,75
74	Subventions d'exploitation	0,00
	I - PRODUCTION DE L'EXERCICE	2 532 107 574,83

Chapitre III : Etude de cas pratique : Analyse de l'impact de la gestion de trésorerie sur la rentabilité de l'ENIEM-Unité Commerciale

60	Achats consommés	1 885 174 974,94
	Services extérieurs et autres consommations	142 513 216,63
61	Services extérieurs	36 192 038,69
62	Autres services extérieurs	106 321 177,94
	II - CONSOMMATION DE L'EXERCICE	2 027 688 191,57
	III - VALEUR AJOUTEE D'EXPLOITATION (I - II)	504 419 383,26
63	Charges de personnels	1 229 429 758,54
64	Impôts, taxes et versements assimilés	88 996 214,39
	IV - EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-814 006 589,67
75	Autre produits opérationnels	94 005 520,55
65	Autres charges opérationnelles	51 040 337,68
68	Dotations aux amortissements, Provisions et pertes de valeur	809 008 310,07
78	Reprise sur pertes de valeur et provisions	13 635 729,37
	V - RESULTAT OPERATIONNEL	-1 566 413 987,50
76	Produits financiers	13 670 181,86
66	Charges financières	313 814 934,65
	VI - RESULTAT FINANCIER	-300 144 752,79
	VII - RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPÔTS (V + VI)	-1 866 558 740,29
	Impôts exigibles sur résultats ordinaires	0,00
695	Impôts sur les bénéfices basés sur le résultat des activités ordinaires	0,00
698	Autres impôts sur les résultats	0,00
	Impôts différés (variations) sur résultats ordinaires	-129 830 485,36
692	Imposition différée actif	-121 522 593,56
693	Imposition différée passif	-8 307 891,80
	TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES	2 653 419 006,61
	TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRES	4 390 147 261,54
	VIII - RESULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRES	-1 736 728 254,93
77	Eléments extraordinaires (produits)	0,00
67	Eléments extraordinaires (charges)	0,00
	IX - RESULTAT EXTRAORDINAIRE	0,00
	X - RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-1 736 728 254,93

Source : réalisé par nous-mêmes à partir des données de l'entreprise ENIEM.

Chapitre III : Etude de cas pratique : Analyse de l'impact de la gestion de trésorerie sur la rentabilité de l'ENIEM-Unité Commerciale

3.7.1. La rentabilité commerciale (RC) :

Elle permet de savoir s'il y a une croissance satisfaisante, une régression ou une stagnation des ventes.

$RC = \text{Excédent Brut d'exploitation} / \text{Chiffre d'affaires}$

$RC = EBE / CA$

Tableau N°22 : calcul de rentabilité commerciale

Désignations	2020
EBE	-814 006 589,67
CA	2 948 923 498,37
Rentabilité Commerciale	-27,60%

Source : réalisé par nous-mêmes à partir des données de l'entreprise ENIEM.

Commentaire : Au cours de l'année 2020, l'entreprise a réalisé une rentabilité commerciale négative, ceci est dû au l'excédent brut d'exploitation négatif enregistré durant l'année, ce qui signifie que le niveau des ventes ne couvre pas durant la période les principaux postes de charges (Consommations intermédiaires et charges du personnels).

3.7.2. La rentabilité économique (RE) :

Elle permet d'évaluer la rentabilité d'exploitation sans tenir compte de la politique d'investissement.

$RE = \text{Résultat Net} / \text{Total Actif Net}$

$RE = RN / TAN$

Chapitre III : Etude de cas pratique : Analyse de l'impact de la gestion de trésorerie sur la rentabilité de l'ENIEM-Unité Commerciale

Tableau N°23 : calcul de rentabilité économique

Désignations	2020
Résultat Net	-1 736 728 254,93
Total Actif Net	14 758 753 110,88
Rentabilité Economique	-11,77%

Source : réalisé par nous-mêmes à partir des données de l'entreprise ENIEM.

Commentaire : Au cours de l'année 2020, l'entreprise a réalisé une rentabilité économique négative, ceci est dû au résultat net de l'exercice négatif enregistré durant l'année. Cette situation s'explique par la rentabilité commerciale négative durant la période étudiée et la surcharge du BFR sur cette période.

3.7.3. La rentabilité financière (RF)

Elle estime le degré de rentabilité des capitaux propres.

RF = Résultat Net / Capitaux Propres

$RF = RN / CP$

Tableau N°24 : calcul de rentabilité financière

Désignations	2020
Résultat Net	-1 736 728 254,93
Capitaux propres	6 376 630 845,06
Rentabilité Financière	-27,24%

Source : réalisé par nous-mêmes à partir des données de l'entreprise ENIEM.

Chapitre III : Etude de cas pratique : Analyse de l'impact de la gestion de trésorerie sur la rentabilité de l'ENIEM-Unité Commerciale

Commentaire : Au cours de l'année 2020, l'entreprise a réalisé une rentabilité financière négative, ceci est dû au résultat net de l'exercice négatif enregistré durant l'année 2020.

Conclusion

A la fin de notre cas pratique nous pouvons dire que l'analyse des bilans financiers a montré que les postes d'actif et passif durant l'exercice 2020 sont démunies par rapport à l'exercice 2019 pour bien approfondir dans notre étude on a fait appel aux autres techniques d'analyses financières qui nous permet de dégager les forces et les faiblesses de la situation de l'entreprise.

- **Les forces de l'entreprise :**

- La structure financière de l'entreprise est équilibrée à court terme ;
- L'entreprise possède une puissante indépendance financière ;
- Elle a une capacité d'endettement supplémentaire ;
- L'entreprise affiche une très bonne solvabilité.

- **Les faiblesses de l'entreprise :**

- La structure financière de l'entreprise est déséquilibrée à très court terme ;
- La structure financière de l'entreprise est déséquilibrée à long terme ;
- Difficultés de trésorerie (encombrement de trésorerie) ;
- L'activité de l'entreprise n'est pas rentable ;
- Croissance du Besoin en Fonds de Roulement ;
- Croissance des frais personnels.

Conclusion générale

Conclusion générale

A la fin de ce travail, nous avons jugé utile de souligner une fois de plus l'importance de la gestion financière qui est outil fondamental qui permet de porter des jugements sur l'état de la structure financière et la rentabilité des entreprises. Par ailleurs, c'est à travers de ce dernier qu'on peut évaluer les points forts et détecter les difficultés et les impasses financières, pour qu'on puisse ensuite améliorer la situation financière de ces entreprises en la rendant adéquate ou mieux encore optimale.

Ce travail en étude d'un cas pratique nous a permis de comprendre le fonctionnement de la trésorerie sur le terrain au sein d'une entreprise réelle. A cet effet nous pouvons dire que les règles de la gestion de trésorerie de l'entreprise sont portées dans une procédure réglementaire validée par l'entreprise et qui doit être respectée à la lettre, dont ces règles touchent tous les flux monétaires et financiers relatifs :

- Aux flux de trésorerie de la caisse ;
- Aux flux de trésorerie de la banque ;
- Aux opérations d'achat ;
- Aux opérations de vente ;
- Aux opérations d'investissement ;
- Aux opérations de financement ;

Elle vise aussi à :

- Assurer la protection et la préservation des biens (fonds et valeurs financières) de l'entreprise ;
- Gérer rationnellement les disponibilités et les liquidités de l'entreprise ;
- Contrôler la régularité des paiements et leur adéquation avec l'activité de l'entreprise ;
- Assurer le suivi des encaissements ;
- Gérer les comptes bancaires ;

Conclusion générale

- Assurer le suivi des emprunts, tenir à jour les échéanciers de remboursement et vérifier la réalité et la conformité des charges financières facturées par la banque ;
- Enregistrer régulièrement toutes les opérations relatives aux opérations de trésorerie ;
- Elaborer la situation hebdomadaire et mensuelle de trésorerie de l'entreprise.

L'analyse financière repose sur un ensemble des méthodes et pratiques qui permettent de décrire et juger la situation financière de l'entreprise, ainsi que l'évolution des performances et les risques à travers la lecture et traitement des informations comptables et financière de cette dernière.

De ce fait, au cours de notre travail, qui s'est déroulé au sein de l'ENIEM, nous avons essayé d'étudier sa structure financière, sa liquidité, ainsi que la rentabilité de ses activités, nous avons abouti aux conclusions suivantes :

L'analyse financière est une pièce maitresse pour l'évolution et la prise de décision des dirigeants des entreprises mais le choix reste toujours subjectif, de même l'analyse financière doit être toujours dynamique pour répondre aux changements des différents indicateurs de performance macroéconomique et les différents ratios de conjoncture économique nationale et internationale. L'analyse financière concerne la politique générale de la firme : sa naissance, sa croissance et son autonomie.

En effet, au cours de notre stage qui s'est déroulé au sein de l'ENIEM, nous avons constaté ce qui suit :

- **Au plan de la structure financière** : Le risque économique n'est pas élevé, néanmoins il faut le surveiller.
- **Au plan des performances économiques et financières** : La performance de l'entreprise est inquiétante car tous les indicateurs sont en rouge (chiffre d'affaire et valeur ajoutée en baisse régulière, l'excédent brut d'exploitation et le Résultat net sont négatifs).
- **En matière d'équilibre financier** : L'entreprise est équilibrée à court terme et déséquilibrée à long terme et à très court terme.

Par-ailleurs, l'analyse de la situation financière de l'ENIEM à travers ses bilans montre que celle-ci présente une situation plus ou moins saine. Toutefois, une analyse approfondie à travers le

Conclusion générale

compte de résultat nous montre que l'entreprise non rentable par l'importance des frais du personnel et des frais des matières premières.

Pour l'amener à réaliser des bénéfices l'entreprise doit :

- Revoir l'ensemble des charges à la baisse ;
- Créer de nouveaux produits rentables ;
- Améliorer les réseaux des ventes et le design des produits.

Enfin, nous espérons que ce travail sera utile à l'entreprise ENIEM, ainsi qu'aux futures promotions de notre université.

Références bibliographiques

Références bibliographiques

Ouvrages :

- A.BOUTELEY, L WIART, M. L'HOSTIS, « fiche pratique de gestion, gestion financière », décembre 2009.
- ALAIN MARION, Analyse financière concepts et méthodes ; DONUD Paris 5ème édition, P 190.
- ANNIE BELIER DELLIENNE, SARUN KHATH, Gestion de trésorerie, Ed paris, 2000.
- BARREAU, J., DELHAYE, J., Gestion financière, France : DUNOD, 2003, p.149.
- BEATRICE ET FRANCIS GANGUILLOT, analyse financière, 4ème édition, page 121.
- BEATRICE ET FRANCIS GRANDGUILLOT. « Analyse financière ». Lextenso 12e Edition 2015-2016. P25-26.
- BEATRICE ET FRANCIS GRANDGUILLOT. « L'analyse financière ». Lextenso 18e Edition 2014-2015.P23.
- BELLIER DELIENNE.A, KATH.S « La gestion de trésorerie », Edition 2, Economica, Paris, 2005, p.5.
- BELLIER DELIENNE.A, KATH.S « La gestion de trésorerie », Edition2, ECONOMICA, Paris, 2005, page 14-18.
- BOLLEY François, « moyens de paiement et monétique », édition : ERYLLES, Paris 1990, p108.
- CHIHA. K « gestion de stratégie financière », édition Houma, Alger, 2006, page 40.
- COHEN Elie, analyse financière, édition ECONOMICA, 4ème édition, paris 1997, page 271.
- E.GINGLINGER, « Gestion Financière De L'entreprise », Edition Dalloz, Paris 1991, P48.
- E. SERGE. ANALYSE ET DIAGNOSTIC FINANCIERS. 2EME EDITION, EYROLLES, PARIS, 1992.
- E. SERGE. Analyse et diagnostic financiers. Edition EYROLLES. Paris 1992.
- ELEZ ; HUBERT DE LA BRUSLERIE, Trésorier d'entreprise ; Gestion des liquidités et des risques, 3ème Ed. 2012, P71.
- GAUGIN, M., SAUVEE-CRAMBERT, Op. cit, 2007, p.5.
- GAUGAIN.M et SAUVEE-CRAMBERT. R, Op.cit., page 17-18-19.
- GAUGAIN.M et SAUVEE-CRAMBERT. R, Op.cit., page 8.
- GRANDGUILLOT.B et GRANGUILLOT.F, (2006), Op.cit., page 120.
- GRANDGUILLOT.B et GRANDGUILLOT.F, (2017), Op.cit., page 120.
- GRANDGUILLOT.B et GRANDGUILLOT.F, (2017), Op.cit., page 155.

Références bibliographiques

- GRANDGUILLOT.B et GRANDGUILLOT.F, (2017), Op.cit., page 144-145.
- HUBERT DE LA BRUSLERIE, C. ELLIEZ/Trésorier d'entreprise ; gestion des liquidités et des risques, 3ème Ed. Paris, 2012.
- Hubert de La Bruslerie. « Analyse financière », DUNOB Edition, 4eme Edition P147 et 194-195 et p 219.
- JACK FORGET, Gestion de trésorerie, Edition d'Organisation, 2005, p11.
- Jean Marc, Arnaud Bernard, l'essentiel des techniques bancaires, édition, groupe EYROLLES, 2008, p57-61.
- Jérôme MERIC. Flora SFEZ. « Gestion financière des entreprises ». Hachette supérieur. P 108-109.
- L'exigibilité est l'aptitude de l'entreprise à rembourser rapidement ses dettes envers ses partenaires.
- La liquidité est l'aptitude à transformer rapidement en argent liquide en élément d'actif.
- LUC BERNET-ROLLANDE, « Principe de technique bancaire », 25 édition, DONOD, Paris 2008, p.63.
- MAURY.G, ET MULL.C, « économie et organisation de l'entreprise » édition Foucher, Paris, 1980, page 136.
- MARC GAUGAIN « Gestion de la trésorerie », ED, ECONOMICA, 2004, Page 62 et 71.
- Marc GAUGAIN et autres « Gestion de la trésorerie », Edition ECONOMICA, 2007.
- MICHELS, GERER, La trésorerie et la relation bancaire, EDITION DUNOD, PARIS 2003, p7.
- Mickael page, Le guide des nouveaux métiers, sur le site michaelpage.fr.
- MICKAEL SION, « Gérer la trésorerie et la relation bancaire » 2éditions DUNOD, Paris, 2001, Page 134.
- M. GAUGAIN, R-S. CRAMBERT, « Gestion de la trésorerie », Edition ECONOMICA, PARIS 2007, P 6.
- MOUSTAFA HACHEM SHERIF, « Paiement électronique sécurisé », édition presses polytechniques et universitaires romandes, 2007, P. 29.
- POLONIAT Bruno, « La nouvelle de trésorerie », 2ème éd, 1997, P19.
- RAMBURE, Dominique, « les systèmes de paiement », Ed ECONOMICA, Paris 58.
- ROLLAND LUC-BERNET, principe de technique bancaire, 21ème édition : DUNOD, 2008, p.66.

Références bibliographiques

- ROUSSELOT PHILIPPE ET VERDIE Jean-François, « gestion de trésorerie », Ed Dunod, paris, 1999.
- SOME Camille, La pratique de la gestion de la trésorerie au BUMIGEB, 2006, P 55.
- STEPHABY. E, « Gestion financière », 2ème

Mémoires de master :

- ABDMEZIEM Ahcen « l'impact de la gestion de trésorerie sur la situation financière de l'entreprise », spécialité « Finance d'entreprise » UMMTO Promotion 2019.
- AIT ABDELMALEK Thanina et SIAGHI Nassima « La gestion de trésorerie et son impact sur l'amélioration de la performance d'une entreprise », spécialité « Finance d'entreprise » UMMTO Promotion 2019, 2020.
- Imen BELMOKHTAR et Manel BOUACHE « Procédures et techniques de la gestion de trésorerie dans une entreprise », spécialité « Finance d'entreprise » UMMTO Promotion 2020.

Sites web :

- [GUIDE-METIERS, trésorier, 2020.](#) Consulté le 20/08/2023.
- [HYPERLINK“ HTTPS://fr.Wikipedia.org/wiki/carte-de paiement%20le24/03/2017“](https://fr.wikipedia.org/wiki/carte-de_paiement%20le24/03/2017)
Consulté le 05/05/2023.
- [HYPERLINK “http://www.doclayer.fr“](http://www.doclayer.fr). Consulté le 20/08/2023.

Table de matières

Table de matières

Remerciements

Dédicaces

Liste des figures

Liste des tableaux

Liste des abréviations

Sommaire

Introduction générale 1

Chapitre I : Les fondements théoriques de la gestion de trésorerie Erreur ! Signet non défini.

Introduction..... 7

Section 1 : Les notions générales sur la trésorerie et de la gestion de la trésorerie 7

1.1. Définition de la trésorerie et de la gestion de trésorerie..... 7

1.2. Les éléments constitutifs de la trésorerie 8

1.2.1. La caisse..... 8

1.2.2 La banque..... 10

1.3. Les placements et les objectifs de la gestion de trésorerie 10

1.3.1. Les placements..... 10

1.3.2. Les objectifs de la gestion de trésorerie : 12

Section 2 : La fonction de trésorier dans l'entreprise : 13

2.1. Définition et évolution du métier du trésorier : 13

2.1.1 Définition du trésorier : 14

2.1.2 Évolution historique du métier de trésorier : 14

2.1.2.1 Avant les années 1970 << le trésorier comptable >> : 14

2.1.2.2 Les années 1970 <<la trésorerie zéro >> :..... 15

2.1.2.3 Les années 1980 : << la gestion des risques >> 15

2.2. Le rôle d'un trésorier et l'importance de la gestion de trésorerie dans l'entreprise :..... 16

2.2.1. Le rôle du trésorier dans l'entreprise : 16

Table de matières

2.2.2. L'importance de la gestion de trésorerie.....	18
2.2.3. Les moyens de paiement du trésorier.....	18
2.2.3.1. Les moyens de paiement classique.....	18
2.2.3.2. Les moyens de paiement moderne.....	23
2.2.3.3. Le choix des moyens de paiement.....	25
Section 3 : les missions de trésorier et qualités requises.....	26
3.1. Les missions du trésorier.....	26
3.2. Les qualités requises du trésorier.....	27
3.3. L'environnement de l'entreprise et la place du trésorier.....	29
3.3.1. Environnement interne.....	29
3.3.1.1 le comptable.....	29
3.3.1.2 le contrôleur de gestion.....	29
3.3.1.3 Le commercial.....	30
3.3.1.4 Le directeur général.....	30
3.3.2. Environnement externe.....	30
3.3.2.1 Les banques.....	30
3.3.2.2 Le marché financier.....	30
Conclusion.....	34
Chapitre II : La trésorerie et l'analyse financière.....	35
Introduction.....	36
Section 1 : Analyse de la trésorerie par le bilan.....	37
1.1. Le bilan fonctionnel.....	37
1.1.1. Les objectifs du bilan fonctionnel.....	37
1.1.2. Elaboration du bilan fonctionnel.....	37
1.1.2.1. Les emplois stables.....	38
1.1.2.2. Les ressources stables.....	38

Table de matières

1.1.3. La structure du bilan fonctionnel simplifié :	40
1.2. Le bilan financier	41
1.2.1. L'objectif du bilan financier	41
1.2.2. Elaboration du bilan financier	42
1.2.2.1. Retraitements à l'actif du bilan	42
1.2.2.2. Retraitement au passif du bilan	43
1.2.3. La présentation du bilan financier	44
1.3. La détermination de la trésorerie par l'équilibre financier	45
1.3.1. Le fond de roulement	45
1.3.2. Le besoin en fonds de roulement	47
1.3.3. La trésorerie nette	48
1.3.4. Les signes de la trésorerie	49
Section 2 : L'analyse de la trésorerie par la méthode des ratios	50
2.1. Définition d'un ratio	50
2.2. Les ratios de rotation ou de gestion	51
2.2.1. Le délai de rotation des stocks	52
2.2.2. Le délai de rotation du crédit clients	52
2.2.3. Le délai de rotation du crédit fournisseurs	52
2.3. Ratios de liquidités	53
2.3.1. Ratio de liquidité générale	53
2.3.2. Ratio de liquidité restreinte	53
2.3.3. Ratio de liquidité immédiate	54
2.4. Ratio de solvabilité	54
2.4.1. Le ratio d'autonomie financière	54

Table de matières

2.4.2. Le ratio de solvabilité générale	54
Section 3 : Analyse de la rentabilité à partir du compte de résultat	55
3.1. Définition de la rentabilité.....	55
3.1.1. Typologies de la rentabilité.....	56
3.2. Le compte résultat.....	64
3.2.1. Définition du compte résultat.....	64
3.2.2. La structure du compte résultat	65
3.2.3. Définition des postes du compte résultat	67
3.2.3.1. Les charges	67
3.2.3.2. Charges financières.....	68
3.2.3.3. les charges exceptionnelles.....	69
3.2.3.4. La participation des salariés.....	70
3.2.3.5. L'impôt sur les bénéfices.....	70
3.2.4. Les produits.....	70
3.2.4.1. Les produits d'exploitation	70
3.2.4.2. Les Quottes- parts des résultats sur les opérations faites en commun.....	72
3.2.4.3. Les produits financiers.....	72
3.2.4.4. Les produits exceptionnels	72
Conclusion.....	73
Chapitre III : Etude de cas pratique : Analyse de l'impact de la gestion de trésorerie sur la rentabilité de l'ENIEM-Unité Commerciale	74
Introduction.....	75
Section 01 : Présentation et Organisation de l'ENIEM.....	75
1.1. Création et Evolution de l'ENIEM.....	75
1.2. Le capital social et le patrimoine de l'ENIEM	75
1.3. Missions et objectifs de l'ENIEM	76

Table de matières

1.4. Organisation de la Direction Générale de l'ENIEM.....	76
Section 02 : Les principaux outils de la gestion de trésorerie de l'ENIEM.....	82
2.1. Les Différents suivis de la trésorerie de l'ENIEM	82
2.1.1. Le suivi des encaissements	82
2.1.2. L'encaissement des chèques :	82
2.1.3. Les virements reçus.....	83
2.1.4. La gestion des décaissements.....	83
2.1.5. L'ordonnancement des dépenses	85
2.1.6. L'arrêté de caisse	85
2.1.7. Le brouillard de banque	85
2.1.8. Le rapprochement bancaire.....	86
2.2. La situation de trésorerie de l'ENIEM	87
2.2.1. La situation hebdomadaire de la trésorerie	87
2.2.2. La situation mensuelle de trésorerie.....	87
2.3. Le Tableau de Flux de Trésorerie de l'ENIEM	87
2.3.1. Le tableau des flux de trésorerie (TFT)	87
2.3.2. les flux inter-unités.....	88
2.3.3. Le suivi des emprunts	89
2.3. Présentation du brouillard de banque recettes et dépenses hebdomadaire du mois de janvier 2020	90
2.4. Présentation de flux de trésorerie du mois de janvier 2020	91
Section 03 : Analyse de la situation financière de l'ENIEM à partir de bilan 2020 et à travers des différents ratios.....	94
3.1. Présentation du bilan financier.....	94

Table de matières

3.2. Présentation du bilan financier condensé	96
3.4. Analyse de l'équilibre financier de l'entreprise	99
3.4.1. L'équilibre à long terme (Fonds de Roulement)	99
3.4.2. L'équilibre à court terme (Besoin en Fonds de Roulement)	100
3.4.3. L'équilibre immédiat (Trésorerie Nette) :	101
3.5. Les ratios de structure financière	102
3.5.1. Ratio d'autonomie financière	102
3.5.2. Ratio d'indépendance financière :	102
3.5.3. Ratio d'endettement	103
3.5.4. Ratio de solvabilité	104
3.6. Les ratios de liquidité :	104
3.6.1. Ratio de Liquidité Générale (LG)	104
3.6.2. Ratio de Liquidité Immédiate (LI)	105
3.6.3. Ratio de Liquidité Réduite (LR)	106
3.7. Les ratios de rentabilité	106
3.7.1. La rentabilité commerciale (RC) :	108
3.7.2. La rentabilité économique (RE) :	108
3.7.3. La rentabilité financière (RF)	109
Conclusion.....	110
Conclusion générale	111
Références bibliographiques	
Annexes	

Annexes

Annexe "1"

ENIEM/ UNITE-----

DATE :

Compte BEA N° 98 60 -----/----

BORDEREAU DE REMISE DE CHEQUE

U = DA

CHEQUES					Lieu de paiement	Désignation du client	Numéro de la facture	Montants
Numéro d'ordre	Date du chèque	Numéro du chèque	Code (*)	Banque				
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								
13								
14								
15								
16								
17								
18								
19								
20								
TOTAL :								0.00

Arrêter le présent état à la somme de :-----

- (*) CO : Chèque ordinaire
- CC : Chèque Certifié
- CB : Chèque de Banque

ACCUSE DE RECEPTION DE LA BANQUE

LE RESPONSABLE DE LA STRUCTURE FINANCES ET COMPTABILITE

Annexe "2"

ENIEM
Unité:-----
Emetteur :-----
Destinataire:-----

Oued-Aissi, le-----

DEMANDE DE CHEQUE

Messieurs,

Nous vous demandons de bien vouloir établir un chèque à l'ordre de :-----

d'un montant de (en chiffres):-----

et (en lettres):-----

Le chèque servira au règlement de l'achat ou de la prestation :-----

Le Chef de -----

PJ : Bon de commande
Facture
Contrat N°

Mentions particulières

* Chèque en blanc
* Chèque certifié

Demande reçue par : Nom : -----

Visa : -----

Annexe "3"

ENIEM
Unité:-----
Emetteur :-----
Destinataire:-----

Oued-Aissi, le-----

DEMANDE DE PAIEMENT PAR VIREMENT

Messieurs,

Nous vous demandons de bien vouloir procéder au paiement à l'ordre de:

titulaire d'un compte au niveau de la banque/CCP-----
RIB / RIP :-----

d'un montant de (en chiffres):-----
et (en lettres):-----

Ce paiement servira au règlement de l'achat ou de la prestation :-----

Le Chef de -----

PJ : Justificatifs

Mentions particulières

* Virement simple

*Virement télégraphique

Demande reçue par : Nom : -----

Visa : -----

Annexe "4"

ENIEM
UNITE :

ARRETE DE CAISSE AU

U = DA

BILLETS	NOMBRE	MONTANTS
2,000		
1,000		
500		
200		
100		
SOUS TOTAL (1)		
PIECES	NOMBRE	MONTANTS
200		
100		
50		
20		
10		
5		
2		
1		
SOUS TOTAL (2)		
TOTAL ESPECES (1+2)		
TOTAL CAISSE (A) = (1+ 2)		
SOLDE BROUILLARD (B)		
ECART (A - B)		
SOLDE COMPTABLE (C)		
ECART (A - C)		

	NOM ET PRENOM	SIGNATURE
Le caissier		
Le chef de section		
Le chef de service		
Le chef de département		

" Annexe 6"

ENIEM/ UNITE -----
 Structre:-----
 Compte N°:-----

Oued aissi ,le -----

ETAT DE RAPPROCHEMENT BANCAIRE AU ----/----/20----

U = DA

DATES OPERATIONS	Libellés	N° Chèque	Banque chez ENIEM		DATES OPERATIONS	Libellés	N° Chèque	Banque chez ENIEM	
			Débit	Crédit				Débit	Crédit
	SOLDE AU ...----/----/20----					SOLDE AU ...----/----/20----			
	Total		0.00	0.00		Total		0.00	0.00
	Solde rapproché		0.00	0.00		Solde rapproché		0.00	0.00

LE RESPONSABLE DE LA STRUCTURE FINANCES ET COMPTABILITE

" Annexe 7"

ENIEM/ UNITE:.....

Structure :-----

Situation de trésorerie hebdomadaire

Du au

U = DA

DESIGNATIONS	SOLDE DEBUT DE	RECETTES		DEPENSES		SOLDE FIN DE
		INTERNE	EXTERNE	INTERNE	EXTERNE	
Compte N° (1)						
solde livre						
solde banque						
<i>ECART</i>						
Compte N° (2)						
solde livre						
solde banque						
<i>ECART</i>						
Compte N° (3)						
solde livre						
solde banque						
<i>ECART</i>						
TOTAL (1+2+3)						
solde livre						
solde banque						
<i>ECART</i>						
Caisse (4)						
TOTAL GENERAL						
solde livre (1+2+3+4)						
solde banque (1+2+3+4)						

LE RESPONSABLE DE LA STRUCTURE FINANCES ET COMPTABILITE

" Annexe 8"

ENIEM/UNITE.....

Structure-----

SITUATION HEBDOMADAIRE DES MOUVEMENTS DU COMPTE FONCTIONNEMENT (Livre)
DUAU.....

Compte N° 98 60 -----

U = DA

DESIGNATION	DEBIT	CREDIT
SOLDE INITIAL		
RECETTE		
DEPENSES		
TOTAL		
SOLDE FINAL AU		

LE RESPONSABLE DE LA STRUCTURE
FINANCES ET COMPTABILITE

" Annexe 9"

ENIEM/ unité -----

Compte N°-----

ENTREPRISE NATIONALE DES INDUSTRIES DE L' ELECTROMENAGER

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE (Méthode directe) , Période :.....

DESIGNATION	NOTE	MOIS M	MOIS M
			EXERCICE N-1
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles			
Encaissements reçus des clients (A1)		0.00	0.00
Recettes clients		0.00	
Autres recettes		0.00	
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel (A2)		0.00	0.00
Sommes versées aux fournisseurs		0.00	
Sommes versées au personnel		0.00	
Autres flux liés à l'activité opérationnelle (A3)		0.00	0.00
Encaissements		0.00	
Decaissements		0.00	
Flux inter unités (A4)		0.00	0.00
Encaissements		0.00	
Decaissements		0.00	
Intérêts et autres frais financiers payés (A5)		0.00	0.00
Agios sur découvert bancaire			
Intérêts sur emprunts bancaires			
Frais de banque et recouvrement			
commissions sur Crédoc-Remdoc- T/L			
commissions sur cautions et avals			
Autres frais financiers et commissions		0.00	
Impôts et taxes payés (A6)		0.00	0.00
TAP		0.00	0.00
TVA		0.00	0.00
Taxe foncière			
Taxe s/déstockage de déchets et rebuts			
Autres impôts et taxes		0.00	0.00
Flux de trésorerie avant éléments extraordinaires AI = (A1+A3+A4) - (A2++A5+A6)		0.00	0.00
Flux de trésorerie avant éléments extraordinaires AII = (A7-A8)		0.00	0.00
Encaissements (A7)		0.00	0.00
Decaissements (A8)		0.00	0.00
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles (A) = AI + A2		0.00	0.00
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement			
Decaissements sur acquisition d'immob. corporelles ou incorporelles (B1)		0.00	0.00
Encaissements sur cessions d'immob. corporelles ou incorporelles (B2)			
Decaissements sur acquisitions d'immobilisation financières (B3)			
Dépôts et cautionnements decaissés (B4)			
Encaissements sur cessions d'immobilisations financières (B5)			
Dépôts et cautionnements restitués (B6)			
Intérêts encaissés sur placements financiers (B7)			
Dividendes et quote-part des résultats reçus (B8)			
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement (B) = (B2+B5+B6+B7+B8)		0.00	0.00
Flux de trésorerie provenant des activités de financement			
Encaissements suite à l'émission d'actions (C1)			
Dividendes et autres distributions effectués (C2)			
Encaissements provenant d'emprunts (C3)			
Remboursements d'emprunts ou d'autres dettes assimilées (C4)			
Flux de trésorerie provenant des activités de financement © = (C1+C3)-(C2+C4)		0.00	0.00
Incidences des var. des tx de change sur liquidités et quasi - liquidités			
Variation de trésorerie de la période (A+B+C)		0.00	0.00
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice		0.00	
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice		0.00	
Variation de trésorerie de la période		0.00	0.00

ACTIF

DESIGNATION	NOTE	Montant Brut	Amort. ou Provisions	Montant Net	au 31/12/2020	Montant Net	au 31/12/2019
ACTIF NON COURANT							
Immobilisations incorporelles		18 917 346,17	16 817 967,67		2 099 378,50		2 581 028,50
Immobilisations corporelles		20 157 986 451,69	12 561 531 996,21		7 596 454 455,48		7 437 309 264,17
Terrains		5 291 199 040,00			5 291 199 040,00		5 291 199 040,00
Batiments		7 775 594 058,35	6 171 473 606,86		1 604 120 451,49		1 693 023 654,08
Installations techniques, matériel et outillage indust		6 797 288 259,39	6 133 063 378,54		664 224 880,85		412 674 091,24
Autres immobilisations corporelles		293 905 093,95	256 995 010,81		36 910 083,14		40 412 478,85
Immobilisations en cours		130 585 633,30			130 585 633,30		456 943 508,73
Immobilisations financières		986 000 000,00	986 000 000,00		0,00		0,00
Titres de filiales		986 000 000,00	986 000 000,00		0,00		0,00
Autres titres de participation							
Prêts et autres actifs financiers non courants		603 677 872,49			603 677 872,49		569 036 372,49
Impôts différés actif		660 745 883,57	0,00		660 745 883,57		539 223 290,01
TOTAL ACTIF NON COURANT		22 557 913 187,22	13 564 349 963,88		8 993 563 223,34		9 005 093 463,90
ACTIF COURANT							
Stocks et encours		2 614 873 134,82	157 138 436,34		2 457 734 698,48		2 945 920 789,19
Marchandises et Matières premières et fournitures		1 711 014 310,66	101 190 864,97		1 609 823 445,69		1 627 755 517,67
Produits finis et encours		800 508 404,88	55 947 571,37		744 560 833,51		1 223 272 452,26
Autres stocks Stocks		103 350 419,28			103 350 419,28		94 892 819,26
Créances et emplois assimilés		1 940 723 120,54	1 037 264 710,66		903 458 409,88		2 259 344 071,83
Clients		930 911 534,55	504 087 620,70		426 823 913,85		1 274 844 504,93
Autres débiteurs		225 683 411,84	124 533 784,06		101 149 627,78		58 891 036,93
Impôts et assimilés		15 361 855,41			15 361 855,41		19 320 911,53
Groupe et associés		768 766 318,74	408 643 305,90		360 123 012,84		906 287 618,44
Disponibilités et assimilés		2 576 711 595,66	0,00		2 576 711 595,66		1 795 434 233,99
Trésorerie		2 576 711 595,66			2 576 711 595,66		1 795 434 233,99
TOTAL ACTIF COURANT		7 132 307 851,02	1 194 403 147,00		5 937 904 704,02		7 000 699 095,01
		29 690 221 038,24	14 758 753 110,88		14 931 467 927,36		16 005 792 558,91

ENIEM SOCIETE MERE ENIEM

BILAN

Exercice clos le 31/12/2020

PASSIF

DESIGNATION	NOTE	Montants au 31/12/2020	Montants au 31/12/2019
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital émis		13 124 531 337,69	13 124 531 337,69
Capital non appelé			
Primes d'émission			
Réserves - Réserves consolidées (1)		285 632 230,67	285 632 230,67
Écart de réévaluation		137 475 497,97	137 475 497,97
Écart d'équivalence (1)			
Écart d'évaluation			
Résultat net - Résultat net part du groupe (1)		-1 736 728 254,93	-495 995 196,96
Report à nouveau		-5 434 279 966,34	-4 530 867 740,30
Dont:			
Charges, pertes et produits non inscrits au compte de résultats		-1 771 824 020,17	-1 364 406 991,09
Résultats non affectés		-3 662 455 946,17	-3 166 460 749,21
Part de la société consolidante (1)			
Part minoritaires (1)			
		6 376 630 845,06	8 520 776 129,07
<u>PASSIF NON COURANT</u>			
Emprunts et dettes financières		1 683 624 679,10	1 915 499 679,10
Impôts (différés et provisionnés)		42 592 532,44	50 900 424,24
Autres dettes non courantes			
Provisions à long terme		234 098 300,03	165 501 587,46
Produits constatés d'avance à long terme		5 077 808,57	5 234 383,75
		1 965 393 320,14	2 137 136 074,55
<u>PASSIF COURANT</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés		1 448 405 747,06	712 705 673,69
Autres créditeurs		482 267 624,44	371 469 888,78
Impôts		42 560 748,88	246 124 789,14
Groupe et associés		14 485 391,53	14 485 391,53
Autres dettes courantes			
Trésorerie passif		4 601 724 250,25	4 003 094 612,15
TOTAL PASSIF COURANT III		6 589 443 762,16	5 347 880 355,29
		14 931 467 927,36	16 005 792 558,91

COMPTE DE RESULTATS (Par nature)
Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

N° DE CPTE	DESIGNATION	Note	Montants au 31/12/2020	Montants au 31/12/2019
70	Ventes et produits annexes		2 948 923 498,37	4 923 249 462,88
72	Variation stocks produits finis et en cours		-417 135 669,29	-276 716 340,99
73	Production immobilisée		319 745,75	1 135 212,63
	I - PRODUCTION DE L'EXERCICE		2 532 107 574,83	4 647 668 334,52
60	Achats consommés		1 885 174 974,94	3 204 417 533,77
	Services extérieurs et autres consommations		142 513 216,63	141 723 654,42
61	Services extérieurs		36 192 038,69	46 829 356,61
62	Autres services extérieurs		106 321 177,94	94 894 297,81
	II - CONSOMMATION DE L'EXERCICE		2 027 688 191,57	3 346 141 188,19
	III - VALEUR AJOUTEE D'EXPLOITATION (I - II)		504 419 383,26	1 301 527 146,33
63	Charges de personnels		1 229 429 758,54	1 380 525 176,07
64	Impôts, taxes et versements assimilés		88 996 214,39	79 386 228,01
	IV - EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION		-814 006 589,67	-158 384 257,75
75	Autre produits opérationnels		94 005 520,55	188 448 365,68
65	Autres charges opérationnelles		51 040 337,68	59 094 406,17
68	Dotations aux amortissements, Provisions et pertes de valeur		809 008 310,07	279 956 654,88
78	Reprise sur pertes de valeur et provisions		13 635 729,37	31 704 433,91
	V - RESULTAT OPERATIONNEL		-1 566 413 987,50	-277 282 519,21
76	Produits financiers		13 670 181,86	12 174 664,48
66	Charges financières		313 814 934,65	74 400 897,33
	VI - RESULTAT FINANCIER		-300 144 752,79	-62 226 232,85
	VII - RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPÔTS (V + VI)		-1 866 558 740,29	-339 508 752,06
	Impôts exigibles sur résultats ordinaires		0,00	10 000,00
695	Impôts sur les bénéfices basés sur le résultat des activités ordinaires			10 000,00
698	Autres impôts sur les résultats			
	Impôts différés (variations) sur résultats ordinaires		-129 830 485,36	156 476 444,90
692	Imposition différée actif		-121 522 593,56	167 169 834,40
693	Imposition différée passif		-8 307 891,80	-10 693 389,50
	TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES		2 653 419 006,61	4 879 995 798,59
	TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRES		4 390 147 261,54	5 375 990 995,55
	VIII - RESULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRES		-1 736 728 254,93	-495 995 196,96
77	Eléments extraordinaires (produits)		0,00	0,00
67	Eléments extraordinaires (charges)		0,00	0,00
	IX - RESULTAT EXTRAORDINAIRE		0,00	0,00
	X - RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-1 736 728 254,93	-495 995 196,96
	Part dans les résultats nets des sociétés mises en équivalence (1)			
	XI - RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE (1)			
	Dont part des minoritaires (1)			
	Part du groupe (1)			

Résumé

Ce mémoire analyse l'impact de la gestion de trésorerie sur la rentabilité de l'entreprise, en se basant sur le cas de l'ENIEM EPE/SPA. La question principale porte sur la manière dont une gestion prudente de la trésorerie peut influencer favorablement la rentabilité de l'entreprise.

Le mémoire se compose de trois chapitres : le premier aborde les fondements théoriques de la gestion de trésorerie, le deuxième se concentre sur l'analyse financière liée à la trésorerie, tandis que le troisième chapitre présente une étude de cas au sein de l'entreprise ENIEM de Tizi Ouzou.

Les conclusions mettent en évidence des éléments tels que le déséquilibre de la structure financière de l'entreprise à court terme, des difficultés de trésorerie et une rentabilité insatisfaisante. L'analyse financière est présentée comme un outil essentiel pour évaluer la santé financière de l'entreprise et identifier des pistes d'amélioration.

Mots-clés : gestion de trésorerie, rentabilité, analyse financière, structure financière, prévision de trésorerie, ENIEM Tizi-Ouzou.

Abstract

This thesis examines the impact of treasury management on the profitability of the company, focusing on the case of ENIEM EPE/SPA. The central question revolves around how prudent treasury management can positively influence the company's profitability.

The thesis is divided into three chapters: the first chapter explores the theoretical foundations of treasury management, the second chapter focuses on financial analysis related to treasury, while the third chapter presents a case study within the ENIEM company in Tizi Ouzou.

The conclusions highlight elements such as the imbalance in the company's short-term financial structure, cash flow difficulties, and unsatisfactory profitability. Financial analysis is presented as a vital tool for assessing the financial health of the company and identifying areas for improvement.

Keywords: treasury management, profitability, financial analysis, financial structure, cash flow forecasting, ENIEM Tizi-Ouzou.